



INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES (AUTOMNE 2021)

**PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 293 DANS LE
SECTEUR LOCALISÉ AU SUD DU 2^E RANG À NOTRE-DAME-
DES-NEIGES (PROJET N° 154-86-0130)**



INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES (AUTOMNE 2021)

**PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 293 DANS LE SECTEUR
LOCALISÉ AU SUD DU 2^E RANG À NOTRE-DAME-DES-NEIGES
(PROJET N° 154-86-0130)**

(N° de permis de recherche archéologique au Québec : 21-CIET-10)

Rapport présenté à :

M. Ghislain Gagnon
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
800, Place d'Youville, 11^e étage
Québec, Québec
G1R 3P4

Rapport présenté par :

Truelle et Cie Inc.
CP 313, Succ. Haute-Ville
Québec, Québec
G1R 4P8
Tél.: (418) 576-7760

Mars 2023

RÉSUMÉ

La firme de génie-conseil Norda Stelo a mandaté la firme Truelle et Cie Inc. afin d'effectuer des travaux d'inventaire archéologique dans le cadre du projet n °154-86-0130 de la Direction générale territoriale du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (DGBGI) du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) concernant le réaménagement de la route 293 dans le secteur localisé au sud du 2^e rang à Notre-Dame-des-Neiges, à proximité de Trois-Pistoles. Cette intervention a été effectuée de manière discontinue entre le 7 septembre et le 16 novembre 2021 sous le permis de recherche 21-CIET-10.

Lors de cette intervention archéologique, quelques découvertes ont été faites dont deux éclats en chert mis au jour dans un déblai (donc absence de site en place) ainsi que les vestiges d'un ancien bâtiment agricole construit au milieu du XIX^e siècle et détruit au cours des années 1970. Ces derniers ont été dégagés à l'extrémité nord-est de l'emprise. Le contexte de ces découvertes fait en sorte qu'aucune intervention supplémentaire n'est requise.

À la lumière des résultats des travaux d'inventaire archéologique effectués dans l'emprise du projet de réaménagement de la route 293 dans le secteur localisé au sud du 2^e rang à Notre-Dame-des-Neiges, les travaux prévus dans le cadre de ce projet peuvent être réalisés sans qu'il n'y ait de contraintes sur les ressources archéologiques.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES	vi
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	ix
ÉQUIPE DE RÉALISATION	xii
1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Contexte et mandat.....	1
1.2 Secteur d'intervention	1
1.3 Organisation du rapport.....	4
2. MÉTHODOLOGIE	5
2.1 Inventaire archéologique	5
3. CADRE GÉOGRAPHIQUE	8
3.1 Environnement actuel.....	8
3.2 Paléoenvironnement	8
4. CADRE CULTUREL ANCIEN	12
4.1 Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)	12
4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)	13
4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)	14
4.4 La période autochtone historique (1500 à 1899 de notre ère).....	15
5. CONTEXTE HISTORIQUE.....	17
6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE	21
6.1 Interventions archéologiques et découvertes antérieures	21
6.2 Potentiel archéologique du secteur d'intervention	21
7. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES.....	30
7.1 Résultats	30
7.1.1 Zone d'inventaire 1	30
7.1.2 Zone d'inventaire 2	44
7.1.3 Zone d'inventaire 3	48
7.1.4 Zone d'inventaire 4	54
7.1.5 Zone d'inventaire 5	55
7.1.6 Zone d'inventaire 6	59
7.1.7 Zone d'inventaire 7	62
7.1.8 Zone d'inventaire 8	68
8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	86

BIBLIOGRAPHIE	87
ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS.....	92
ANNEXE 2 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES.....	101

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Identification du projet de réaménagement de la route 293 dans le secteur localisé au sud du 2 ^e rang à Notre-Dame-des-Neiges.....	4
Tableau 2.	Liste des seigneurs de Trois-Pistoles.....	17
Tableau 3.	Chronologie du développement de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles (modifiée d'après Roche-Dessau 2013 : 26)	20

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Localisation générale du projet de réaménagement de la route 293 dans le secteur localisé au sud du 2 ^e rang à Notre-Dame-des-Neiges (projet n° 154-86-0130).....	2
Figure 2.	Délimitation de l'emprise du projet sur photo satellite	3
Figure 3.	Courbe des fluctuations du niveau marin relatif durant l'Holocène pour la côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent (selon Bélanger 1993; image tirée de Dionne 2002 : 36)	10
Figure 4.	Extrait du Plan de la seigneurie de Trois-Pistoles par Duncan Stephen Ballantyne et datant de 1856 (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, PT.2).....	18
Figure 5.	Carte postale montrant la ville de Trois-Pistoles vue depuis le sud [vers 1890 – vers 1965] (BAnQ, P547, S1, SS1, SSS1, D696).....	19
Figure 6.	Photographie aérienne de Trois-Pistoles prise en 1927 (BAnQ, E21, S110, SS1, SSS1, PN47-26)	20
Figure 7.	Localisation des données archéologiques et patrimoniales connues à proximité de l'emprise du projet.....	22
Figure 8.	Localisation des zones à potentiel archéologique identifiées dans l'étude de Patrimoine Experts S.E.N.C. (Roche-Dessau 2013 : 17)	23
Figure 9.	Localisation du potentiel archéologique identifié en 2013 et révisé en 2021 par les archéologues du MTMD, tracé nord (MTQ, Devis de services professionnels en archéologie 6501-20-FA01, mai 2021).....	26
Figure 10.	Localisation du potentiel archéologique identifié en 2013 et révisé en 2021 par les archéologues du MTMD, tracé centre-nord (MTQ, Devis de services professionnels en archéologie 6501-20-FA01, mai 2021).....	27
Figure 11.	Localisation du potentiel archéologique identifié en 2013 et révisé en 2021 par les archéologues du MTMD, tracé centre-sud (MTQ, Devis de services professionnels en archéologie 6501-20-FA01, mai 2021).....	28
Figure 12.	Localisation du potentiel archéologique identifié en 2013 et révisé en 2021 par les archéologues du MTMD, tracé sud (MTQ, Devis de services professionnels en archéologie 6501-20-FA01, mai 2021).....	29
Figure 13.	Limites des zones d'inventaire (Division des feuillets).....	32

Figure 14.	Limites des zones d'inventaire 1 et 2 et localisation des sondages manuels qui y ont été réalisés (feuillet 1).....	33
Figure 15.	Limites des zones d'inventaire 2, 3 et 4 et localisation des sondages manuels qui y ont été réalisés (feuillet 2)	34
Figure 16.	Limites des zones d'inventaire 4 et 5 et localisation des sondages manuels qui y ont été réalisés (feuillet 3).....	35
Figure 17.	Limites de la zone d'inventaire 7 et localisation des sondages manuels qui y ont été réalisés (feuillet 4).....	36
Figure 18.	Limites des zones d'inventaire 7 et 8 et localisation des sondages manuels qui y ont été réalisés et des vestiges qui y ont été découverts (feuillet 5)	37
Figure 19.	Limites de la zone d'inventaire 6 et localisation des sondages manuels qui y ont été réalisés (feuillet 6).....	38
Figure 20.	Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test n° 1 (GPS n° 477) (zone 1)	40
Figure 21.	Croquis stratigraphique de la paroi nord-ouest du sondage test n° 2 (GPS n° 506) (zone 1).....	43
Figure 22.	Photo aérienne montrant la présence d'un ancien bâtiment agricole (Université Laval).....	45
Figure 23.	Croquis stratigraphique de la paroi sud-ouest du sondage test n° 3 (GPS n° 584) (zone 2).....	47
Figure 24.	Croquis stratigraphique de la paroi nord-ouest du sondage test n° 4 (GPS n° 630) (zone 3).....	50
Figure 25.	Croquis stratigraphique de la paroi sud-est d'un sondage positif effectué dans la zone 3 (GPS n° 652).....	53
Figure 26.	Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test n° 5 (GPS n° 750) (zone 7)	65
Figure 27.	Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage n° 6 (GPS n° 761) (zone 7) ...	67
Figure 28.	Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage n° 7 (GPS n° 691) (zone 8) ..	71
Figure 29.	Croquis stratigraphique de la paroi nord-ouest du sondage test n° 8 (GPS n° 702) (zone 8).....	72
Figure 30.	Croquis stratigraphique de la paroi nord-est de la tranchée 1A (C1) (zone 8).....	75

Figure 31. Croquis stratigraphique de la paroi sud-est de la tranchée 1B (C2) (zone 8)..... 77

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo page couverture : Vue d'ensemble des vestiges d'un ancien bâtiment agricole mis au jour dans la zone 8, vers le sud (MTQ-NDDN-21-NUM1-504)

Photo 1.	Vue générale de la zone 1 et du 2 ^e rang Ouest, vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-012)	31
Photo 2.	Vue générale de la zone 1 et du 2 ^e rang Ouest, vers le sud (MTQ-NDDN-21-NUM1-090).....	31
Photo 3.	Vue générale du secteur où a été réalisé le sondage test n° 1 (GPS n° 477), vers le sud-est (MTQNDDN-21-NUM1-002).....	39
Photo 4.	Paroi ouest du sondage test n° 1 (GPS n° 477), vers le sud-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-005)	41
Photo 5.	Paroi nord-ouest du sondage test n° 2 (GPS n° 506), vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-027)	42
Photo 6.	Paroi est du sondage n° 520, vers l'est (MTQ-NDDN-21-NUM1-034)	42
Photo 7.	Vue générale de la zone 2 prise de l'extrême nord de la zone, vers le sud-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-131)	46
Photo 8.	Paroi sud-ouest du sondage test n° 3 (GPS n° 584), vers le sud-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-114)	46
Photo 9.	Vue générale de la zone 3 et du sondage positif n° 652, vers le sud-est (MTQ-NDDN-21-NUM1-167)	49
Photo 10.	Vue générale de l'extrême nord-ouest de la zone 3, vers le nord (MTQ-NDDN-21-NUM1-135)	49
Photo 11.	Paroi nord-ouest du sondage test n° 4 (GPS n° 630), vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-158)	51
Photo 12.	Paroi ouest du sondage n° 628, vers l'ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-152)	51
Photo 13.	Vue générale du sondage positif n° 652, vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-173).....	52
Photo 14.	Éclats en chert altéré par la chaleur mis au jour dans le sondage positif n° 652.....	54
Photo 15.	Vue générale de la portion centrale de la zone 4, vers le nord-ouest, (MTQ-NDDN-21-NUM1-184)	55

Photo 16.	Vue d'ensemble de la carrière de l'entreprise Gervais Dubé et Fils Inc., vers le sud (MTQ-NDDN-21-NUM1-484)	56
Photo 17.	Bâtiment de l'entreprise Gervais Dubé et Fils Inc., vers l'ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-386)	57
Photo 18.	Couvert végétal généralement observé dans la zone 5, vers l'ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-367)	57
Photo 19.	Végétation observée en bordure de route dans la zone 5, vers le sud (MTQ-NDDN-21-NUM1-380)	58
Photo 20.	Paroi ouest du sondage n° 792 effectué en bordure du 2 ^e rang Centre, vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-393).....	59
Photo 21.	Vue de la section du 2e rang Centre traversant la zone 6, vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-396).....	60
Photo 22.	Espace gazonné de forme triangulaire situé à l'extrémité sud-ouest de la zone 6, vers l'est (MTQ-NDDN-21-NUM1-425).....	61
Photo 23.	Paroi sud-ouest du sondage n° 808 effectué dans la zone 6, vers le sud-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-435).....	61
Photo 24.	Vue générale de l'extrémité nord de la zone 7, vers l'est (MTQ-NDDN-21-NUM1-361).....	62
Photo 25.	Vue générale de la zone 7 et de l'un des ruisseaux la traversant, vers le nord (MTQ-NDDN-21-NUM1-355).....	63
Photo 26.	Amoncellement de pierres identifié dans la zone 7, vers le nord (MTQ-NDDN-21-NUM1-336)	64
Photo 27.	Paroi est du sondage n° 5 (GPS n° 750), vers l'est (MTQ-NDDN-21-NUM1-290)	64
Photo 28.	Paroi est du sondage test n° 6 (GPS n° 761), vers le nord-est (MTQ-NDDN-21-NUM1-331).....	66
Photo 29.	Aire gazonnée de forme triangulaire localisée entre les voies de circulation présentes dans la zone 8, vers le sud-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-223)	68
Photo 30.	Champs et bande humide identifiés dans la zone 8, vers le nord-est (MTQ-NDDN-21-NUM1-244)	69
Photo 31.	Paroi sud du sondage test n° 7 (GPS n° 691), vers le sud-sud-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-218)	70

Photo 32.	Paroi nord-ouest du sondage test n° 8 (GPS n° 702), vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-237)	73
Photo 33.	Paroi nord-est de la tranchée 1A, vers le nord-est (MTQ-NDDN-21-NUM1-500)	74
Photo 34.	Paroi sud-est de la sous-opération 1B, vers le sud-est (MTQ-NDDN-21-NUM1-507).....	76
Photo 35.	Parement sud-ouest du vestige 1B300, vers le nord-est (MTQ-NDDN-21-NUM1-528).....	79
Photo 36.	Parement sud-est du vestige 1B100, vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-517).....	79
Photo 37.	Vue d'ensemble des vestiges de l'ancien bâtiment agricole mis au jour dans les limites de la zone 8, vers le nord (MTQ-NDDN-21-NUM1-549).....	80
Photo 38.	Jonction entre les vestiges 1B200 et 1B500, vers le sud-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-534)	81
Photo 39.	Parement sud-est du vestige 1B500, vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-533).....	81
Photo 40.	Parement sud-ouest du vestige 1C100, vers le nord-est (MTQ-NDDN-21-NUM1-543).....	83
Photo 41.	Sommet du vestige 1C100, vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-541).....	84
Photo 42.	Vue d'ensemble du vestige 1C200, vers le sud-est (MTQ-NDDN-21-NUM1-537)	84
Photo 43.	Coin nord de l'ancienne habitation agricole formé par les vestiges 1B100 et 1B400 avant l'excavation du fossé de drainage situé au nord-est du terrain, vers le nord-est (MTQ-NDDN-21-NUM1-256).....	85

ÉQUIPE DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

Direction de l'environnement

Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation

Ghislain Gagnon, archéologue

Direction du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Charles-Henri Blais, ingénieur chargé de projet

NORDA STELO

Pierre-B. Lambert, ingénieur, gestionnaire clients et directeur de projets

TRUELLE ET CIE INC.

Désirée-Emmanuelle Duchaine, archéologue, coordonnatrice

Olivier Lalonde, responsable de terrain (inventaire et rédaction)

Marie-Ève Thibodeau, assistante-archéologue

Marjolaine Bisson, technicienne-archéologue

Jonathan Caron, technicien-archéologue

Antoine Guérette, technicien-archéologue

Patricia Loubier, technicienne-archéologue

Antoine Guérette, archéologue préhistorien (rédaction des chapitres 3 et 4)

Thiéfaine Terrier, archéologue historien (rédaction des chapitres 5 et 6)

Julie Toupin, spécialiste en culture matérielle

ARCHÉO-CAD

Marie Fournier, cartographe

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

La firme Truelle et Cie Inc. a été mandatée afin d'effectuer des travaux d'inventaire archéologique dans le cadre du projet n° 154-86-0130 du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) visant le réaménagement de la route 293 dans le secteur localisé au sud du 2^e rang à Notre-Dame-des-Neiges, à proximité de Trois-Pistoles, dans les limites de la Direction générale territoriale du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (**figure 1**). Cette intervention archéologique s'inscrivait dans une démarche préventive devant permettre de documenter le secteur à l'étude, de valider les projections concernant le potentiel anticipé et de définir la valeur patrimoniale du secteur touché par les travaux. En effet, elle fait suite aux recommandations formulées dans une étude de potentiel concernant l'emprise du projet et réalisée en 2013 par la firme Patrimoine Experts S.E.N.C. (Roche-Dessau 2013). Cette étude avait permis de délimiter plusieurs zones à potentiel ayant trait à la fois à l'occupation du territoire au cours de la préhistoire et de la période historique ancienne.

En somme, le mandat accordé à la firme Truelle et Cie Inc. avait pour but d'identifier toutes les informations nécessaires à l'analyse des risques en lien avec le patrimoine archéologique et de mettre en place des mesures d'atténuation d'impacts appropriées. Enfin, cette intervention archéologique a été effectuée de manière discontinue entre le 7 septembre et le 16 novembre 2021 par une équipe constituée d'un archéologue responsable de terrain spécialiste en historique, d'une assistante-archéologue spécialisée en préhistoire et de deux à quatre technicien(ne)s-archéologues sous le permis de recherche archéologique n° 21-CIET-10.

1.2 Secteur d'intervention

Le secteur d'intervention correspondait à l'emprise de la route 293 dans le secteur localisé au sud du 2^e rang à Notre-Dame-des-Neiges (**figure 2; tableau 1**). L'intervention archéologique s'est déroulée plus précisément sur le tronçon routier 00293-01-080-000C, entre les chaînages 0+120 et 2+140 (km 44 à 48). Celui-ci mesurait approximativement 4 km de longueur sur 10 à 145 m de largeur, pour une superficie globale d'environ 361 971 m². L'emprise à l'étude débutait à proximité de l'intersection de la route 293 et du 2^e rang Est (km 48) et se terminait près de l'intersection de la route 293 et du 3^e rang Ouest (km 44), en formant une ligne relativement droite entre les deux extrémités. Outre cette zone d'intervention principale, l'aire à couvrir regroupait aussi des petits tronçons routiers existants, tous accessibles à partir de la zone en question.



Figure 1. Localisation générale du projet de réaménagement de la route 293 dans le secteur localisé au sud du 2^e rang à Notre-Dame-des-Neiges (projet n° 154-86-0130)

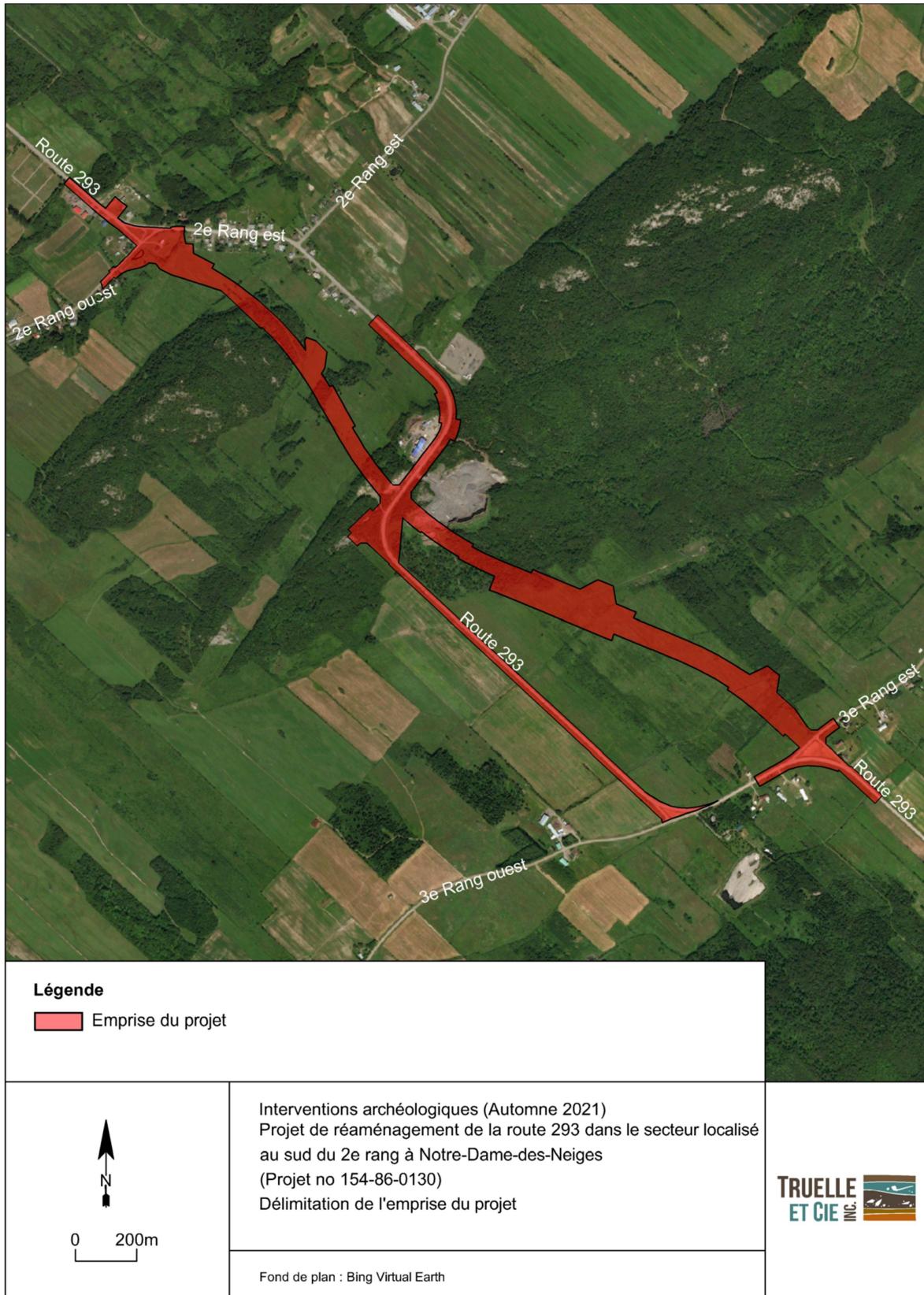


Figure 2. Délimitation de l'emprise du projet sur photo satellite

Tableau 1. Identification du projet de réaménagement de la route 293 dans le secteur localisé au sud du 2^e rang à Notre-Dame-des-Neiges

N° de projet	Localisation et description	Date de réalisation	Nombre de sondages/Tranchées	Résultats
154-86-0130	Localisation générale du projet de réaménagement de la route 293 dans le secteur localisé au sud du 2 ^e rang à Notre-Dame-des-Neiges	De manière discontinue entre le 7 septembre et le 16 novembre 2021	11 tranchées mécaniques et 283 sondages manuels	Mise au jour de vestiges maçonnés en pierre et en béton associés à un ancien bâtiment agricole construit au milieu du XIX ^e siècle et détruit au cours des années 1970 (zone 8) et découverte d'éclats en chert dans un possible déblai (zone 3).

1.3 Organisation du rapport

Le présent rapport est constitué de huit parties distinctes incluant la présente introduction qui décrit le mandat octroyé à la firme Truelle et Cie Inc. et qui définit également l'emprise globale du projet. Il est d'abord question de la méthodologie employée pour la réalisation des travaux d'inventaire archéologique. Les sections suivantes font respectivement état des cadres géographique et culturel ancien ainsi que du contexte historique et des connaissances archéologiques acquises jusqu'à maintenant concernant le secteur global d'intervention. Par la suite, les résultats des travaux d'inventaire réalisés sont présentés. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur les conclusions et les recommandations découlant de ceux-ci.

2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie employée est conforme à celle prescrite par le MTMD :

- Effectuer, préalablement à la réalisation de toute expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la réalisation et à la localisation d'inventaires archéologiques, à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise d'un projet de construction devant être inventoriée;
- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euro-qubécoise qu'autochtone, aux fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans un rapport de recherche archéologique;
- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à la compréhension de l'occupation humaine ancienne du contexte du projet de construction devant être inventorié

2.1 Inventaire archéologique

- Effectuer un ou des inventaires archéologiques visant à vérifier la présence ou l'absence de sites préhistoriques et historiques autochtones ainsi qu'historiques euro-qubécois;
- Toute expertise archéologique comprend la réalisation d'une inspection visuelle systématique de l'aire d'intervention dans la mesure où celle-ci soit accessible de façon sécuritaire. Cette inspection a pour objectif de permettre l'identification d'éventuels biens archéologiques visibles en surface;
- Les secteurs dont les sols sont irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, les secteurs en fortes pentes, les milieux humides et les affleurements rocheux doivent systématiquement faire l'objet d'une inspection visuelle;
- Toutes les superficies propices doivent faire l'objet de sondages disposés systématiquement en quinconce et espacés entre eux d'une distance approximative de 15 m ou selon les stipulations du Ministère. Chaque sondage doit avoir une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm (surface de 900 cm²). Tous les sondages doivent être localisés à l'aide d'un appareil GPS, nonobstant la marge d'erreur de l'appareil employé. Un avertissement à cet égard doit être fait au rapport de recherche archéologique. Le contenu excavé dans chaque sondage doit être vérifié minutieusement à la truelle et le couvert végétal et organique superficiel, déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens ou des sites archéologiques. Lorsque les excavations sont réalisées dans un secteur ayant fait l'objet d'un aménagement paysager (ex. : halte routière, parterre de fleurs, propriété à usage résidentiel, etc.), le couvert végétal doit être prélevé de manière à permettre la remise en état des lieux et le terrain doit être nettoyé une fois

les sols remis en place. Lorsque le contexte le permet, le Ministère recommande l'usage de bâches disposées de manière à isoler les déblais d'excavation des aménagements à préserver;

- Des sondages tests mesurant 50 cm sur 50 cm doivent être réalisés et atteindre la profondeur prescrite dans le présent document (article 1.6). Toutes les informations pertinentes pour chacun d'eux doivent être consignées. De plus, un croquis stratigraphique doit être produit, et les coordonnées géographiques, la marge d'erreur de l'appareil GPS ainsi que l'altitude (NMM) de chaque sondage test doivent être notées. Lorsqu'un mandat se déroule dans les limites d'un projet ne comprenant aucun aménagement routier existant, les sondages tests doivent être réalisés à tous les 500 m le long du centre-ligne du projet et chaque fois qu'une différence significative est observée au niveau des sols ou de l'environnement physique. Lorsqu'un mandat se déroule dans les limites d'un aménagement routier existant, un sondage test doit être effectué pour chaque secteur archéologique identifié et chaque fois qu'une différence significative au niveau des sols et du terrain est observée;
- Lorsqu'un site archéologique est découvert ou identifié au cours d'un inventaire archéologique, celui-ci doit être localisé, délimité, puis qualitativement et quantitativement évalué;
- Lorsque des biens archéologiques sont mis au jour lors de sondages ou observés en surface, des sondages supplémentaires doivent être réalisés en périphérie à une distance maximale de 5 m les uns des autres afin de déterminer la superficie du site identifié et de procéder à son évaluation;
- Les sondages supplémentaires réalisés en périphérie d'un sondage positif doivent être de 50 cm sur 50 cm et être excavés à la pelle;
- Les biens archéologiques identifiés dans les sondages doivent être localisés par rapport au niveau de sol de référence;
- Toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographiques nécessaires à la compréhension des biens archéologiques doivent être prises;
- Tous les sondages positifs doivent être précisément localisés en fonction de l'arpentage existant ou sinon arpentés sur le terrain à partir d'un point de référence identifiable et tous les sondages effectués doivent être comptabilisés; sondages archéologiques positifs et négatifs différenciés;
- Dans le cas de l'implantation d'un quadrillage ou d'alignements de sondages, un plan de référence doit être préparé et joint au rapport;
- Tous les sondages archéologiques doivent être obligatoirement remblayés;
- Tout aménagement, structure ou organisation de l'espace, de nature anthropique, à l'état de vestige autre qu'archéologique, doit être l'objet d'une description détaillée, d'un relevé cartographique à l'échelle du plan de construction, d'un croquis et d'un relevé photographique;

- Chaque site archéologique identifié doit être évalué en tenant compte de son intégralité physique et une description de son contexte environnemental doit être complétée;
- Le cas échéant, le prestataire doit proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans l'emprise d'un projet de construction, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques éventuellement identifiés ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux devant être effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci.

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE

3.1 Environnement actuel

Le secteur d'intervention se trouve dans l'unité de paysage régional de Rimouski (Robitaille et Saucier 1998). Cette unité, qui forme la bande littorale entre Kamouraska et Matane, se caractérise par un relief très doux ponctué de quelques buttes rocheuses et de coteaux. Entre Rimouski et Trois-Pistoles, ces collines forment des crêtes allongées parallèles au fleuve (axe sud-ouest/nord-est). Le socle rocheux est de nature sédimentaire, formé de shale, congolomérat, mudslate, grès, quartzite et arénite quartzitique (SIGEOM 2022). La plupart des sols dans le secteur sont décrits comme des loams plus ou moins argileux ou pierreux issus de dépôts d'argile marine ou de tills (IRDA 2009). Le secteur d'intervention est caractérisé par un paysage rural agricole ainsi que par quelques zones boisées. Il se trouve dans le sous-domaine bioclimatique de l'érablière à bouleaux jaunes.

Quelques petits cours d'eau traversent le secteur d'intervention. La plupart de ceux-ci sont de faible importance et s'assèchent en période d'étiage. Dans la portion nord-ouest du secteur, ils se rattachent au bassin versant de la rivière Renouf. Les cours d'eau de la portion nord-est se jettent quant à eux dans la rivière Rioux, située à l'est de la ville de Trois-Pistoles. La portion sud-est du secteur d'intervention est comprise dans le bassin versant de la rivière Harton tandis que sa partie sud-ouest se draine vers la rivière Deschenes, qui se déverse dans la rivière Trois-Pistoles. Tout le réseau hydrographique se déverse éventuellement dans le fleuve Saint-Laurent situé au nord-ouest du secteur d'intervention.

3.2 Paléoenvironnement

Dégénération et régression marine

Il y a 21 000 ans, l'Amérique du Nord subit son dernier maximum glaciaire alors que l'entièreté du Québec se trouve sous plusieurs kilomètres de glace. Le complexe de calotte glaciaire Nord-américain du Wisconsinien supérieur (*Late Wisconsinan North American ice sheet complex*), centré sur le Bouclier canadien, s'étire alors du pôle Nord jusqu'au sud des Grands Lacs (Dyke 2004). Cette ère glaciaire entre toutefois dans une phase de régression définitive, qui, sur plus de 15 000 ans, libérera progressivement les territoires que nous connaissons aujourd'hui tout en les façonnant.

La marge méridionale de l'*Inlandsis laurentidien*, calotte glaciaire centrée sur la péninsule du Québec-Labrador, débute ainsi son retrait vers le nord et aux alentours de 13 500 ans AA, se trouve à la frontière sud du Québec. L'estuaire du Saint-Laurent est pour sa part déjà déglacé, et est occupé par la mer pro-glaciaire de Goldthwait. Celle-ci se rend jusqu'à la hauteur de l'île d'Orléans où la présence du glacier l'empêche de pénétrer plus haut dans la vallée du Saint-Laurent. Elle isole par le fait même une calotte glaciaire régionale du côté des Appalaches, qui survivra pendant longtemps sur les hauts sommets de la Gaspésie. Vers 13 400 ans AA, cette masse glaciaire est en contact direct avec la mer de Goldthwait dans la région de Rimouski (Hétu 1998). Cette proximité se manifeste par des deltas de contact glaciaire imposants dans plusieurs vallées du Bas-Saint-Laurent (Hétu 1998) et de la Gaspésie (Hétu 2000). Ces derniers resteront

actifs jusqu'au moins 11 000 ans AA. À mesure que la calotte glaciaire appalachienne se retire vers l'amont des montagnes, les basses terres sont progressivement inondées par la mer de Goldthwait.

En amont de la vallée du Saint-Laurent, le retrait du glacier est suivi par la formation d'imposants lacs pro-glaciaires qui occupent les vallées. Le lac Candona, formé par la fusion des lacs Vermont et Iroquois, occupera les basses terres du Saint-Laurent jusque vers 13 000 AA, moment où le bouchon glaciaire qui restreignait l'entrée des eaux marines à la hauteur de Québec se rompt. L'eau douce du lac Candona se vidange alors dans la mer de Goldthwait et celle-ci pénètre dans les basses terres du Saint-Laurent, donnant naissance à la mer de Champlain. Ces mers glaciaires auront un impact capital sur la formation des anciennes lignes de rivage et sur les formes géomorphologiques que l'on observe aujourd'hui en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Dans le Bas-Saint-Laurent, le retrait des masses glaciaires laurentidiennes puis appalachianes aura pour effet d'activer un relèvement isostatique des terres qui émergeront progressivement de la mer de Goldthwait. La régression marine se produisit à un rythme plutôt lent dans le premier millénaire suivant la déglaciation. En effet, des datations obtenues sur des coquillages collectés dans des dépôts sédimentaires identifiés entre 120 m et 140 m NMM d'altitude au Bic, à St-Fabien et à Rimouski, indiquent que le niveau marin relatif serait demeuré à proximité de la limite marine maximale au moins jusque vers 12 400 ans AA, si ce n'est plus tardivement encore (Hétu 1998). L'émergence des terres n'aurait alors été que d'une vingtaine de mètres en 1 400 ans. Après 12 000 ans AA, l'émergence se serait grandement accélérée, soit de l'ordre de 40 à 50 mètres en un millénaire. Le niveau marin relatif se serait alors trouvé dans la région de Rimouski à 75-80 m NMM entre 11 000 et 11 500 ans AA. À Saint-Fabien, des dépôts marins d'une altitude de 70 m NMM ont été datés de $10\,680 \pm 90$ ans AA.

Le lent retrait du glacier dans la région montre des indices de plusieurs récurrences glaciaires. Entre 12 400 et 12 000 ans AA, la marge de la calotte glaciaire appalachienne se stabilise d'ailleurs à environ 13 km du littoral actuel. Malheureusement, par manque de données, les dynamiques de la déglaciation ne sont pas actuellement connues au-delà de cette distance à l'intérieur des terres (Hétu 1998).

L'emprise du projet, qui se situe à environ 2 à 6 km au sud du littoral et entre 70 m et 180 m NMM d'altitude, aurait ainsi été déglacée puis immédiatement envahie par la mer de Goldthwait sur les trois quarts de sa hauteur entre 13 000 et 12 400 ans AA. On peut s'attendre à ce que le niveau marin maximal ait été atteint dans ce secteur entre 140 et 166 m NMM (Locat 1977; Hétu 1998). Le niveau marin relatif a dû demeurer relativement élevé pendant tout le treizième millénaire et une bonne partie du douzième millénaire avant aujourd'hui. Aux alentours de 11 000 ans AA, le niveau de la mer de Goldthwait devait se trouver à la limite nord de l'emprise du projet, à 70 m NMM. L'emprise du projet en soit devait être alors déglacée, mais toujours fortement influencée par le dynamisme de fonte de la calotte appalachienne qui se trouvait en amont du bassin versant.

La période comprise entre 12 000 et 10 000 ans AA est décrite par Dionne (1977) comme une phase marine transgressive à ses débuts puis fortement régressive, influencée par le relèvement isostatique rapide. La phase suivante qu'il nomme le Goldthwaitien III (9 000 à 8 000 ans AA) correspond pour sa part à une période exclusivement régressive. Celle-ci est caractérisée par une

forte érosion, et par le creusement profond des lits de cours d'eau dans les dépôts glacio-marins déposés lors de la période précédente. Au terme de cette période, le niveau marin relatif se trouve approximativement au niveau actuel.

S'en suivent plusieurs épisodes de transgressions et de bas niveau marin qui ont été documentés plus en détail dans la région de Rivière-du-Loup par Jean-Claude Dionne (2002) (**figure 3**). Dans ce secteur, qui se trouve environ à une cinquantaine de kilomètres en amont de Trois-Pistoles, le niveau de la mer serait descendu d'environ 5 à 10 m sous la limite marine actuelle durant l'intervalle 7 000 à 6 000 ans AA. Ce bas niveau marin relatif est suivi d'une remontée importante qui aurait atteint plus de 12 m NMM sur la côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent. Cette remontée, que l'on nomme la Transgression laurentienne, est généralement enregistrée entre 5 600 et 4 000 ans AA, et a eu un impact considérable sur l'habitabilité des côtes vers la fin de la période Archaique. Elle eut également pour effet d'éroder les rivages contemporains du bas niveau marin présent entre 7 000 et 6 000 ans AA, emportant par conséquent la plupart des traces d'occupation correspondant à cette période.

Durant les trois derniers millénaires, le niveau marin relatif s'est progressivement stabilisé au niveau actuel, tout en démontrant quelques signes de faibles transgressions et régressions. Ces dernières fluctuations ont façonné les lignes de paléo-rivages qui sont toujours visibles aujourd'hui, notamment les rivages Micmac et Mitis.

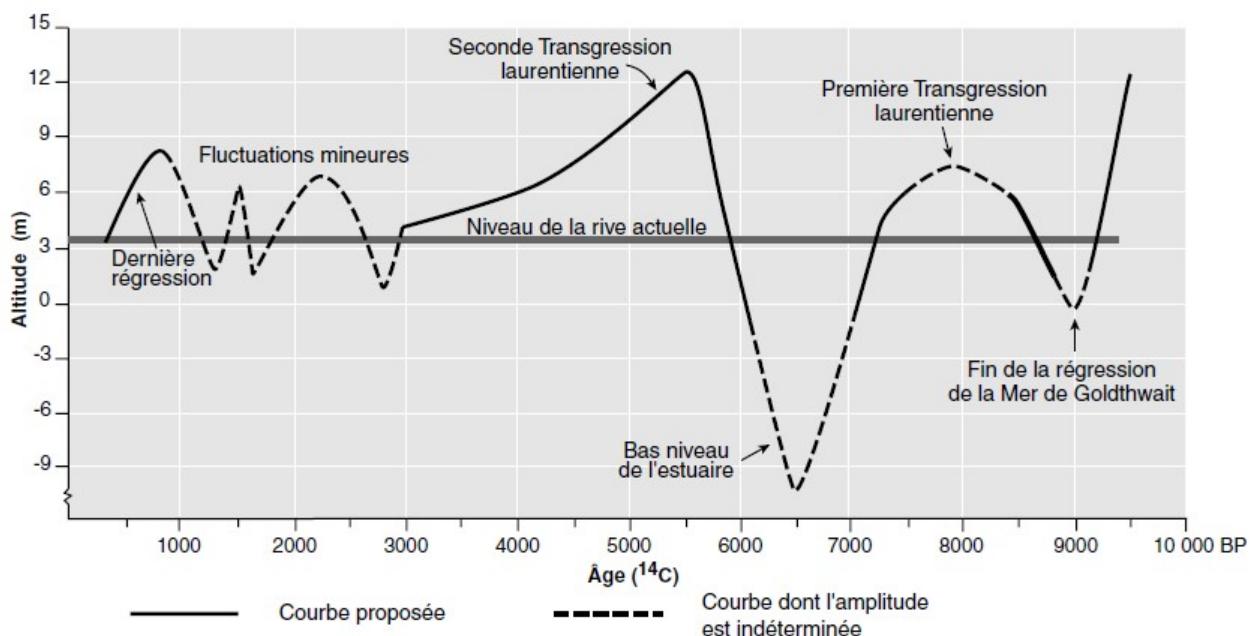


Figure 3. Courbe des fluctuations du niveau marin relatif durant l'Holocène pour la côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent (selon Bélanger 1993; image tirée de Dionne 2002 : 36)

Développement de la végétation et du milieu biophysique

Les analyses palynologiques réalisées dans des lacs à plusieurs endroits dans le Bas-Saint-Laurent nous permettent de dresser un portrait général de la colonisation végétale et des types

d'environnements que l'on pouvait retrouver dans le secteur de Trois-Pistoles après la déglaciation. Cette section se base principalement sur les travaux de Pierre J.H. Richard et de Alain C. Larouche (1994) dans le secteur de Rimouski.

Ces auteurs décrivent d'abord une phase de toundra herbeuse qui aurait débuté vers 9 700 ans AA. Il est possible que la datation maximale de ces premières traces végétales ait été retardée par la présence de glace annuelle sur les lacs échantillonnés. Vers 9 500 ans AA, la végétation s'épaissit pour devenir une toundra arbustive comportant notamment du bouleau glanduleux (*betula*), du saule (*Salix sp.*), de la shephardie du Canada (*Sphedria canadensis*) et peut-être déjà du myrique baumier (*Myrica gale*). La toundra arbustive n'aurait perduré qu'environ 200 ans. En effet, dès 9 300 ans AA, on note l'arrivée du peuplier faux-tremble (*Populus tremuloides*) qui sera rapidement remplacé par l'épinette noire (*Picea mariana*). Le climat est alors en voie de se réchauffer et les températures moyennes auraient été d'environ 5 degrés Celsius plus basses qu'aujourd'hui. L'environnement soutenait probablement déjà à ce moment des troupeaux de grands mammifères comme le caribou et peut-être même des animaux de la mégafaune du Pléistocène comme les mammouths et mastodontes. La présence de cette faune aurait rendu le territoire attractif et habitable pour l'humain dès cette époque.

À partir de 9 000 ans AA débute la phase d'afforestation. L'épinette noire prend de plus en plus d'importance dans les données polliniques, démontrant la formation de pessières plus ou moins denses mais discontinues. Le caractère arbustif du couvert forestier serait demeuré très présent durant cette première phase d'afforestation comme en témoignent les nombreux restes polliniques associés au myrique baumier (*Myrica gale*), à la viorne comestible (*Viburnum edule*) et au genévrier commun (*Cupressaceae*). Le paysage aurait alors ressemblé à celui des pessières à cladines présentes dans le Subarctique aujourd'hui. Vers 8 800 ans AA toutefois, une recrudescence de l'aulne crispé (*Alnus crispa*) indique que le phénomène d'afforestation s'inverse. Cela pourrait s'expliquer par un épisode de refroidissement du climat, lors duquel le mélèze (*Larix sp.*) et le tremble (*Populus tremula*) reprennent également de l'importance. Le sapin baumier (*Abies balsamea*) colonise le secteur vers 8 050 ans AA, accompagné d'un accroissement important de bouleau à papier (*Betula papyrifera*). La présence toujours importante d'aulne crispé (*Alnus crispa*) dans l'assemblage pollinique implique cependant des forêts toujours ouvertes. La sapinière à bouleau blanc demeurera en place jusque vers 6 500 ans AA. On note également la présence d'érable à épis (*Acer spicatum*) et d'if du Canada (*Taxus canadensis*). Lors de cette phase d'afforestation, le territoire soutient une biomasse de plus en plus importante et de plus en plus diversifiée. On peut alors s'attendre à retrouver une variété d'espèces forestières aquatiques (castor, loutre, vison, oies, canards, etc.) et terrestres (lynx, orignal, caribou, lièvre, gelinotte, hermine, ours, etc.).

Entre 6 500 et 2 250 ans AA, le couvert forestier est désormais complètement formé. Le sapin baumier (*Abies balsamea*) est toujours présent en importance, mais l'érable à sucre (*Acer Saccharum*) et le pin blanc (*Pinus strobus*) prennent de plus en plus de place. On note l'arrivée du bouleau jaune (*Betula alleghaniensis*) vers 4 500 ans AA, qui est aujourd'hui une essence importante dans la région. À partir d'environ 6 000 ans AA, les conditions climatiques et environnementales sont désormais semblables aux conditions actuelles. Le couvert forestier est par conséquent occupé par toutes les essences disponibles à la colonisation et les niches écologiques sont comblées par la faune actuelle.

4. CADRE CULTUREL ANCIEN

Les informations utilisées pour traiter du cadre culturel ancien proviennent pour la plupart de l'étude de potentiel de la firme Patrimoine Experts S.E.N.C. (Roche-Dessau 2013), qui elle-même s'est basée sur de nombreuses publications touchant à la préhistoire du Québec et s'est référée à des interventions archéologiques menées sur le territoire du Bas-Saint-Laurent.

En somme, l'occupation préhistorique du Québec méridional est découpée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole.

4.1 Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)

Dans le Nord-Est américain, l'époque de peuplement humain initial correspond à la période culturelle paléoindienne. Celle-ci se divise en deux phases, soit une phase ancienne (12 000 à 10 000 ans AA) et une phase récente (10 000 à 8 000 ans AA). Les groupes humains du Paléoindien étaient adaptés à un environnement froid de type subarctique et exploitaient des terres récemment libérées des glaces où par endroits la mégafaune du Pléistocène survivait encore. Pratiquant un nomadisme à grande échelle, les Paléoindiens parcouraient de grandes distances pour suivre la migration des grands mammifères, notamment des caribous, et pour exploiter des gisements de matière première de bonne qualité. C'est d'ailleurs les différences technologiques au niveau des outils en pierre taillée qui permet de distinguer les groupes des phases anciennes et récentes du Paléoindien. Au Québec, la région du lac Mégantic en Estrie a livré des traces matérielles datant de 10 500 ans AA et pouvant être associées au Paléoindien ancien (Chapdelaine 2004 : 19). Les pointes de projectile utilisées durant cette période possédaient une cannelure proximale caractéristique, une technologie que l'on associe aux cultures Clovis et Folsom.

Dans la région qui nous concerne, les premières occupations correspondent à des sites du Paléoindien récent (10 000 à 8 000 ans AA). Les restes matériels associés à ceux-ci sont marqués par la présence de pointes de forme lancéolée à retouches parallèles que l'on associe à la culture Plano. Des campements de culture Plano ont été localisés principalement en Gaspésie, sur de hauts plateaux surplombant aujourd'hui l'estuaire du Saint-Laurent comme à La Martre (Chalifoux 1999 : 69-79), à Sainte-Anne-des-Monts (Benmouyal 1988) et dans le Bas-Saint-Laurent, le long d'anciennes terrasses fluviales comme à Rimouski (Chapdelaine et Dumont 1994), à Price (Pintal 2006 : 1-20), à Squatec (Dumais et Rousseau 2002 : 55-75) ou dans le parc national du Bic (Dumais 1988) (Roche-Dessau 2013 : 11). Ces sites ont été retrouvés pour la plupart sur d'anciens rivages de la mer de Goldthwait, à des altitudes s'échelonnant entre 15 m et 102 m NMM.

Les paysages exploités par les Planos dans les environs de Rimouski devaient ressembler à ceux que l'on retrouve aujourd'hui dans la région de Kuujjuaq au Nunavik. On y retrouvait un paysage végétal très ouvert, où poussaient dans le creux des vallées et sur les rives des lacs des trembles, épinettes noires, mélèzes, bouleaux blancs et peut-être des sapins baumiers. Sur les hauts plateaux et les zones exposées, une toundra arbustive constituée notamment d'aulne crispé devait offrir des points de vue très dégagés sur le territoire (Richard et Larouche 1994).

L'étude de potentiel réalisée par la firme Patrimoine Experts S.E.N.C. (Roche-Dessau 2013) a d'ailleurs permis d'identifier, dans l'emprise du projet, plusieurs surfaces d'accueil jugées propices à l'occupation humaine au cours de la période paléoindienne. Ces zones à potentiel (A-1 à A-6), correspondent à d'anciens rivages et cordons littoraux associés à la mer de Goldthwait.

4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)

L'Archaïque regroupe un ensemble de manifestations culturelles diverses qui s'échelonnent sur une grande période comprise entre 9 500 et 3 000 ans AA. On y rassemble ainsi des traits qui se distinguent des comportements paléoindiens, et qui précèdent l'introduction de la poterie dans les technologies des occupants de la vallée du Saint-Laurent. Cette période est découpée en trois phases soit l'Archaïque ancien (9 500 à 7 000 ans AA), l'Archaïque moyen (7 000 à 5 500 ans AA) et l'Archaïque récent (5 500 à 3 000 ans AA). Par définition, les populations humaines de l'Archaïque s'adaptent à un environnement en voie de se stabiliser. Les assemblages lithiques associés à cette période traduisent une utilisation variée d'un grand nombre de matériaux de taille et de techniques qui correspondent à une multiplication d'adaptations régionales. On note d'ailleurs l'apparition de la technologie de façonnage de la pierre par bouchardage et polissage, qui permettra aux populations autochtones de fabriquer des haches, des herminettes et des gouges nécessaires au travail du bois, mais également des poids de filets à pêche et des pointes de projectile.

L'Archaïque ancien (9 500 à 7 000 ans AA) est caractérisé dans l'estuaire du Saint-Laurent par des sites associés à la tradition de l'Archaïque du Maine. Celle-ci se distingue par l'utilisation de petits outils en quartz ainsi que des outils lourds en pierre polie comme des haches, des gouges et des herminettes. La distribution de ces sites et les restes fauniques qui y ont été retrouvés laissent supposer que ces groupes exploitaient principalement les ressources maritimes (Plourde 2010 : 6).

L'Archaïque moyen (7 000 à 5 500 ans AA) est contemporain de la phase de bas niveau marin enregistré dans l'estuaire (Dionne 2002). Comme la plupart des occupations côtières associées à cette période ont été érodées lors de la Transgression laurentienne, peu de données archéologiques permettant d'étudier cette phase nous sont parvenues. Néanmoins, on recense quelques sites témoignant de cette période du côté nord de l'estuaire (Fortier 2010; Pintal 1995 et 2010) et en Estrie (Burke et Chapdelaine 2017). Ces sites sont dominés par la présence de grandes pointes bifaciales à pédoncule associées aux cultures Stark et Neville.

Lors de l'Archaïque récent (5 500 à 3 000 ans AA), les choses se complexifient grandement. On assiste à une multiplication des sites, s'expliquant possiblement par une hausse démographique et par la stabilisation des conditions environnementales dans la plus grande partie du Québec. Les groupes humains tendent de plus en plus à réduire leur mobilité et à se spécialiser dans l'exploitation des ressources régionales. C'est également à cette époque que l'on voit s'établir des réseaux d'échanges de grande envergure qui remontent désormais jusqu'aux Grands-Lacs. Par ces réseaux circulent notamment le cuivre natif, certains types de pierre comme les ardoises rubanées servant aux objets d'ornements, mais aussi des idéologies qui se traduisent par des rites funéraires élaborés. Plusieurs grandes traditions se diffusent ainsi et s'entrecoupent sur le territoire : l'Archaïque laurentien en provenance du Haut-Saint-Laurent et de l'Outaouais;

l’Archaïque maritime en provenance du golfe du Saint-Laurent et du Labrador, puis l’Archaïque du Bouclier qui se développe dans le monde boréal et subarctique.

Quelques sites de la période archaïque ont été documentés dans la région, notamment sur le littoral de l’estuaire sur le territoire de Kamouraska et au parc national du Bic. L’ancienneté de ces occupations remonterait environ entre 4 500 et 2 500 ans AA (Dumais 1988; Roche-Dessau 2013). À l’intérieur des terres, au Témiscouata, neuf sites de la période archaïque ont été identifiés, dont certains qui ont livré des traces d’occupation remontant au paléoindien récent (Chalifoux, Burke et Chapdelaine 1998). Selon l’étude de potentiel réalisée pour l’emprise du projet, des vestiges datant de la période archaïque pourraient se trouver dans certaines portions de cette dernière, notamment au niveau des terrasses marines (Roche-Dessau 2013 : 12).

4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)

Vers 3 000 ans AA, les populations humaines commencent à expérimenter un mode de vie plus sédentaire en prolongeant progressivement la saison des rassemblements estivaux autour de zones de ressources abondantes. Une vie de communauté plus permanente prend ainsi racine dans les habitudes de certains groupes occupant la haute vallée du Saint-Laurent. Cette réduction de la mobilité s’accompagne notamment de changements dans l’alimentation, en incorporant aux produits issus de la chasse et de la cueillette des espèces cultivées. C’est également lors de cette période que se développe dans le Nord-est américain la technologie de la poterie, qui se perfectionnera tout au long du Sylvicole et qui deviendra un marqueur culturel et chronologique très important sur les sites archéologiques. Le Sylvicole est divisé en trois phases, soit le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA).

Les réseaux d’échanges du début du Sylvicole se superposent à ceux que l’on observait à la fin de l’Archaïque. On note ainsi au Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA), une influence culturelle importante provenant de la région des Grands-Lacs. Cette influence se fait sentir sur les sites du territoire québécois par des objets de style Meadowood, notamment des bifaces triangulaires taillés en chert Onondaga ou en matériaux locaux.

C’est au cours du Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 ans AA) que se répandra l’utilisation de la poterie dans la vallée du Saint-Laurent. Malgré une influence toujours importante de certains courants culturels présents dans la vallée de l’Ohio, les cultures Hopewell et Adena, on commence déjà à percevoir une réorganisation politique dans la vallée du Saint-Laurent qui restera sensible la même jusqu’à l’arrivée des Européens.

Au Sylvicole supérieur (1 000 à 400 ans AA), les communautés iroquoientes qui occupent principalement les basses terres du Saint-Laurent s’organisent en villages pouvant atteindre plusieurs centaines de personnes. Ces communautés exercent une certaine emprise sur l’exploitation des ressources aux abords du fleuve Saint-Laurent et partent régulièrement en expédition de chasse ou de pêche très loin dans l’estuaire.

Plusieurs sites datant de la période sylvicole ont été mis au jour dans le Bas-Saint-Laurent, en particulier dans la région du Bic (Dumais 1988), de Saint-André (Dumais 1976) et sur quelques

îles, dont celles de Kamouraska (l'île Brûlée et l'île aux Corneilles) (Tremblay et Vaillancourt 1994). Les sites du Sylvicole moyen sont plus nombreux au Bic, ce qui témoigne d'une fréquentation humaine plus importante que durant la période Archaïque (Dumais 1991 : 7). Au Témiscouata, la découverte de nombreux sites datant de cette période démontre la présence continue de groupes humains du Sylvicole inférieur jusqu'au Sylvicole supérieur (Chalifoux *et coll.* 1998 : 47-60).

Les sites archéologiques qui ont livré de la poterie iroquoienne dans le Bas-Saint-Laurent se concentrent surtout sur les îles de l'estuaire, bien qu'un bon nombre d'entre eux aient été découverts à l'intérieur des terres au Témiscouata (Chalifoux *et coll.* 1998 : 55). La présence de ces objets de culture iroquoienne du Saint-Laurent, normalement identifiée plus en amont dans l'axe laurentien, pourrait s'expliquer par l'existence d'un espace stratégique situé à l'embouchure de la rivière Saguenay, et qui toucherait la région du Bas-Saint-Laurent. À l'époque de Jacques Cartier, les Iroquois de Stadaconé auraient fréquenté et peut-être même contrôlé ce secteur dans le cadre des guerres contre d'autres nations ou pour garantir l'accès à certaines ressources importantes. Les sites iroquois retrouvés sur les îles de l'estuaire témoigneraient des déplacements saisonniers de ceux-ci vers leurs territoires de chasse et de pêche (Roche-Dessau 2013).

Le potentiel de retrouver des vestiges de cette période dans l'emprise du projet est considéré comme faible et limité seulement aux secteurs situés à proximité de la rivière Renouf.

4.4 La période autochtone historique (1500 à 1899 de notre ère)

La région à l'étude est considérée comme un territoire traditionnellement malécite. Cependant, au moins deux autres nations ont pu être présentes sur le territoire durant la période historique. Certaines sources historiques ont pu occasionnellement documenter les déplacements d'individus ou de groupes autochtones dans le Bas-Saint-Laurent. Cependant, ces informations demeurent bien souvent incomplètes.

Le territoire traditionnel des Malécites correspond au bassin hydrographique des rivières se jetant dans le fleuve Saint-Laurent entre Lévis et Rimouski (Dumais 1988 : 16 et 19; Lechasseur 1993 : 94; Michaud 2003 : 16). Autrefois, les Malécites exploitaient la rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick et entretenaient un réseau de portages reliant celle-ci à la rivière Trois-Pistoles (Dumais 1988 : 18-19; Johnson et Martijn 1994 : 26 et 28; Lechasseur 1993 : 75 et 95). À l'époque du commerce des fourrures, les Malécites fréquentent le Bas-Saint-Laurent principalement pour la chasse et la pêche, notamment à la rivière Trois-Pistoles où ils pêchent le saumon à partir du printemps. Les Innus, occupant la Côte-Nord du Saint-Laurent, agissent en tant qu'intermédiaires privilégiés avec les Français dans le commerce des fourrures, ce qui confère à la nation malécite un rôle secondaire (Roche-Dessau 2013 : 13). Les Innus fréquentent d'ailleurs régulièrement la Côte-du-Sud dès le XVII^e siècle et possiblement plus tôt. Ils s'y rendent parfois en petits groupes pour la chasse hivernale à l'original et aux petits mammifères (Lechasseur 1993 : 87 et 91). Le Jésuite Henry Nouvel produisit d'ailleurs un témoignage des plus intéressants sur un hivernement passé avec un groupe de Papinachoïs (sous-groupe des Innus/Montagnais) et d'individus d'autres nations au cours de l'hiver 1663-1664. Ce groupe de 68 personnes se réunit à l'île Verte avant de se rendre à divers endroits au Bas-Saint-Laurent pour

y chasser l'orignal. La principale préoccupation de ce groupe de Papinachois durant l'hiver 1663-1664 est de rencontrer des Iroquois, correspondant à l'actuelle nation Mohawk, avec lesquels ils sont en conflit. Selon le témoignage du père Nouvel, ils trouvèrent de nombreuses traces de campements iroquois lors de leur passage (Nouvel 1665 : 7; Roche-Dessau 2013 : 14).

Au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, les Innus sont de plus en plus décimés par la petite vérole et acculturés par les contacts soutenus avec les Français. Ils cessent donc éventuellement de fréquenter le Bas-Saint-Laurent. Les Malécites, pour leur part, occupent toujours les lieux intensivement jusqu'au début du XIX^e siècle. L'exploitation forestière et l'utilisation des rivières pour le flottage de bois commencent cependant à avoir un impact important sur leur mode de vie traditionnel. Le milieu naturel du saumon dans la rivière Trois-Pistoles est rapidement anéanti et les Malécites décident alors d'exploiter différentes rivières moins polluées (Michaud 2003 : 197 et 233). En 1874, alors que les familles malécites effectuent toujours des déplacements saisonniers, l'agent fédéral Georges Deschênes mentionne « [qu'] il y en a plusieurs familles aux Trois Pistoles, il y en a de dispersés [sic] dans plusieurs paroisses environnantes » (Michaud 2003 : 264). En 1930, il y a toujours des familles malécites qui habitent Trois-Pistoles. Bien que tombée dans l'oubli par la suite, cette nation a été reconnue par l'Assemblée nationale du Québec en 1989 et s'est depuis réorganisée (Michaud 2003 : 281, 294 et 295; Roche-Dessau 2013 : 14).

5. CONTEXTE HISTORIQUE

Le cadre historique qui est présenté dans ce rapport se concentre particulièrement sur la région de Trois-Pistoles et sa municipalité voisine de Notre-Dame-des-Neiges. Il se base amplement sur l'étude de potentiel réalisée par Patrimoine Experts S.E.N.C. en 2013 (Roche-Dessau 2013), qui concerne la zone qui a été inventoriée lors de ce mandat.

La région de Trois-Pistoles est fréquentée par des Européens dès le XVI^e siècle. En effet, des pêcheurs basques y venaient dès 1520 pour y chasser la baleine et y transformer la graisse en huile (Lechasseur 1993 : 76-79). Jacques Cartier évoque brièvement les côtes lors de son passage le long de la rive sud du fleuve, mais il ne s'y arrête pas (Gauvreau 1890 : 23). L'île aux Basques et le large de Trois-Pistoles sont également évoqués par le Jésuite Henri Nouvel, qui s'y arrête plusieurs jours en 1664 pour s'abriter des attaques des Iroquois. À travers ces écrits, on comprend que la région du Bas-Saint-Laurent est dangereuse et très peu, voire pas du tout occupée par des Européens puisque et que la navigation peut y être difficile (Nouvel 1665 : 6-8). Il semble qu'au cours des XVI^e et XVII^e siècles, une bonne partie des navires qui se rendaient en Nouvelle-France rejoignaient Tadoussac et remontaient à Québec en longeant la rive nord du Saint-Laurent. Combiné à son éloignement de la ville, cet état de situation pourrait expliquer en partie pourquoi le Bas-Saint-Laurent était peu fréquenté et un peu délaissé pendant le Régime français (Fortin et Lechasseur 1993 : 16; Nicolas 2011 : 23).

À partir du XVIII^e siècle, plusieurs seigneuries sont concédées le long de la rive sud du fleuve. En 1687, la seigneurie de Trois-Pistoles revient alors à Charles Denys de Vitré, qui siégeait au Conseil souverain de la Nouvelle-France (Beaulieu 1997 : 6; Desjardins 1997 : 19-28; Théroux 2020 : 25). Ce riche propriétaire foncier résidant à Québec, n'habitera toutefois jamais son fief et se concentrera plutôt sur le développement de différentes pêcheries (Roche-Dessau 2013 : 23; Théroux 2020 : 25). Il échange même cette possession en 1696 avec un censitaire de l'île d'Orléans, Jean Rioux. Ce dernier vient s'y installer l'année suivante, soit en 1697, avec sa famille (Nicolas 2011 : 38). Il est donc considéré comme le premier seigneur-résident de Trois-Pistoles et il construit avec sa femme Catherine Leblond une première habitation et une chapelle au bord du fleuve. Tout au long du XVIII^e siècle et ce, jusqu'à l'abolition du système seigneurial en 1854, la famille Rioux va être à la tête de la concession (**tableau 2**). En 1712, quelques années après la mort de Jean, Nicolas Rioux agrandit ses possessions en achetant la seigneurie voisine à Pierre de Niort, situé plus au nord-est (Beaulieu 1997 : 6).

Tableau 2. Liste des seigneurs de Trois-Pistoles

1687-1696	Charles Denys de Vitré
1696-1709	Jean Rioux
1709-1756	Nicolas Rioux
1756-1784	Étienne Rioux
1784-1805	Étienne Rioux fils
1805-1829	Joseph Rioux
1829-1854	Éloi Rioux (devient maire par la suite)

La population de Trois-Pistoles demeure peu nombreuse au XVIII^e siècle et est d'abord représentée par les membres de la famille proche des Rioux. On ne compte en effet que 141 habitants en 1784. Durant la première moitié du XIX^e siècle, la démographie va significativement augmenter, à la suite de l'arrivée de colons, si bien que des rangs doivent être ouverts davantage dans les terres, au sud-est du village (Bergeron Gagnon Inc. 1995 : 8; Roche-Dessau 2013 : 25). Le 2^e rang ouest est donc implanté en 1810 et le 3^e rang en 1827. On peut voir le tracé original de ces rangs sur la carte de Duncan S. Ballantyne de 1856 (**figure 4**). Par la suite, ces tracés ont vraisemblablement été modifiés lors du réaménagement des voies de circulation qui se produit au début du XX^e siècle (Rioux 1996 : 57; Roche-Dessau 2013 : 23). Plusieurs habitations vont s'implanter le long de ces rangs, dont les dates de construction s'étalent tout au long du XIX^e siècle, les plus anciennes étant situées sur le 2^e rang et les plus récentes sur le 3^e rang (Rioux 1979 : 33-43). En 1831, on compte par exemple 105 habitations sur le 2^e rang et 45 sur le 3^e (Larocque 1994 : 166; Morin 1993 : 143; Roche-Dessau 2013 : 25).



Figure 4. Extrait du Plan de la seigneurie de Trois-Pistoles par Duncan Stephen Ballantyne et datant de 1856 (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, PT.2)

Au début du XIX^e, les activités économiques demeurent principalement orientées vers l'agriculture. Les colons sont pour la plupart recensés comme étant des cultivateurs en 1831 (Morin 1993 : 151; Roche-Dessau 2013 : 23). Au fur et à mesure de l'ouverture des rangs, les terres sont progressivement défrichées pour être mises en culture ou en pâture (**figure 5**). La fin du XIX^e est également marquée par le développement de beurreries (D'Amours 1997 : 296; Roche-Dessau 2013 : 25).



Figure 5. Carte postale montrant la ville de Trois-Pistoles vue depuis le sud [vers 1890 – vers 1965] (BAnQ, P547, S1, SS1, SSS1, D696)

L’augmentation de la population va croître considérablement au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, surtout lors des travaux de construction du chemin de fer de l’Intercolonial. La municipalité de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles est alors fondée en 1845 et va perdurer jusqu’en 1916, lorsqu’en raison de conflits paroissiaux, le village de Trois-Pistoles décide de se détacher de la municipalité Notre-Dame-des-Neiges. Depuis la première moitié du XX^e siècle, les activités agricoles restent majoritaires dans les terres et le village reste concentré autour de la route 132, la rue Notre-Dame et la rue Jean-Rioux (**figure 6**). Le **tableau 3** retrace la chronologie du développement de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles depuis le XVII^e siècle.



Figure 6. Photographie aérienne de Trois-Pistoles prise en 1927 (BAnQ, E21, S110, SS1, SSS1, PN47-26)

Tableau 3. Chronologie du développement de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles (modifiée d'après Roche-Dessau 2013 : 26)

À partir de la première moitié du XVI ^e siècle	Île aux Basques fréquentée par les chasseurs de baleines
1664	Passage du Jésuite Henry Nouvel
1697	Arrivée du seigneur Jean Rioux et sa famille
1713	Premier registre paroissial
1784	Trois-Pistoles : 141 habitants
1790	Trois-Pistoles : 196 habitants
1810	Ouverture du 2 ^e rang Ouest
1824	Trois-Pistoles : 1 633 habitants
1827	Ouverture du 3 ^e rang
1827	Érection canonique de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges
1844	Trois-Pistoles : 2 525 habitants
1845	Fondation de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles
1851	Trois-Pistoles : 2 847 habitants
1860	Trois-Pistoles : 3 451 habitants
1870	Trois-Pistoles : 3 967 habitants
1880	Trois-Pistoles : 2 872 habitants
1916	Détachement de Trois-Pistoles de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges
2008	Trois-Pistoles : 3 372 habitants
2008	Notre-Dame-des-Neiges : 1 242 habitants

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE

6.1 Interventions archéologiques et découvertes antérieures

Selon le portail de la Sécurité publique du Québec, il n'y a pas de sites archéologiques connus dans un rayon de cinq kilomètres autour de l'emprise du projet. Le site le plus près de l'aire inventoriée se situe à l'embouchure de la rivière Trois-Pistoles, sur sa rive est. Il s'agit du site DaEh-2, découvert au début des années 1970, qui a livré, lors de l'inspection visuelle d'un champ, plusieurs artéfacts en pierre taillée (Rousseau 1972 : 18-19). Sa datation n'a toutefois pu être précisée. Dans la région de Trois-Pistoles, on note également la présence d'un ensemble de sites qui s'organisent sur l'île aux Basques et qui témoignent d'une fréquentation longue de ce lieu. On y trouve tout d'abord quelques occupations qui précèdent l'arrivée des Européens, datées du Sylvicole moyen et supérieur. Il y a également plusieurs établissements sur l'île datant de la période historique, dont certains sont associés aux Basques qui y avaient bâti des fours pour la fonte de l'huile de baleine (Patrimoine Experts S.E.N.C. 2003 : 36) (**figure 7**).

Quelques inventaires archéologiques ont de plus été réalisés à moins de 5 kilomètres de l'emprise du projet, principalement dans le cadre d'un projet de réfection du réseau routier (**figure 7**). On note ainsi une intervention effectuée dans les limites de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, à l'ouest de l'intersection de la route 132 et de la rue Notre-Dame Ouest (Patrimoine Experts S.E.N.C. 2003 : 35-48). Une autre intervention a aussi été réalisée au sud de Trois-Pistoles, plus précisément à l'intersection de la route 293 et du 4^e rang Ouest (Ethnoscop 2006 : 62). Ces interventions n'ont toutefois pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques. Enfin, il est à noter que les berges du fleuve Saint-Laurent, entre l'embouchure de la rivière Trois-Pistoles et la grève Fatima, ont fait l'objet d'inspections visuelles dans le but d'identifier des vestiges archéologiques (Lalande 1987). Aucun témoin archéologique d'importance n'y a cependant été mis au jour.

6.2 Potentiel archéologique du secteur d'intervention

L'emprise du projet, qui s'étendait entre les 2^e et 3^e rangs de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, près de Trois-Pistoles, a déjà l'objet d'une étude de potentiel archéologique en 2013 réalisée par la firme Patrimoine Experts S.E.N.C. pour le compte de Roche-Dessau (2013). À partir des données paléoenvironmentales, topographiques, géomorphologiques et historiques, plusieurs secteurs avaient été identifiés comme à risque de receler des sites archéologiques aussi bien associés à la période préhistorique qu'historique. Les informations présentées ci-dessous, qui ont pour objectif de présenter ces zones, sont donc tirées de cette étude de potentiel.

Potentiel préhistorique

L'étude de potentiel (Roche-Dessau 2013) a permis de déterminer six zones susceptibles d'avoir été fréquentées au cours de la préhistoire. Elles se concentrent particulièrement dans la partie ouest de l'emprise du projet, à des altitudes variant entre 60 m et 100 m NMM (**figure 8**). Elles correspondent toutes à des replats ou à des cordons littoraux liés à l'ancienne mer de Goldthwait qui, dans la région, se retire à partir de 11 000 ans AA.



Figure 7. Localisation des données archéologiques et patrimoniales connues à proximité de l'emprise du projet

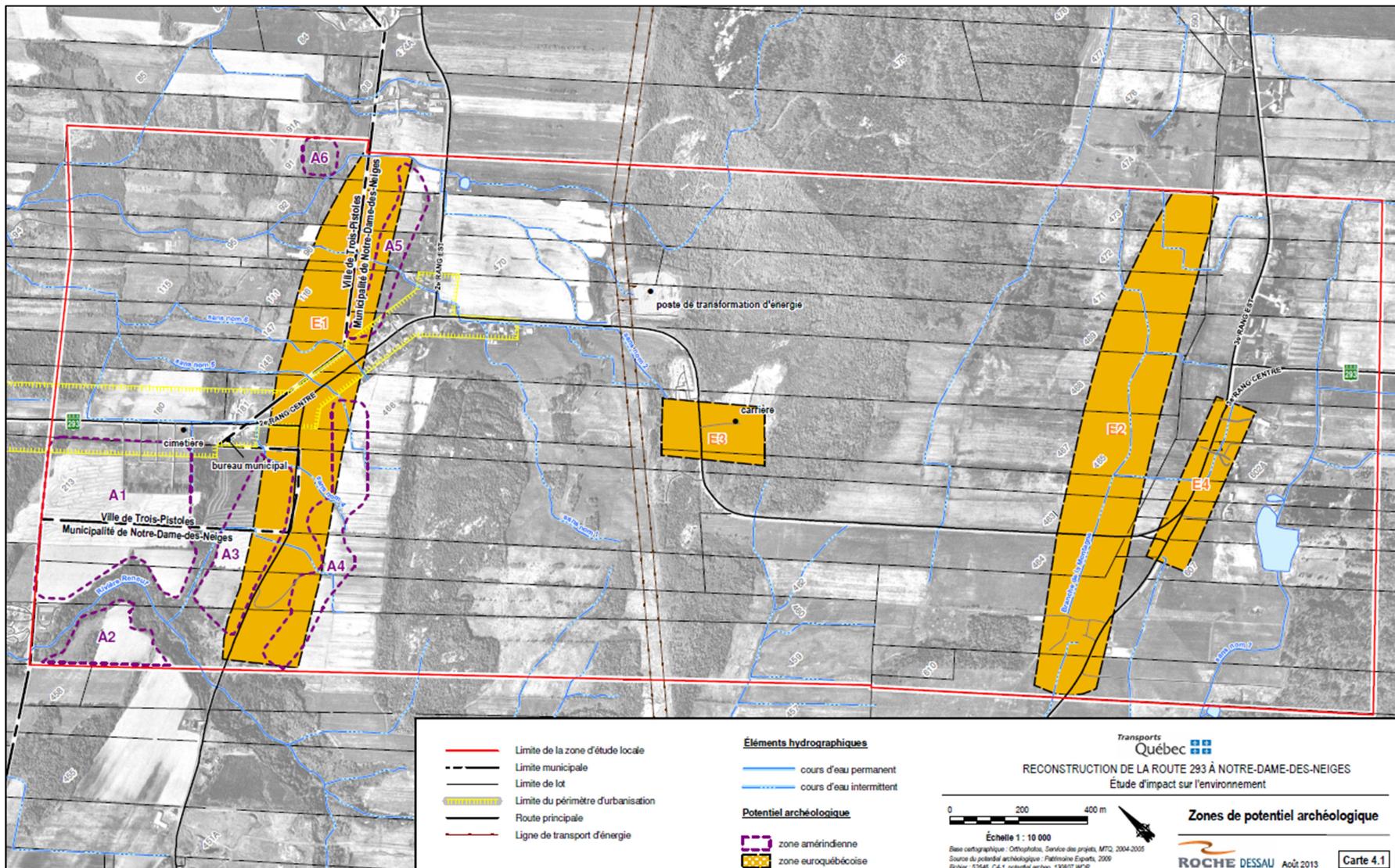


Figure 8. Localisation des zones à potentiel archéologique identifiées dans l'étude de Patrimoine Experts S.E.N.C. (Roche-Dessau 2013 : 17)

On peut supposer que des groupes humains aient pu fréquenter de manière sporadique ces espaces pour y exploiter les ressources locales, peut-être la biomasse marine, lorsque l'eau se trouvait plus haute, ou les grands mammifères terrestres comme les caribous. Parmi les tous les ruisseaux qui parcourent l'emprise du projet, plusieurs ont aussi pu offrir des espaces intéressants pour des occupations humaines. Ce sont majoritairement des campements de courte durée, qui pourraient dater des périodes paléoindiennes et archaïques, qui sont ainsi envisagés (Roche-Dessau 2013 : 15-17).

L'ensemble de ces zones, mis à part la zone A6 correspondant à une petite forêt, sont déboisées et cultivées. Cela limite grandement la possibilité d'y retrouver des vestiges préhistoriques car les activités agricoles ont fort probablement perturbé les sols du secteur. En effet, il est assez courant, au Québec, de trouver des sites préhistoriques à faible profondeur, dans les 50 premiers centimètres de sol, qui sont donc facilement détruits par le passage de la machinerie lourde et les labours. L'étude de potentiel avait finalement prescrit un inventaire archéologique manuel pour évaluer la présence de sites préhistoriques dans les zones répertoriées (Roche-Dessau 2013 : 19).

Potentiel historique

Plusieurs zones à potentiel archéologique historique ont également été identifiées dans le cadre de l'étude de potentiel (Roche-Dessau 2013) (**figure 8**). Elles sont principalement liées au développement urbain fort que connaissent les municipalités de Trois-Pistoles et Notre-Dame-des-Neiges au début du XIX^e siècle. Sous le Régime français, l'occupation euro-qubécoise était en effet très limitée et se concentrerait plus au bord du fleuve et sur l'île aux Basques. En 1696, le premier seigneur-résident de Trois-Pistoles, Jean Rioux, fait par exemple construire sa demeure près du quai actuel (Beaulieu 1997 : 6). À cette période, les terres en retrait du Saint-Laurent étaient alors certainement fréquentées de manière sporadique pour la chasse, le défrichement et la culture, des activités qui ne laissent pas nécessairement de traces substantielles.

À partir du XIX^e siècle, lorsque la population de Trois-Pistoles augmente très fortement (elle passe de 196 habitants en 1790 à 1633 en 1824 et à 3967 en 1870), de nouvelles voies de circulation sont ouvertes au sud-est du village. Le 2^e rang est conséquemment ouvert en 1810 et le 3^e en 1827. Plusieurs colons vont alors s'installer le long de ces chemins, y bâtir leurs habitations, défricher et cultiver les espaces alentour. En 1856, il semble d'ailleurs que la majorité des terres adjacentes à ces deux rangs soient concédées, comme le laisse penser la carte de Duncan S. Ballantyne (**figure 4**).

Les quatre zones à potentiel historique identifiées dans l'étude de potentiel (Roche-Dessau 2013) sont donc liées à l'ouverture, puis au déplacement subséquent de ces rangs. Les zones E1 et E2 correspondent en effet à l'emplacement initial des 2^e et 3^e rangs. Le tracé de ces derniers a vraisemblablement été modifié au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle (Roche-Dessau 2013 : 27). Des vestiges de maisons de ferme pourraient par conséquent se trouver dans ces secteurs, car on suppose qu'elles étaient construites en bordure de la route. De la même façon, la zone E3 est susceptible de contenir les traces d'anciennes habitations qui s'organisaient le long du 2^e rang Centre. Son tracé a également été modifié au cours du XIX^e siècle. Enfin, la zone E4, qui

comprend une partie du 3^e rang, est aussi susceptible de receler des vestiges de fermes ou de dépendances.

Toutes ces zones ont été identifiées avec un potentiel associé à la présence de possibles vestiges d'habitations datant du XIX^e siècle. On peut supposer que les plus anciennes seraient localisées plus près du village, donc le long du 2^e rang. Le recensement de plusieurs bâtiments centenaires de la municipalité de Trois-Pistoles tend à supporter cette hypothèse (Rioux 1979). Les forts réaménagements des voies de circulation, mais également les travaux agricoles importants sont tous des facteurs ayant pu entraîner la perturbation de ces éventuels vestiges. Pour conclure, l'étude de potentiel soulignait la nécessité de réaliser un inventaire archéologique mécanique, au moyen de tranchées, dans tous les secteurs touchés par les modifications du réseau routier (Roche-Dessau 2013 : 29).

Informations complémentaires

Lors de la préparation du mandat d'inventaire archéologique, les archéologues du MTMD ont procédé à une analyse détaillée du projet, incluant les données topographiques LiDAR et une recherche dans les archives qui a conduit à l'identification de documents supplémentaires, soit des plans d'acquisition du Ministère ainsi qu'une mosaïque photographique antérieure à 1940 conservée au centre Géostat de l'Université Laval. D'une part, cette démarche a conduit à la délimitation de zones à potentiel archéologique complémentaires. D'autre part, elle a permis la relocalisation d'anciens tracés de chemins présents dans la zone d'étude rapprochée ainsi que de plusieurs bâtiments aujourd'hui détruits, et ainsi raffiner le potentiel historique (**figures 9 à 12**).

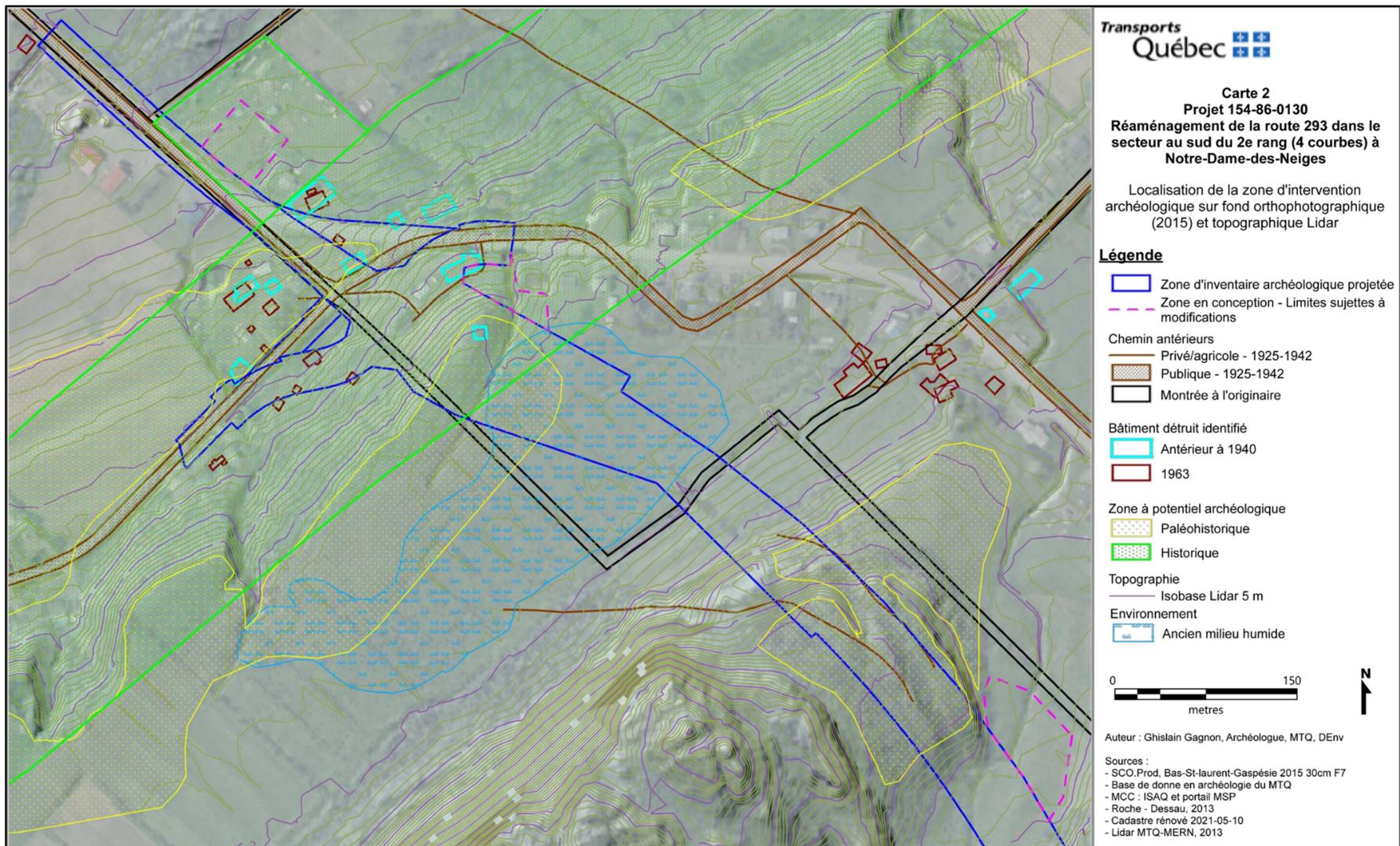


Figure 9. Localisation du potentiel archéologique identifié en 2013 et révisé en 2021 par les archéologues du MTMD, tracé nord (MTQ, Devis de services professionnels en archéologie 6501-20-FA01, mai 2021)

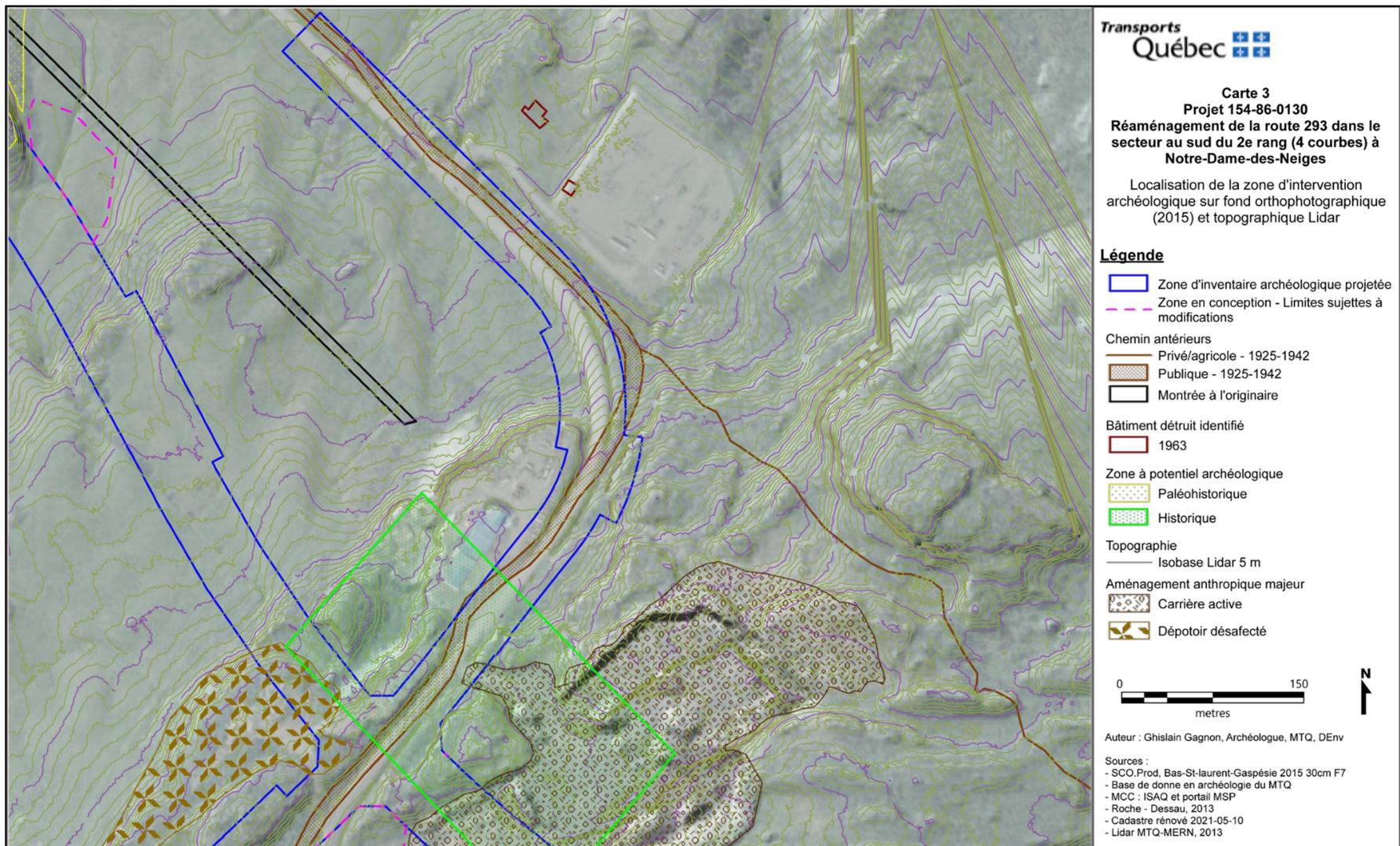


Figure 10. Localisation du potentiel archéologique identifié en 2013 et révisé en 2021 par les archéologues du MTMD, tracé centre-nord (MTQ, Devis de services professionnels en archéologie 6501-20-FA01, mai 2021)

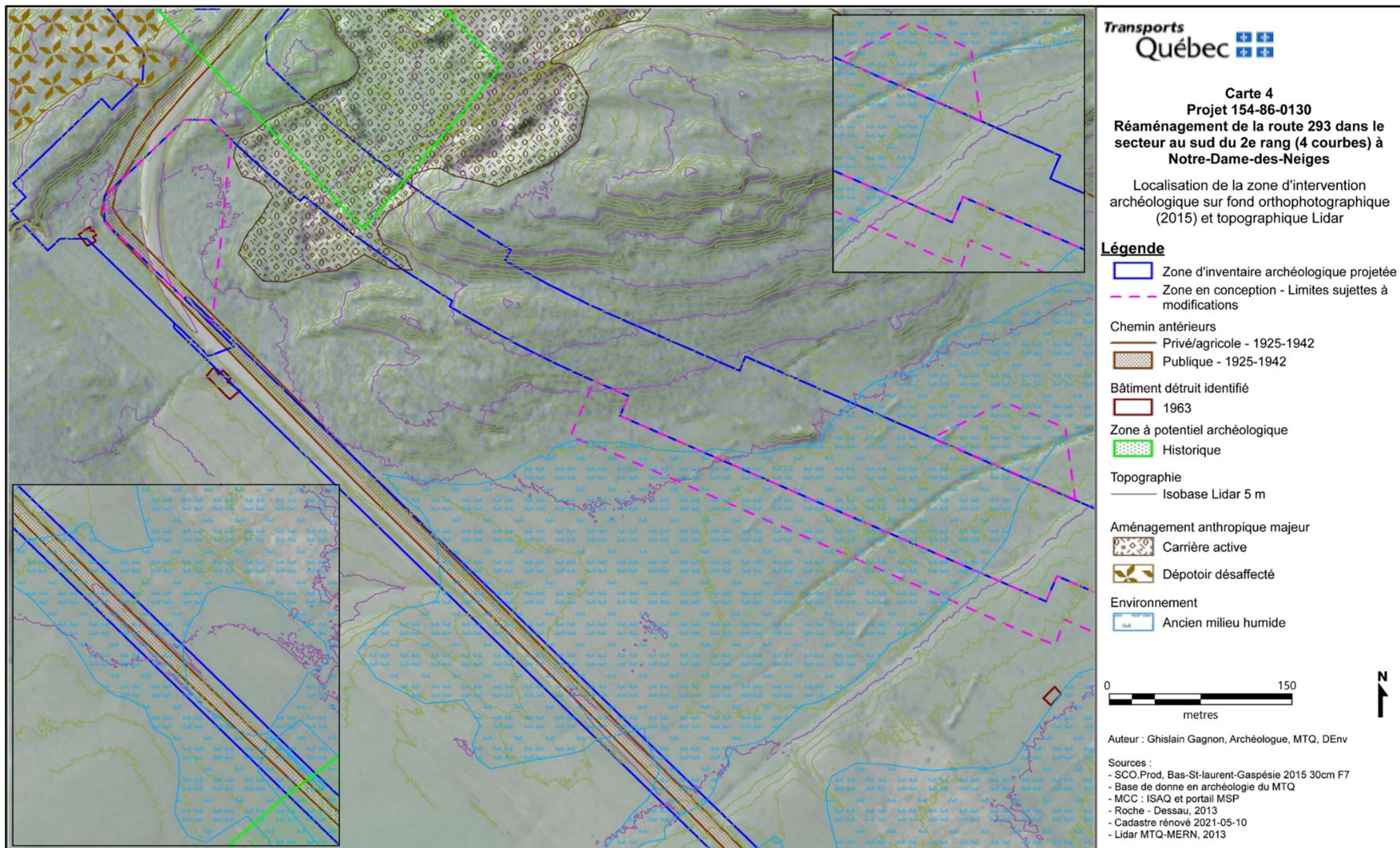


Figure 11. Localisation du potentiel archéologique identifié en 2013 et révisé en 2021 par les archéologues du MTMD, tracé centre-sud (MTQ, Devis de services professionnels en archéologie 6501-20-FA01, mai 2021)

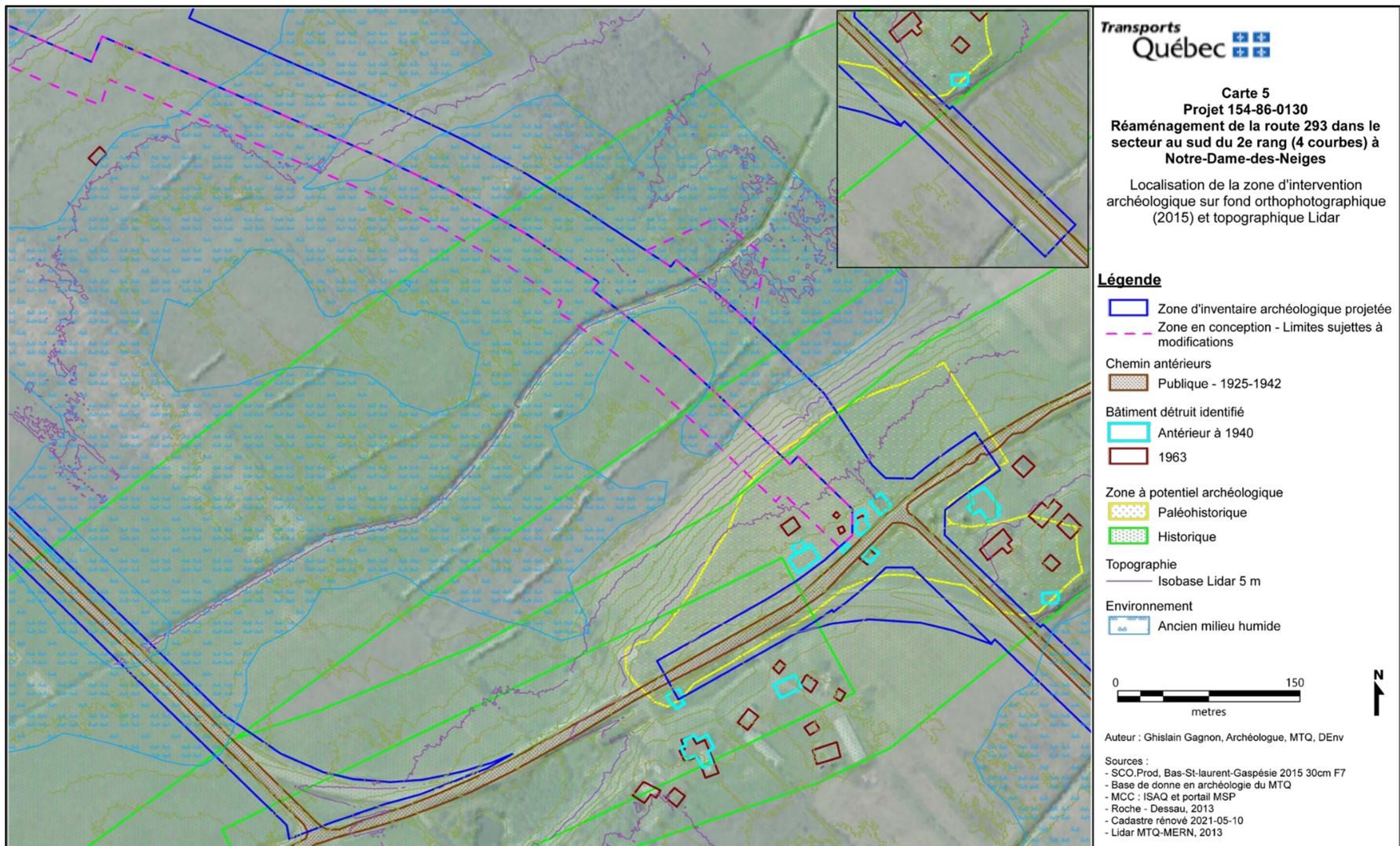


Figure 12. Localisation du potentiel archéologique identifié en 2013 et révisé en 2021 par les archéologues du MTMD, tracé sud (MTQ, Devis de services professionnels en archéologie 6501-20-FA01, mai 2021)

7. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

7.1 Résultats

Les travaux d'inventaire archéologique ont été effectués au moyen d'inspections visuelles et de sondages manuels effectués dans l'emprise des travaux (zones 1 à 8), suivis d'une journée d'inventaire au moyen de tranchées mécaniques dans un secteur spécifique de l'emprise (zone 8) afin de documenter et de raffiner la compréhension de cette découverte. Les sondages manuels ont été réalisés entre le 7 et le 14 septembre 2021 alors que les tranchées mécaniques ont été effectuées les 15 et 16 novembre 2021. Couvrant une superficie globale d'environ 361 971 m², l'emprise du projet débutait à proximité de l'intersection de la route 293 et du 2^e rang Est (km 48) et se terminait près de l'intersection de la route 293 et du 3^e rang Ouest (km 44), en formant une ligne relativement droite entre les deux extrémités. Outre cette zone d'intervention principale, l'aire à couvrir regroupait aussi des petits tronçons routiers existants, tous accessibles à partir de la zone en question.

Une grande partie de l'aire à expertiser a fait l'objet d'inspections visuelles systématiques ainsi que de 283 sondages excavés dans des zones présentant le plus fort potentiel archéologique. Sur le terrain, l'emprise du projet a d'abord été divisée en 13 secteurs en fonction de leur potentiel archéologique déterminé par la firme Patrimoine Experts S.E.N.C. (Roche-Dessau 2013). Les secteurs à potentiel nul ont fait l'objet d'une inspection visuelle alors que les secteurs à potentiel archéologique moyen et fort ont été inventoriés manuellement. Dans ce rapport toutefois, ces secteurs ont été regroupés puis redivisés en huit zones en fonction des caractéristiques géographiques et topographiques de chacune d'entre elles et des résultats de l'inventaire archéologique, ce qui inclut les découvertes archéologiques qui ont été faites et les séquences stratigraphiques observées (**figures 13 à 19**).

7.1.1 Zone d'inventaire 1

La zone 1 était localisée à l'extrême nord-ouest de l'emprise inventoriée (**figures 13 et 14**). Elle avait une forme irrégulière, lui conférant ainsi des dimensions variables : sa longueur maximale était d'environ 356 m alors que sa largeur variait entre 25 m et 154 m, pour une superficie globale d'environ 33 285 m². Cette zone correspondait à l'emprise des routes actuelles, à leurs talus et fossés et à quelques terrains privés situés à proximité de ces dernières (**photo 1**). En raison de la multitude de terrains privés traversés, la zone 1 comprenait plusieurs environnements différents et les sondages manuels effectués ont permis d'observer des séquences stratigraphiques variées. Le relief était assez plat au nord-ouest du 2^e rang, mais il accusait une pente ascendante de faible à forte de l'autre côté de la route, sur le terrain privé correspondant au lot cadastral 5 547 245, jusqu'à l'atteinte d'un plateau près de la limite sud-est de la zone 1. L'altitude de surface de cette dernière variait entre 76,07 m et 106,84 m NMM. La végétation de la zone 1 était caractérisée par des aires gazonnées, des arbres ornementaux présents sur certains terrains privés ainsi que de denses bosquets de plantes variées majoritairement aux limites sud et est du lot cadastral 5 547 245 (**photo 2**).



Photo 1. Vue générale de la zone 1 et du 2^e rang Ouest, vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-012)



Photo 2. Vue générale de la zone 1 et du 2^e rang Ouest, vers le sud (MTQ-NDDN-21-NUM1-090)

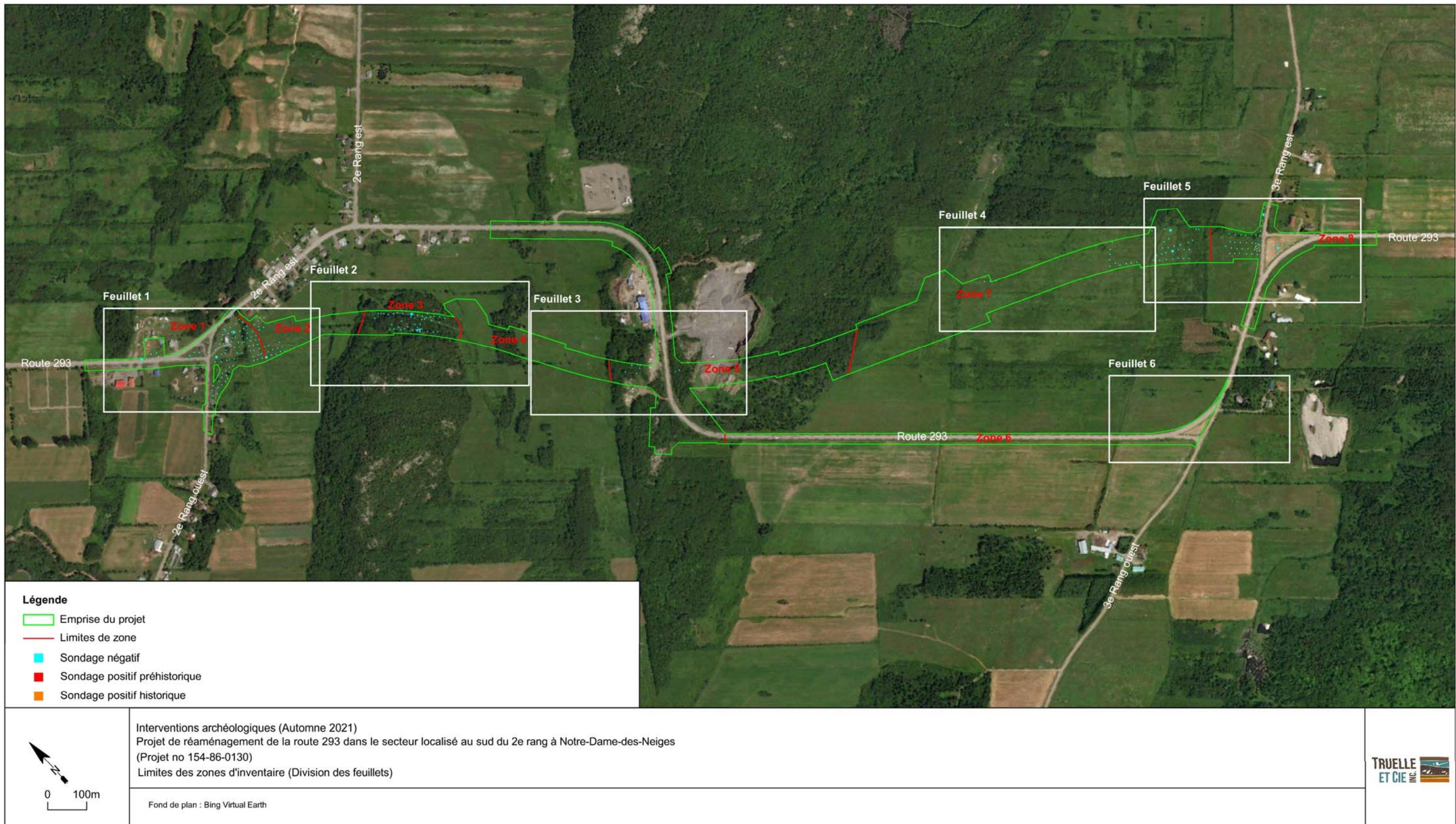


Figure 13. Limites des zones d'inventaire (Division des feuillets)



Figure 14. Limites des zones d'inventaire 1 et 2 et localisation des sondages manuels qui y ont été réalisés (feuillet 1)

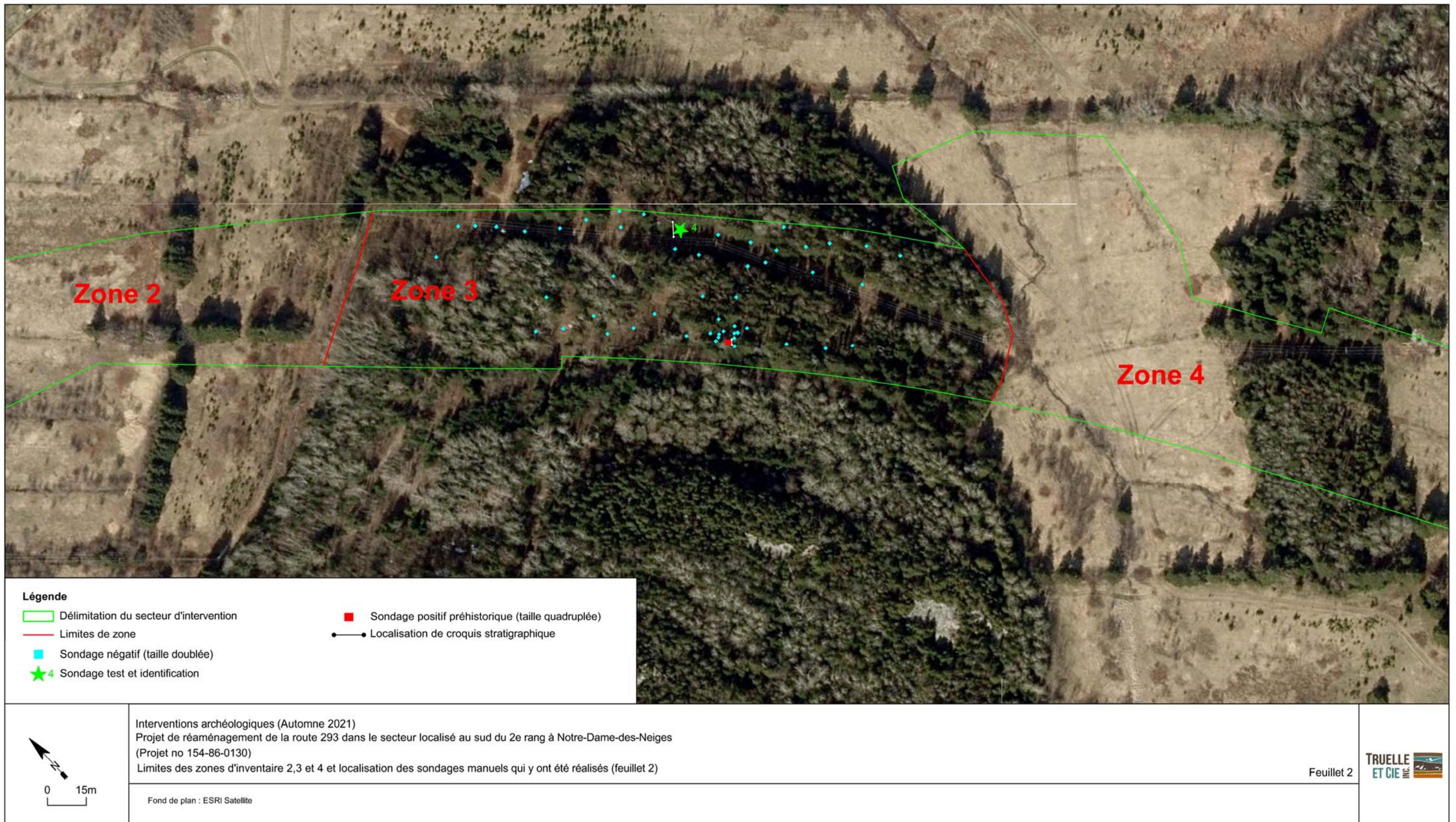


Figure 15. Limites des zones d'inventaire 2, 3 et 4 et localisation des sondages manuels qui y ont été réalisés (feuillet 2)

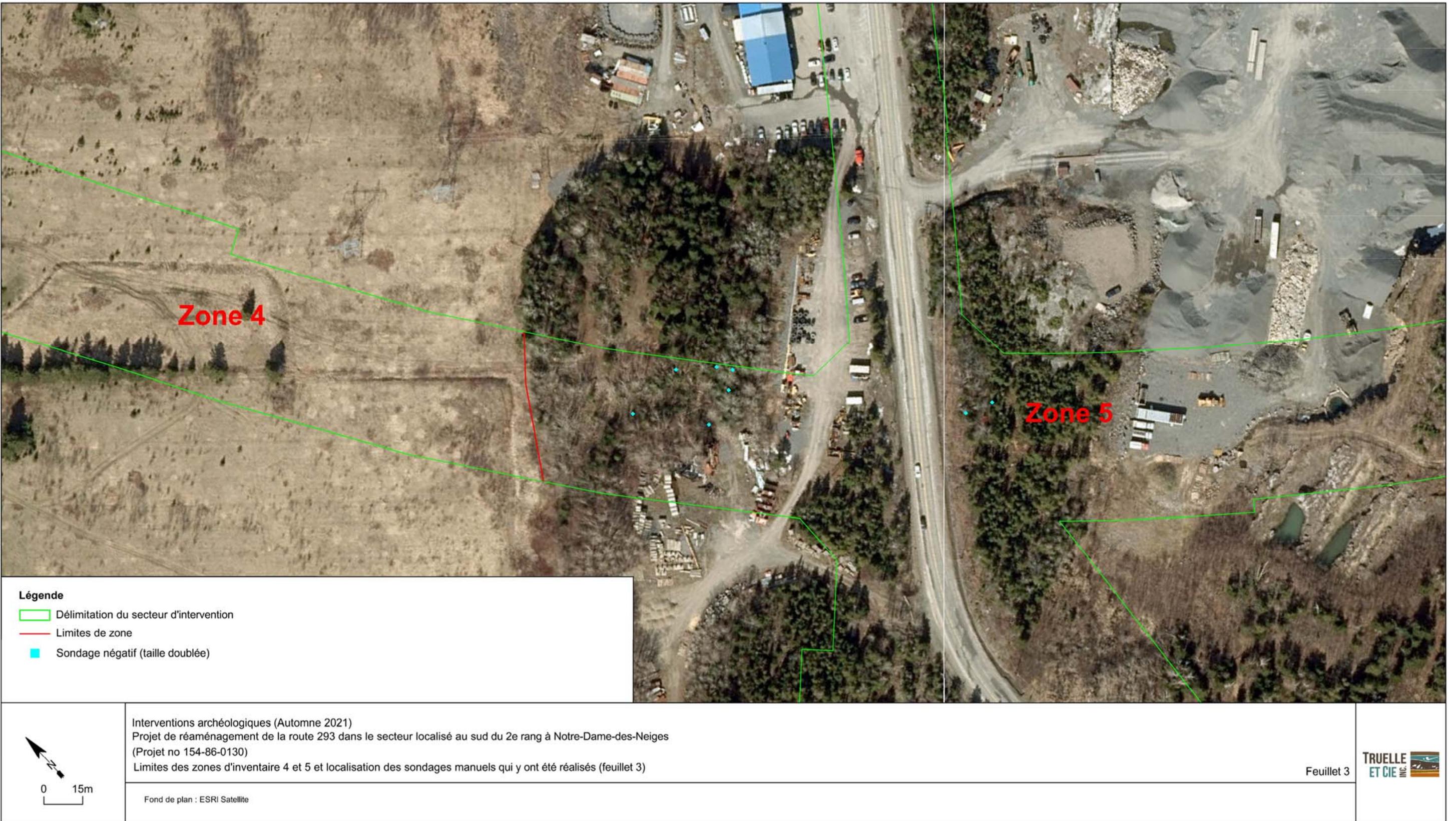


Figure 16. Limites des zones d'inventaire 4 et 5 et localisation des sondages manuels qui y ont été réalisés (feuillet 3)

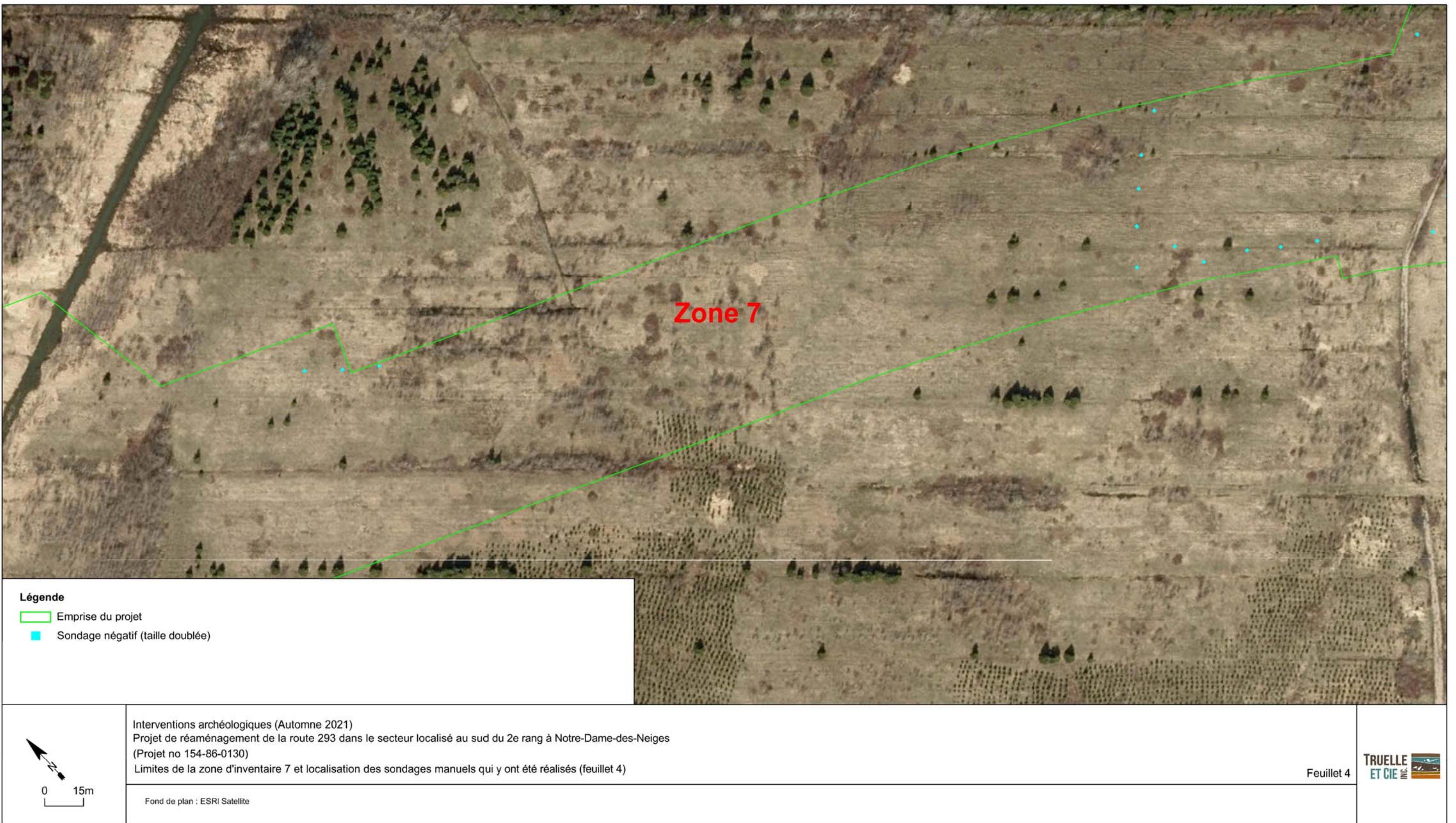


Figure 17. Limites de la zone d'inventaire 7 et localisation des sondages manuels qui y ont été réalisés (feuillet 4)



Figure 18. Limites des zones d'inventaire 7 et 8 et localisation des sondages manuels qui y ont été réalisés et des vestiges qui y ont été découverts (feuillet 5)



Figure 19. Limites de la zone d'inventaire 6 et localisation des sondages manuels qui y ont été réalisés (feuillet 6)

Ces bosquets étaient composés de petits arbres communs des milieux habités tels que des cerisiers de Virginie, des saules, des vinaigriers, des bouleaux et des cornouillers. Finalement, l'extrémité est de la zone 1 était couverte d'hautes herbes.

Au total, 99 sondages manuels ont été effectués dans la zone 1, dont deux sondages tests rendant ainsi compte des diverses séquences stratigraphiques des sols observées dans cette zone. Ces dernières étaient relativement similaires pour l'ensemble du secteur, mais quelques sondages isolés comportaient des séquences de sols quelque peu différentes. La zone 1 comportait un potentiel archéologique historique en raison de la présence d'anciens bâtiments maintenant détruits. Toutefois, aucun élément structural n'y a été mis au jour. Quant aux perturbations modernes, elles étaient nombreuses, mais elles se trouvaient toutes liées à l'occupation actuelle des terrains privés.

Un premier sondage test a été réalisé sur un terrain plat gazonné localisé à l'extrémité nord-ouest de la zone 1 (n° 1/GPS n° 477), dans les limites du lot cadastral 5 547 240 (**photo 3**). Son altitude de surface se situait à environ 73,54 m NMM. La séquence stratigraphique observée était composée d'un niveau de tourbe et d'humus sableux comportant un faible réseau racinaire (0,06 m) (niveau 1), suivi d'un sable grossier orangé, meuble, légèrement plus foncé en profondeur, comportant des graviers ainsi que de petites pierres arrondies et subarrondies ($\geq 0,64$ m) (niveau 2) (**figure 20**).



Photo 3. Vue générale du secteur où a été réalisé le sondage test n° 1 (GPS n° 477), vers le sud-est (MTQNDDN-21-NUM1-002)

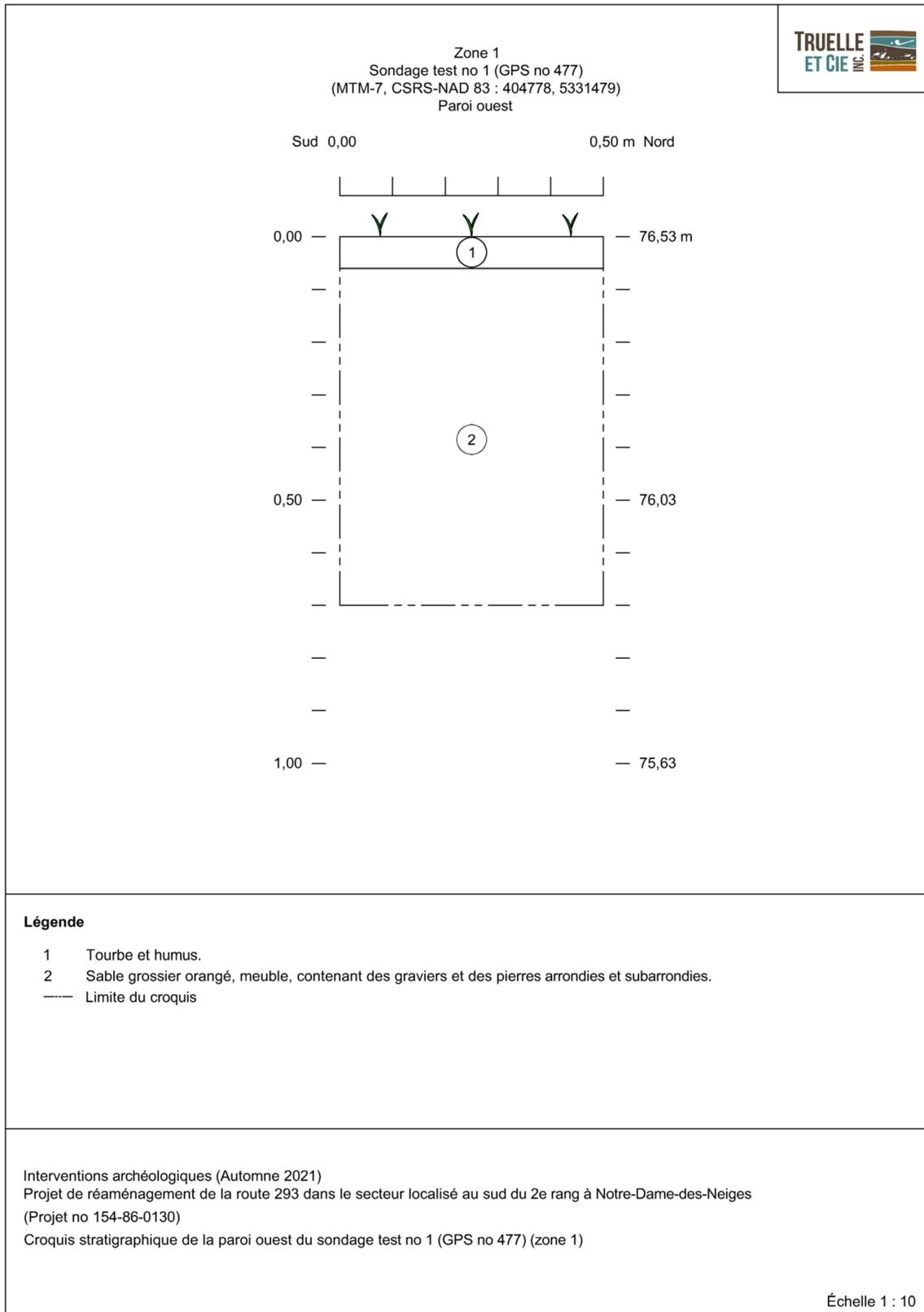


Figure 20. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test n° 1 (GPS n° 477) (zone 1)

Ce sondage test présentait généralement la même séquence des sols des autres sondages effectués dans les limites du lot cadastral 5 547 240. Ce sable grossier ne correspondant pas à un type de dépôt généralement identifié dans la région de Trois-Pistoles (Roche-Dessau 2013), il semblerait qu'il puisse s'agir d'un remblai, d'autant plus qu'il était unique à ce terrain dans toute l'emprise à l'étude (**photo 4**).



Photo 4. Paroi ouest du sondage test n° 1 (GPS n° 477), vers le sud-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-005)

Un second sondage test (GPS n° 506) (**photo 5**) réalisé dans la zone 1 était assez représentatif de ce secteur habité dont la topographie et l'environnement étaient plutôt diversifiés. Il a été effectué dans l'aire gazonnée devant l'habitation située sur le lot cadastral 5 547 245, à proximité du 2^e rang Ouest, à une altitude d'environ 85,94 m NMM. La séquence des sols qu'il a permis d'observer était constituée d'un niveau de tourbe et d'humus (0,10 m) (niveau 1) reposant sur un sable légèrement limoneux brun à brun pâle, peu compact et organique, contenant des pierres arrondies et environ 10% de plaquettes de schiste (0,60 m) (niveau 2). Bien que la roche-mère composée de schiste brun orangé n'ait pas été atteinte dans celui-ci, d'autres sondages manuels réalisés à proximité ont permis de l'observer sous ce second niveau. À certains endroits dans cette zone, la roche-mère était très près de la surface (**photo 6**) et elle se situait généralement à une profondeur d'environ 0,50 m (**figure 21**). Le niveau 2 observé presque partout dans cette zone correspondait à un niveau naturel de type régosol possiblement remanié afin de niveler ou d'aménager les terrains privés. Enfin, ce niveau n'a livré que quelques tessons de terre cuite fine blanche isolés, soulignant la nature largement stérile de ce niveau (**annexe 1**).



Photo 5. Paroi nord-ouest du sondage test n° 2 (GPS n° 506), vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-027)



Photo 6. Paroi est du sondage n° 520, vers l'est (MTQ-NDDN-21-NUM1-034)

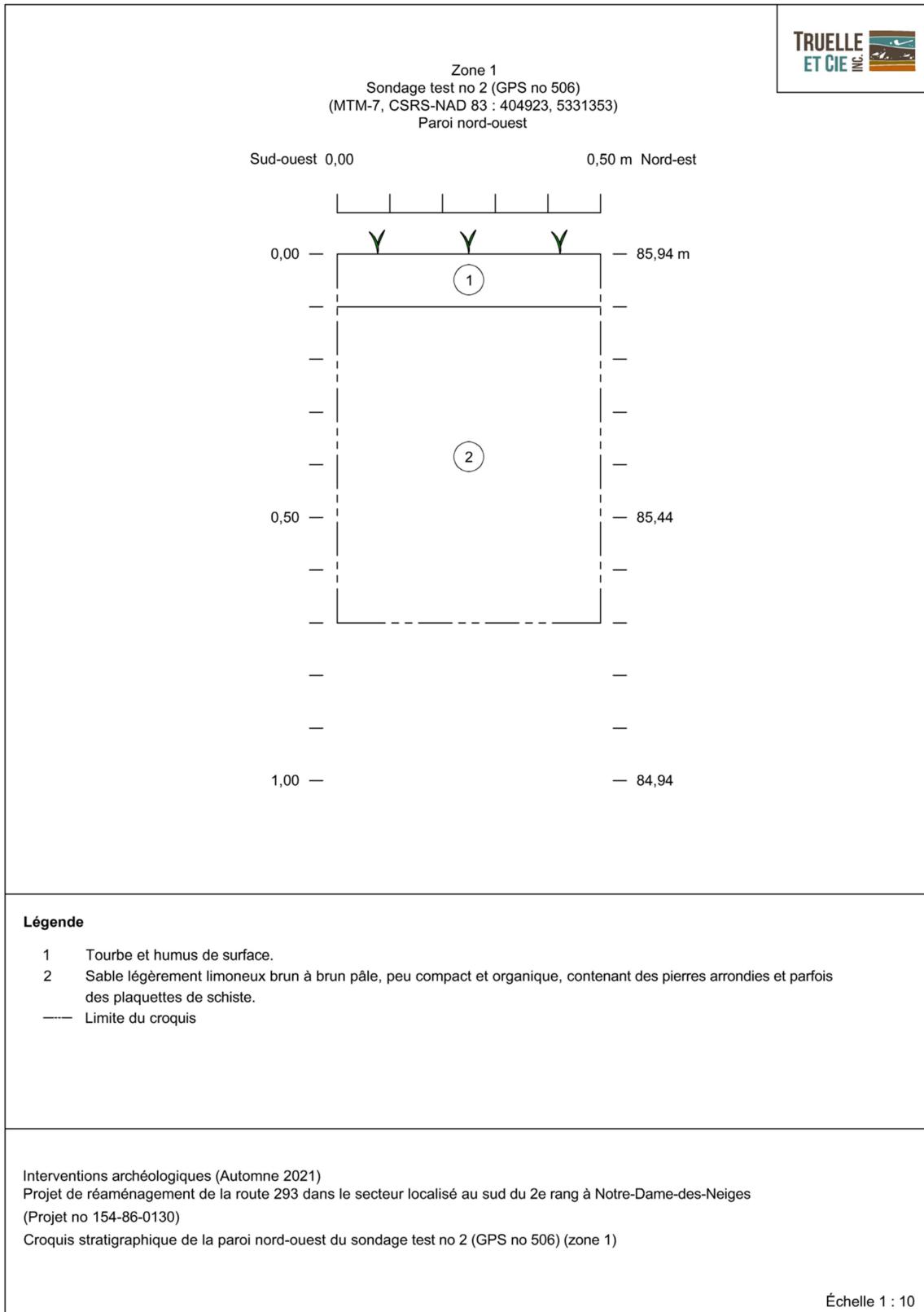


Figure 21. Croquis stratigraphique de la paroi nord-ouest du sondage test n° 2 (GPS n° 506) (zone 1)

D'autres sondages ont permis de mettre au jour des podzols perturbés dans la moitié est de la zone 1, près de l'emplacement présumé d'un ancien bâtiment agricole. Un premier sondage (n° 540) a permis d'identifier une séquence stratigraphique composée d'un niveau de tourbe et d'humus (0,06 m) (niveau 1), suivi d'un sable limoneux brun pâle meuble (0,23 m) (niveau 2), puis d'un sable orangé, meuble, contenant des lentilles constituées d'un mélange de sable blanc et de taches noires charbonneuses (0,30 m) (niveau 3). Ce dernier niveau a livré un fragment d'os blanchi ainsi qu'un petit fragment d'un possible carreau polygonal en pierre calcaire grise ou bien en grès (**annexe 1**). Des sondages supplémentaires ont été disposés en croix autour de ce sondage positif afin de vérifier la nature des dépôts en présence. Ceux-ci ont permis de récolter des clous découpés et possiblement forgés et davantage d'ossements blanchis dans un premier (n° 560), des fragments d'os dans un deuxième (n° 561), une tige de métal dans un troisième (n° 558) et un tesson de terre cuite fine jaune avec un décor de type "Mocha" (1836-1930) dans un dernier (n° 562) (**annexe 1**). Au total, ce sont six sondages associés à des éléments anthropiques qui ont été excavés et qui ont permis d'identifier une séquence podzolique perturbée couverte d'un remblai organique. En raison de la proximité projetée d'un ancien bâtiment agricole, de la présence de matériel historique dans les niveaux et de la perturbation forte des horizons podzoliques, on estime qu'il s'agissait de traces d'occupation anthropiques. Le bâtiment mentionné ci-dessus n'a toutefois pas pu être identifié lors de l'inventaire.

Deux sondages excavés à la limite sud de la zone 1 (nos 593 et 598) contenaient des artéfacts, mais aucun autre témoin archéologique n'a été découvert à proximité. Ces artéfacts consistaient, pour le sondage n° 593, en des tessons de terre cuite fine blanche, parfois vitrifiée, de terre cuite fine jaune, de terre cuite fine rouge à glaçure brune et de terre cuite fine chamois à glaçure brune ainsi que trois fragments d'ardoise de couleur rougeâtre, un clou découpé et du verre à bouteille ou à vitre (**annexe 1**). Quant au sondage n° 598, il a livré des tessons de terre cuite fine blanche et jaune, du grès grossier glaçuré au sel façon Derbyshire, un clou découpé, un peu de verre à vitre, trois fragments d'os ainsi qu'une dent de cochon (**annexe 1**). En somme, ces deux sondages font état d'une occupation datant de la seconde moitié du XIX^e siècle. Toutefois, les objets provenaient tous d'un niveau de remblai constitué de sable limoneux brun identifié dans les deux sondages. Il s'agissait probablement d'une aire de rejet ou d'un remblai constitué de sols redéposés. S'il s'agissait d'une aire de rejet, elle pourrait être associée à un bâtiment visible sur une photographie ancienne (**figure 22**) qui était situé au nord-est. Le bâtiment lui-même n'a pas été localisé en inventaire et les sondages effectués près de son emplacement projeté n'ont mené à aucune découverte, la concentration d'artéfacts se trouvant plus au sud.

7.1.2 Zone d'inventaire 2

La zone 2 consistait en une longue bande de champs joignant la zone 1, occupée par des habitations, et la zone 3 située sur une colline boisée (**figures 13 à 15**). Cette bande, à partir de la zone 1, était orientée selon un axe sud-est/nord-ouest revêtait une forme rectangulaire, avec un évasement à l'extrémité nord-ouest. Elle mesurait 257 m de longueur sur une largeur variant entre 60 m et jusqu'à 110 m au niveau de son extrémité nord-ouest, ce qui lui conférait une superficie approximative de 18 633 m². Le relief et l'environnement de la zone 2 étaient peu

variables d'une extrémité à l'autre. L'altitude du terrain variait entre 103,5 m et 115 m NMM, les altitudes les plus importantes caractérisant l'extrémité sud-est de la zone 2 alors que cette dernière rejoint la colline boisée de la zone 3.



Figure 22. Photo aérienne montrant la présence d'un ancien bâtiment agricole (Université Laval)

En somme, l'environnement de la zone 2 était caractérisé par de hautes herbes variées typiques d'un champ en friche (**photo 7**). Quelques arbres formaient des rangs réguliers orientés nord-ouest/sud-est ou sud-ouest/nord-est et correspondaient probablement à d'anciennes délimitations de lots ou de champs. Au total, 17 sondages ont été effectués dans la zone 2, principalement dans son extrémité nord-ouest alors que le reste de la zone a fait l'objet uniquement d'une inspection visuelle. Le sondage test n° 3 (GPS n° 584), qui a été excavé dans cette zone, a permis d'observer une séquence stratigraphique des sols généralement représentative de la zone 2, soit des sols témoignant d'une ancienne zone humide, labourés et surdrainés. En raison de l'extrême compacité de certains niveaux, plusieurs sondages ont été interrompus avant d'atteindre la profondeur désirée. Aucune perturbation moderne ni trace archéologique n'a été observée dans la zone 2.

Le sondage test n° 3 (GPS n° 584) se situait dans le coin ouest du périmètre à l'étude. Son altitude de surface se situait à environ 103,60 m NMM. Sa stratigraphie était composée de quatre niveaux (**photo 8**) : un humus de surface organique (0,03 m) (niveau 1), suivi d'un sable organique brun pâle peu compact (0,15 m) (niveau 2), puis d'un limon légèrement sableux beige orangé extrêmement compact et sec (0,18 m) (niveau 3) et finalement d'un sable limoneux gris-bleu, peu compact, présentant quelques marbres orangées, et dont la base n'a pas été atteinte (0,44 m) (niveau 4). La composition des niveaux 2 et 3 suggère qu'il s'agissait d'un ancien milieu humide. La compacité du niveau 3 indiquait que ces sols ont été drainés à plusieurs reprises, ce qui concorde avec des activités agricoles (**figure 23**).

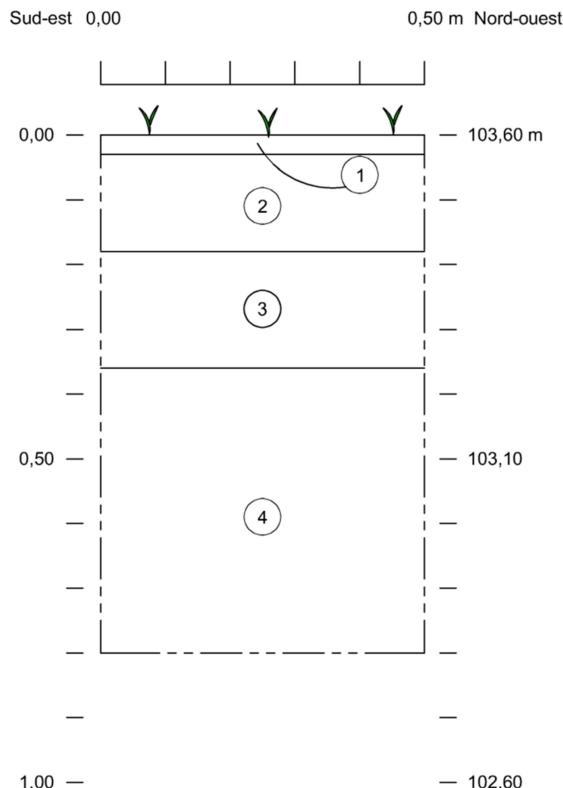


Photo 7. Vue générale de la zone 2 prise de l'extrême nord de la zone, vers le sud-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-131)



Photo 8. Paroi sud-ouest du sondage test n° 3 (GPS n° 584), vers le sud-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-114)

Zone 2
Sondage test no 3 (GPS no 584)
(MTM-7, CSRS-NAD 83 : 405016, 5331265)
Paroi sud-ouest



Légende

- 1 Tourbe et humus.
- 2 Sable organique brun pâle, peu compact.
- 3 Limon légèrement sableux beige orangé, très compact et sec.
- 4 Sable limoneux gris-bleu, peu compact, contenant quelques marbrures orangées.
- Limite du croquis

Interventions archéologiques (Automne 2021)
Projet de réaménagement de la route 293 dans le secteur localisé au sud du 2e rang à Notre-Dame-des-Neiges
(Projet no 154-86-0130)
Croquis stratigraphique de la paroi sud-ouest du sondage test no 3 (GPS no 584) (zone 2)

Échelle 1 : 10

Figure 23. Croquis stratigraphique de la paroi sud-ouest du sondage test n° 3 (GPS n° 584) (zone 2)

7.1.3 Zone d'inventaire 3

Orientée selon un axe nord-ouest/sud-est, la zone 3 était localisée au sud-est de la zone 2 et au nord-ouest de la zone 4 (**figures 13 et 15**). Elle s'étendait sur une longueur de 240 m et une largeur 60 m, pour une superficie globale d'environ 13 944 m². Elle reposait à une altitude qui variait entre 115 m et 139 m NMM et sa topographie était représentée par le pied d'une colline qui s'étendait vers le sud-ouest, en dehors de la zone à l'étude. À ce niveau, la colline formait un replat relativement régulier. Ce replat ne correspondait cependant pas à une terrasse marine associée au retrait de la mer de Goldthwait (Roche-Dessau 2013). Néanmoins, ce secteur ne présentait pas de potentiel associé à une occupation autochtone en fonction de sa topographie. La zone était complètement couverte d'une forêt dense, mixte et variée, constituée de bouleaux et de conifères de taille moyenne (**photo 9**). À certains endroits, les conifères dominaient le couvert végétal. Toutefois, la portion nord-ouest de la zone 3 était couverte d'une dense végétation comprenant de petits feuillus tels que des bouleaux, des sorbiers et des érables de Pennsylvanie (**photo 10**).

Au total, 47 sondages, qui se sont pour la plupart révélés négatifs, ont été excavés de manière à couvrir la majeure partie de la zone 3. Les sondages négatifs étaient dans l'ensemble composés du même type de sol naturel. Des sentiers de véhicules tout-terrain ont été aménagés dans la zone 3 ainsi qu'une ligne hydroélectrique, ce qui a sans doute affecté l'intégrité des sols naturels en place.

Le sondage test n° 4 (GPS n° 630) a été effectué au centre nord de la zone 3, entre une section boisée et une bande déboisée permettant le passage de lignes électriques. La séquence stratigraphique qui y a été observée était constituée d'un humus de surface (0,04 m) (niveau 1), suivi d'un limon sableux beige peu compact (0,14 m) (niveau 2). Ces niveaux reposaient successivement sur un sable blanc grisâtre fin formant un niveau plutôt diffus (0,05 m au plus épais) (niveau 3), sur un sable limoneux beige orangé compact (0,09 m) (niveau 4), puis sur un limon sableux beige extrêmement compact (niveau 5). La fouille de ce sondage test a dû être interrompue à une profondeur de 0,09 m dans le niveau 5 parce qu'il était impossible de l'excaver manuellement (**figure 24; photo 11**).

Cette succession de couches était représentative de la plupart des sondages effectués dans la zone 3. Il s'agissait d'une formation podzolique dans laquelle l'horizon Ah était absent, l'horizon Ae mince ou absent et l'horizon B limoneux et compact. Aucun horizon C n'a été atteint et tous les sondages ont pris fin sur le limon très compact (niveau 5) identifié dans le sondage test n° 4 ou parfois sur de grosses pierres, possiblement issues de la roche-mère. Selon l'étude de potentiel de la firme Patrimoine Experts S.E.N.C. (Roche-Dessau 2013 : 8), les dépôts marins devaient être omniprésents au nord du terrain à l'étude surtout lorsqu'ils se trouvaient à une altitude sous les 140 m NMM, ce qui pourrait expliquer la présence systématique du limon compact au fond des sondages. Les quelques sondages, qui ont pris fin sur la roche-mère, ont permis d'observer un sol présentant des inclusions de sable grossier et de schiste et qui s'apparentait davantage à un régosol (**photo 12**).



Photo 9. Vue générale de la zone 3 et du sondage positif n° 652, vers le sud-est (MTQ-NDDN-21-NUM1-167)

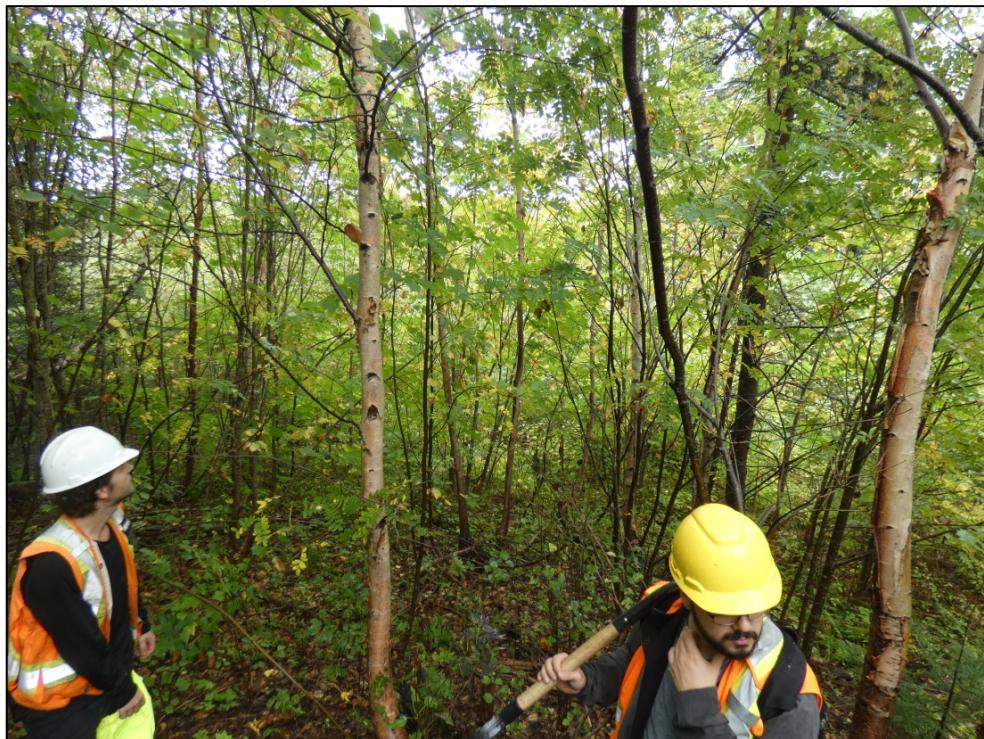
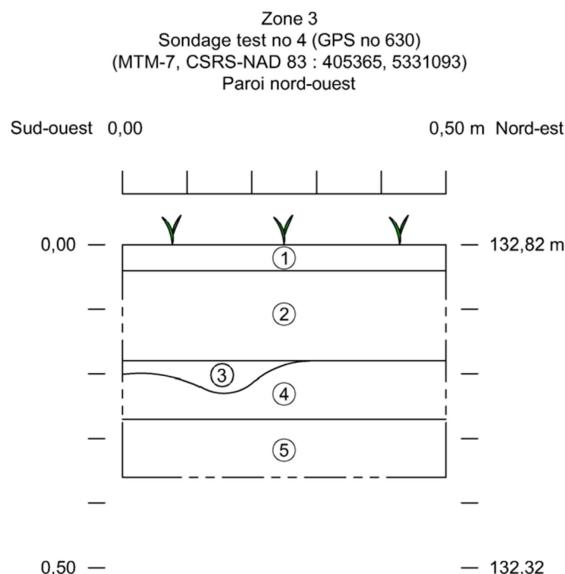


Photo 10. Vue générale de l'extrémité nord-ouest de la zone 3, vers le nord (MTQ-NDDN-21-NUM1-135)



Légende

- 1 Tourbe et humus.
 - 2 Limon sableux beige, peu compact.
 - 3 Sable fin blanc-gris.
 - 4 Sable limoneux beige orangé, compact.
 - 5 Limon sableux beige, extrêmement compact.
 - Limite du croquis

Interventions archéologiques (Automne 2021)
Projet de réaménagement de la route 293 dans le secteur localisé au sud du 2e rang à Notre-Dame-des-Neiges
(Projet no 154-86-0130)
Croquis stratigraphique de la paroi nord-ouest du sondage test no 4 (GPS no 630) (zone 3)

Échelle 1 : 10

Figure 24. Croquis stratigraphique de la paroi nord-ouest du sondage test n° 4 (GPS n° 630) (zone 3)



Photo 11. Paroi nord-ouest du sondage test n° 4 (GPS n° 630), vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-158)

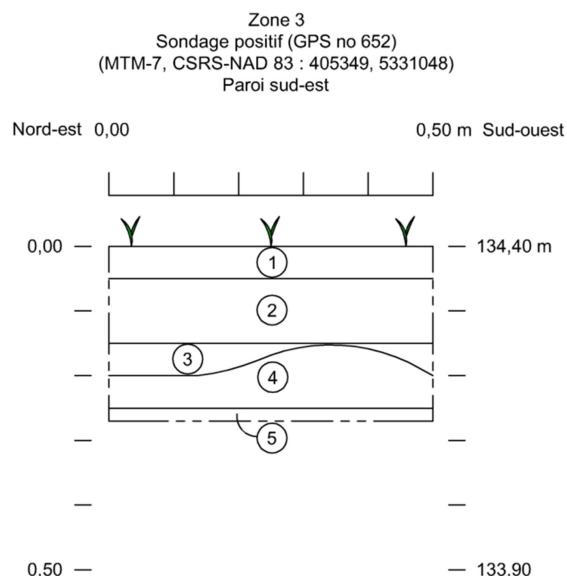


Photo 12. Paroi ouest du sondage n° 628, vers l'ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-152)

Un seul des sondages effectués dans la zone 3 a révélé des traces anthropiques. Il s'agissait du sondage n° 652, réalisé au centre de la zone, au milieu d'un sentier de véhicules tout-terrain (**photo 13**). Le sondage a été excavé tout près d'un amoncellement de conifères et de branches coupées à la scie mécanique. L'endroit était quelque peu marécageux et correspondait probablement à une dépression qui s'était formée dans le sentier parfois boueux. La stratigraphie de ce sondage positif consistait en un humus de surface (0,05 m) (niveau 1) reposant sur un limon beige marbré gris, peu compact et spongieux (0,10 m) (niveau 2). S'ensuivaient un sable gris pâle fin (horizon Ae) (0,05 m) (niveau 3), un limon sableux brun orangé peu compact (0,02 m) (niveau 4) et finalement un limon sableux beige extrêmement compact ($\geq 0,05$ m) (niveau 5) (**figure 25**). Les niveaux 3, 4 et 5 étaient similaires à la séquence décrite dans le sondage test n° 4 (GPS n° 630), mais le niveau 2 qui les recouvrait était quelque peu différent. C'est aussi ce niveau qui a livré des artéfacts de nature préhistorique, soit deux éclats en pierre taillée, plus précisément en chert (**photo 14**). La couleur de ce matériau n'a toutefois pu être déterminée en raison d'une altération de la pierre due à la chaleur. Ce niveau témoignait probablement d'un épisode de sols redéposés. En effet, il se trouvait près de la surface et recouvrait des sols vraisemblablement en place. De plus, il se situait dans une portion d'un sentier pour véhicules tout-terrain qui semblait avoir été particulièrement perturbée. Cette couche consistait possiblement en un déplacement des sols par l'action des véhicules qui ont emprunté le sentier. Finalement, bien que neuf sondages aient été creusés à proximité de ce sondage positif (sept en croix à tous les 3 m et deux en damier directement aux coins ouest et sud du sondage) et que leur contenu ait été tamisé, aucun d'entre eux n'a permis de relever d'autres indices pouvant témoigner de l'occupation des lieux au cours de la préhistoire. De plus, les sondages effectués dans l'emprise du sentier présentaient la même séquence stratigraphique que le sondage positif.



Photo 13. Vue générale du sondage positif n° 652, vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-173)



Légende

- 1 Tourbe et humus.
 - 2 Limon beige marbré gris, peu compact.
 - 3 Horizon Ae, peu compact.
 - 4 Limon sableux brun orangé, peu compact.
 - 5 Limon sableux beige, très compact.

— Limite du croquis

Interventions archéologiques (Automne 2021)
Projet de réaménagement de la route 293 dans le secteur localisé au sud du 2e rang à Notre-Dame-des-Neiges
(Projet no 154-86-0130)
Croquis stratigraphique de la paroi sud-est d'un sondage positif effectué dans la zone 3 (GPS no 652)

Échelle 1 : 10

Figure 25. Croquis stratigraphique de la paroi sud-est d'un sondage positif effectué dans la zone 3 (GPS n° 652)



Photo 14. Éclats en chert altéré par la chaleur mis au jour dans le sondage positif n° 652

7.1.4 Zone d'inventaire 4

La zone 4 consistait en une longue bande rectangulaire traversant les champs séparant la colline boisée de la zone 3 de l'ancien dépotoir situé près de la route 293 et des installations de l'entreprise Gervais Dubé et Fils Inc. située au 62, 2^e rang Centre (**figures 13, 15 et 16**). La zone 4 s'étendait sur une longueur d'environ 385 m et une largeur moyenne de 60 m. Seul un secteur localisé au nord-ouest, près de la colline boisée, atteignait jusqu'à 110 m de largeur. Au total, cette zone couvrait une superficie globale approximative de 27 329 m². Son relief était assez plat tandis que son altitude de surface se situait approximativement entre 130 m et 150 m NMM. Le couvert végétal était principalement composé d'hautes herbes typiques de champs en friche et de quelques petits arbustes, souvent des conifères, disséminés au hasard dans les champs. Une seule petite aire boisée composée de conifères et de bouleaux a été rencontrée dans cette zone (**photo 15**). Notons que la zone 4 n'a fait l'objet que d'une inspection visuelle en raison du fait que le potentiel archéologique théorique y était nul. Aucune perturbation moderne ni témoin archéologique n'y furent d'ailleurs observés.



Photo 15. Vue générale de la portion centrale de la zone 4, vers le nord-ouest, (MTQ-NDDN-21-NUM1-184)

7.1.5 Zone d'inventaire 5

La zone 5 revêtait une forme irrégulière qui comprenait une section du 2^e rang Centre orientée du nord-est vers le sud-ouest et une autre section traversant une ancienne décharge et les installations de l'entreprise Gervais Dubé et Fils Inc., qui détenait un garage situé au nord-ouest de la route, ainsi qu'une carrière de matériaux granulaires au sud-est de la route (**figures 13 et 16**). Couvrant une superficie d'environ 80 111 m², la largeur de la zone 5 variait entre 35 m et 170 m à son point le plus large. Cette zone, qui avait plus ou moins une forme de croix, faisait environ 500 m de longueur du nord-ouest vers le sud-est et environ 600 m du sud-ouest vers le nord-est. Elle reposait à une altitude variant entre 131,65 m et 167,72 m NMM, mais qui fluctuait beaucoup dans la zone. En effet, celle-ci traversait la carrière de matériaux granulaires creusée à même une colline (**photo 16**) et le terrain localisé au nord-ouest du 2^e rang Centre qui semblait avoir été vraisemblablement modifié, alors qu'on retrouvait un stationnement et un garage sur un promontoire surplombant l'ancienne décharge plus au nord (**photo 17**). Les aires boisées étaient représentées par une forêt mixte constituée d'épinettes, de cèdres, d'éables de Pennsylvanie et de bouleaux (**photo 18**) tandis que les bords de route étaient plutôt recouverts de cornouillers, de petits aulnes, de bouleaux, de sapins et d'une végétation basse (**photo 19**).

Malgré la variabilité des paysages rencontrés dans la zone 5, celle-ci formait un ensemble cohérent en raison de la présence d'installations et de perturbations modernes, notamment les chemins, la décharge et la carrière. La majeure partie de la zone 5 a fait l'objet seulement d'une inspection visuelle, mais quelques sondages ont tout de même été réalisés autour du 2^e rang Centre et dans le dépotoir afin de vérifier la présence d'éléments anciens. En somme, deux sondages ont été excavés en bordure du 2^e rang Centre (nos 791 et 792) et six sondages ont été faits dans la décharge. Ils se sont tous révélés négatifs tandis que l'inspection visuelle n'a pas permis de relever d'éléments présentant un intérêt archéologique.



Photo 16. Vue d'ensemble de la carrière de l'entreprise Gervais Dubé et Fils Inc., vers le sud (MTQ-NDDN-21-NUM1-484)



Photo 17. Bâtiment de l'entreprise Gervais Dubé et Fils Inc., vers l'ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-386)



Photo 18. Couvert végétal généralement observé dans la zone 5, vers l'ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-367)



Photo 19. Végétation observée en bordure de route dans la zone 5, vers le sud (MTQ-NDDN-21-NUM1-380)

Un des deux sondages réalisés en bordure du 2^e rang Centre (sondage n° 792) (**photo 20**), a permis de relever une séquence composée de trois niveaux avant d'atteindre le roc. Sous la tourbe et l'humus (0,05 m) (niveau 1) se trouvait un sable limoneux brun à brun pâle contenant des lentilles de sable argileux gris (0,25 m) (niveau 2), suivi d'un sable légèrement limoneux brun rougeâtre (0,10 m) (niveau 3). Cette séquence stratigraphique s'apparentait plus à des remblais qu'à des horizons naturels.

Le secteur de la décharge n'a pu être sondé systématiquement puisque le terrain s'est révélé fortement perturbé. Parmi les six sondages effectués dans les limites de cette dernière, quatre d'entre eux présentaient un sable podzolique orangé tandis que les deux autres (sondages nos 829 et 830), étaient constitués de gravier gris jusqu'au roc. En surface, ce secteur était parsemé de quelques déchets de plastique et de petits buttons artificiels. On notait finalement la présence d'une clôture de broche en métal traversant la zone sur sa longueur selon un axe nord-ouest/sud-est. Peut-être par pure coïncidence, cette clôture séparait les sondages contenant du gravier gris de ceux creusés directement dans le sable podzolique. Il semblait que des matériaux granulaires inutilisés aient été déposés dans la décharge, possiblement par l'entreprise en excavation Gervais Dubé Inc. située à proximité. La clôture aurait donc pu servir de délimitation physique pour ce type de déchets.



Photo 20. Paroi ouest du sondage n° 792 effectué en bordure du 2^e rang Centre, vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-393)

7.1.6 Zone d'inventaire 6

La zone 6 comprenait une longue bande droite orientée selon un axe nord-ouest/sud-est, incluant le 2^e rang Centre et son fossé (**figures 13 et 19; photo 21**), en plus d'une aire gazonnée formant l'intersection avec le 3^e rang Ouest (**photo 22**). Cette section du 2^e rang Centre débutait après la portion sinuuse du chemin correspondant à la zone 5. À son point le plus étroit, la zone 6 s'étendait sur une largeur d'environ 25 m tandis qu'à son plus large au niveau de l'intersection des deux rangs, elle pouvait atteindre 60 m. D'une longueur de 1 222 m, elle couvrait une superficie approximative de 39 000 m² dont la presque totalité était occupée par la route et son fossé. Sa topographie était plutôt plane, avec une variation d'altitude d'à peine 10 m d'une extrémité à l'autre puisqu'elle reposait à une altitude minimale de 159 m NMM et maximale de 169 m NMM.

L'espace gazonné de forme triangulaire situé à l'extrémité sud-est de la zone 6 a fait l'objet de cinq sondages dont deux ont été interrompus en raison de l'atteinte de grosses pierres à moins de 0,30 m de la surface. Les trois autres présentaient une stratigraphie similaire. Le sondage n° 808 (**photo 23**) a permis d'observer une séquence de remblais sous une surface gazonnée (0,05 m) (niveau 1), en commençant avec un sable organique brun, peu compact et riche en radicelles, contenant de petites pierres arrondies (0,15 m) (niveau 2), suivi d'un sable

légèrement limoneux brun pâle à brun orangé compact (0,15 m) (niveau 3), et finalement un limon graveleux brun-gris contenant de petites pierres subanguleuses à arrondies (0,15 m) (niveau 4). Les niveaux 1 et 2 ont livré de rares tessons de verre qui ont été élagués, mais les horizons inférieurs ne présentaient aucune trace anthropique. Il s'agissait probablement de remblais associés à l'aménagement de cette aire gazonnée encastrée entre les voies asphaltées, probablement lors d'un rehaussement de la chaussée.



Photo 21. Vue de la section du 2e rang Centre traversant la zone 6, vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-396)



Photo 22. Espace gazonné de forme triangulaire situé à l'extrême sud-ouest de la zone 6, vers l'est (MTQ-NDDN-21-NUM1-425)



Photo 23. Paroi sud-ouest du sondage n° 808 effectué dans la zone 6, vers le sud-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-435)

7.1.7 Zone d'inventaire 7

La zone 7 correspondait à une longue bande légèrement sinuuse orientée selon un axe nord-ouest/sud-est et qui s'étendait sur une longueur d'environ 1 100 m et sur une largeur moyenne de 70 m, avec quelques élargissements dont le plus important atteignait 165 m de largeur (**figures 13, 17 et 18**). Sa superficie totalisait environ 103 785 m². La zone 7 était encastrée entre la zone 5 au nord-ouest et la zone 8 au sud-est. La surface de cette zone était légèrement vallonnée, mais son altitude moyenne variait peu, avec un minimum de 153,37 m NMM et un maximum de 169 m NMM. Son extrémité nord-ouest était couverte d'une forêt mixte, composée d'épinettes, de cèdres, d'érables de Pennsylvanie et de bouleaux (**photo 24**), dans laquelle la proportion de conifères augmentait en altitude, vers le nord-ouest. Quant au reste de la zone 7, elle était représentée par des champs en friche couverts d'une végétation basse et de quelques petits sapins, d'aulnes et de bouleaux isolés ou formant de rares petits bosquets. La zone 7 était coupée par deux cours d'eau à faible débit et s'écoulant du sud-ouest au nord-est (**photo 25**).

La zone 7 a fait l'objet d'une inspection visuelle tandis que seule son extrémité sud-est a été sondée. L'aire sondée présentait un certain potentiel archéologique puisque le 3^e rang y passait autrefois, traversant la zone à cet endroit dans un axe sud-ouest/nord-est (Roche-Dessau 2013).



Photo 24. Vue générale de l'extrémité nord de la zone 7, vers l'est (MTQ-NDDN-21-NUM1-361)



Photo 25. Vue générale de la zone 7 et de l'un des ruisseaux la traversant, vers le nord (MTQ-NDDN-21-NUM1-355)

Un total de 35 sondages, dont deux sondages tests, y ont été réalisés dans la zone 7, d'abord systématiquement, puis ponctuellement lorsque la séquence stratigraphique a confirmé la présence d'une ancienne zone humide. Tous les sondages se sont révélés négatifs puisqu'ils n'ont pas permis de relever des traces archéologiques. Seul un amas de pierres situé au milieu du champ pourrait représenter une perturbation anthropique digne de mention (**photo 26**). Toutefois, il s'agissait probablement d'un amoncellement résultant d'un épierrage des champs qui ne présentait vraisemblablement pas d'intérêt archéologique. Deux sondages ont été excavés à proximité sans qu'on y ait relevé de différences entre leur stratigraphie et celle des sondages effectués dans le reste de la zone.

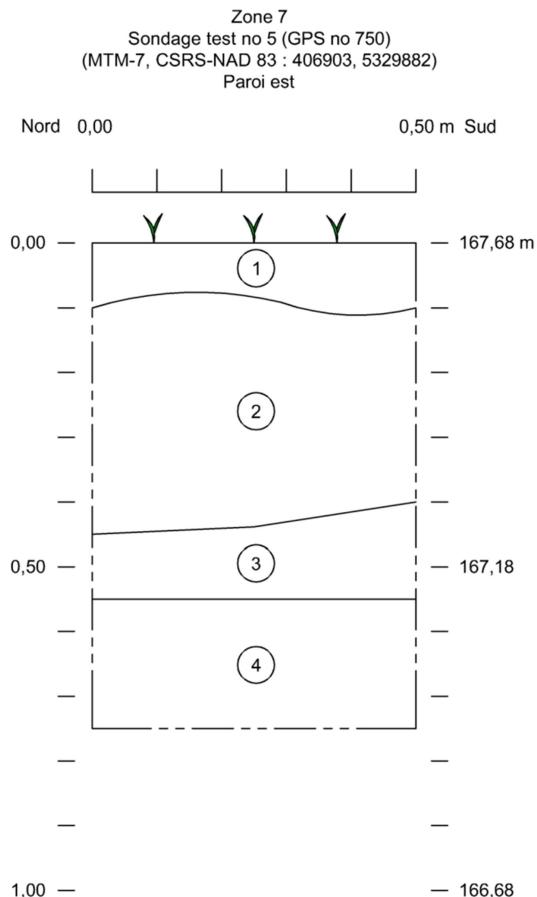
Le premier sondage test (n° 5/GPS n° 750) qui y a été effectué était représentatif des sondages creusés à l'extérieur des limites de l'ancienne zone humide (**photo 27**). Il a permis d'observer une séquence stratigraphique composée d'un humus de surface (0,10 m) (niveau 1), puis d'un sable légèrement organique brun orangé, compact, contenant des pierres arrondies (0,30 m) (niveau 2). S'ensuivait un sable fin légèrement limoneux orangé, peu compact, contenant des lentilles de sable gris-blanc semblable à un horizon podzolique Ae avec quelques rares pierres arrondies (0,15 m) (niveau 3). Cette séquence était complétée par un sable grossier limoneux gris-beige, très compact, contenant des pierres arrondies et subarrondies pouvant mesurer jusqu'à 0,10 m de diamètre (0,20 m) (**figure 28**).



Photo 26. Amoncellement de pierres identifié dans la zone 7, vers le nord (MTQ-NDDN-21-NUM1-336)



Photo 27. Paroi est du sondage n° 5 (GPS n° 750), vers l'est (MTQ-NDDN-21-NUM1-290)



Légende

- 1 Tourbe et humus.
 - 2 Sable brun orangé, légèrement organique et compact, contenant des pierres arrondies.
 - 3 Sable fin légèrement limoneux orangé, peu compact, contenant des lentilles de sable gris-blanc (Ae?) et quelques pierres arrondies.
 - 4 Sable grossier limoneux gris-beige, très compact, contenant des pierres subarrondies et arrondies (<10 cm).
- Limite du croquis

Interventions archéologiques (Automne 2021)
Projet de réaménagement de la route 293 dans le secteur localisé au sud du 2e rang à Notre-Dame-des-Neiges
(Projet no 154-86-0130)
Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test no 5 (GPS no 750) (zone 7)

Échelle 1 : 10

Figure 26. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test n° 5 (GPS n° 750) (zone 7)

Il s'agissait possiblement d'horizons naturels qui ont pu être labourés en surface ou perturbés par l'ancien tracé du 3^e rang Est qui passait autrefois dans ce secteur. Ce sondage, ainsi que tous les autres sondages ayant présenté une stratigraphie similaire, ne contenait aucune trace archéologique, ce qui semble indiquer qu'aucune installation agricole ou domestique ne se trouvait à proximité.

Un deuxième sondage test (n° 6/GPS n° 761) a été excavé à proximité afin d'illustrer la présence d'une ancienne zone humide dans le secteur (**photo 28**). Il présentait une séquence composée de trois niveaux : un humus de surface (0,03 m) (niveau 1), suivi d'un limon argileux gris marbré de brun, très compact, contenant des pierres arrondies (0,28 m) (niveau 2), puis d'un limon beige jaunâtre très compact ($\geq 0,30$ m) (niveau 3). Le sondage test n'a pas été excavé jusqu'à une profondeur de 0,70 m en raison de l'extrême compacité des sols et de la nature stérile du niveau 3 qui a pu être confirmée sur plus de 0,30 m (**figure 29**). Bien que le niveau 2 ait pu être perturbé par des activités humaines telles que le labourage, aucun témoin anthropique n'y a été observé, ni dans tous les sondages dont la stratigraphie était comparable à ce sondage test. L'homogénéité du niveau 3 et la composition du sol en font sans aucun doute un niveau naturel associé à un ancien milieu humide.



Photo 28. Paroi est du sondage test n° 6 (GPS n° 761), vers le nord-est (MTQ-NDDN-21- NUM1-331)

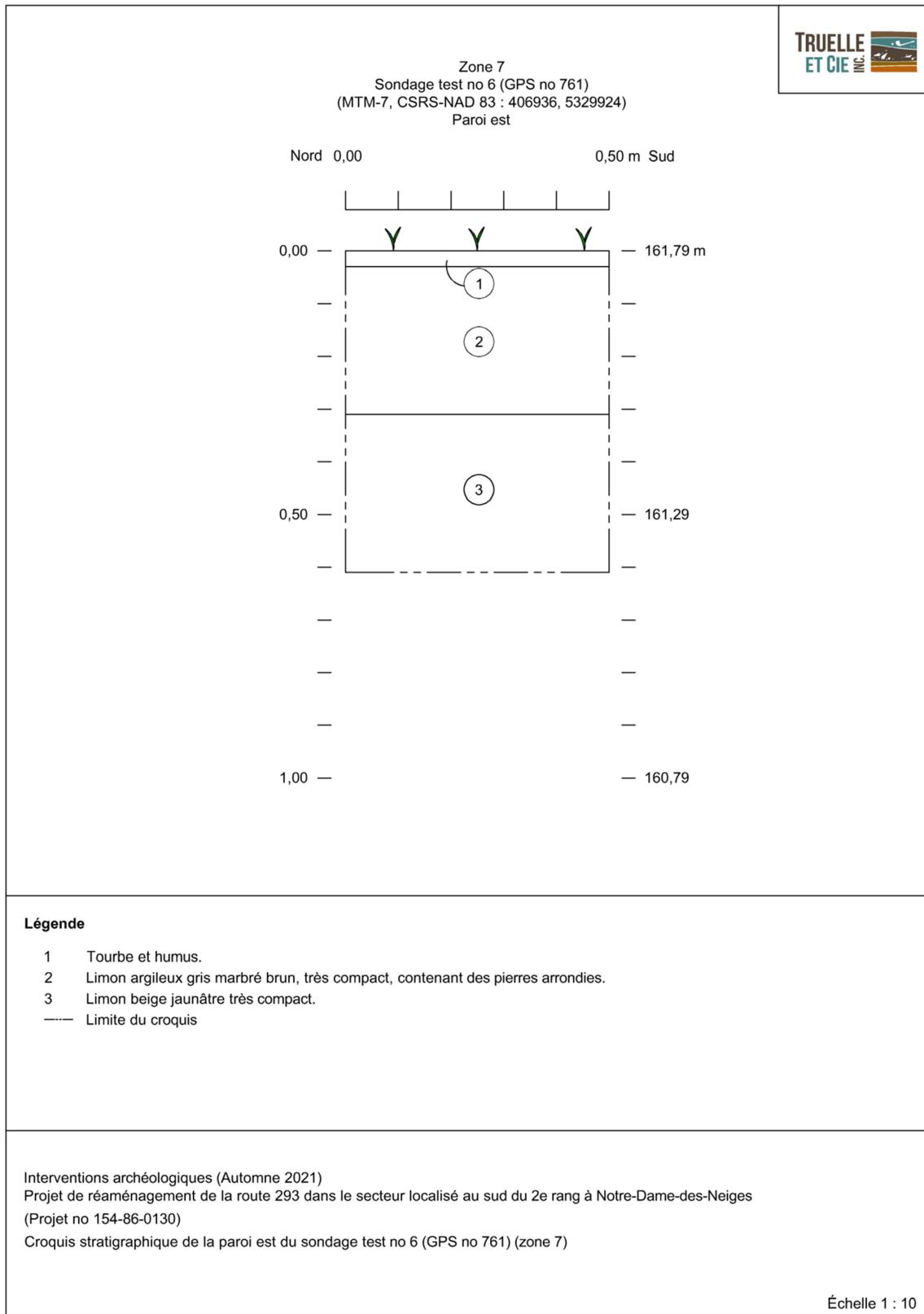


Figure 27. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage n° 6 (GPS n° 761) (zone 7)

7.1.8 Zone d'inventaire 8

La huitième et dernière zone inventoriée avait une forme plutôt irrégulière englobant l'intersection du 2^e rang Centre et du 3^e rang Est/Ouest et une portion du champ situé au nord-ouest, excluant cependant l'emprise du chemin d'accès au 3^e rang Est (**figures 13 et 18**). Orientée selon un axe nord-ouest/sud-est, la zone 8 mesurait 390 m de long sur 330 m de large, pour une superficie globale d'environ 30 658 m². La zone 8 était donc majoritairement occupée par des routes asphaltées, mais aussi par une aire gazonnée de forme triangulaire située entre les trois principales voies de circulation (**photo 29**) ainsi que par deux champs localisés au nord-ouest du 3^e rang (**photo 30**). Le champ situé au sud-ouest semblait avoir été entretenu récemment alors que celui au nord-est était en friche. Entre ces deux champs se trouvaient une bande d'arbres et d'arbustes de même qu'un caniveau peu profond les délimitant l'un de l'autre. Outre les quelques bouleaux, cornouillers et hautes herbes, on retrouvait dans cette petite bande boisée un grand saule ainsi qu'un cèdre, deux arbres potentiellement ornementaux.

Vers le nord-ouest, les deux champs présents dans la zone 8 accusaient une pente descendante s'accélérant jusqu'à se terminer dans une petite zone boisée donnant sur la zone 7. Cette zone boisée était constituée de bouleaux matures et de petits arbustes. Des saules ainsi des cornouillers bas rendaient la circulation vers la zone 7 très difficile. Finalement, la topographie de la zone 8 était représentée par un terrain assez plat dont l'altitude variait entre 174,26 m et 180,81 m NMM. La pente la caractérisant au nord-est descendait jusqu'à une altitude d'environ 163,22 m NMM.



Photo 29. Aire gazonnée de forme triangulaire localisée entre les voies de circulation présentes dans la zone 8, vers le sud-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-223)



Photo 30. Champs et bande humide identifiés dans la zone 8, vers le nord-est (MTQ-NDDN-21-NUM1-244)

La zone 8 a fait l'objet d'une inspection visuelle et de 61 sondages manuels répartis de la manière suivante : 18 dans l'aire gazonnée de forme triangulaire entre les voies asphaltées, 13 dans le champ situé au nord-est et 30 dans le champ situé au sud-ouest. Les sondages effectués dans l'aire gazonnée triangulaire se sont révélés négatifs. Le sondage test n° 7 (GPS n° 691) (**photo 31**) excavé dans les limites de cette dernière était composé de trois niveaux : de la tourbe (0,04 m) (niveau 1), un sable limoneux organique brun, peu compact, contenant des pierres arrondies (0,30 m) (niveau 2), puis un niveau de schiste friable brun-beige correspondant au roc en place (0,05 m) (niveau 3) (**figure 28**). Ce sondage test était représentatif des sondages effectués dans l'aire gazonnée triangulaire ainsi que des sondages creusés dans le champ sud-ouest et de l'alignement de sondages creusés le long de la bande boisée (sondages nos 708 à 713). Aucun de ces sondages n'a révélé de témoins archéologiques autre ceux associés à une ancienne habitation. Les sols observés étaient probablement des remblais de rehaussement puisqu'ils ne correspondaient pas à ceux d'une séquence naturelle typique.

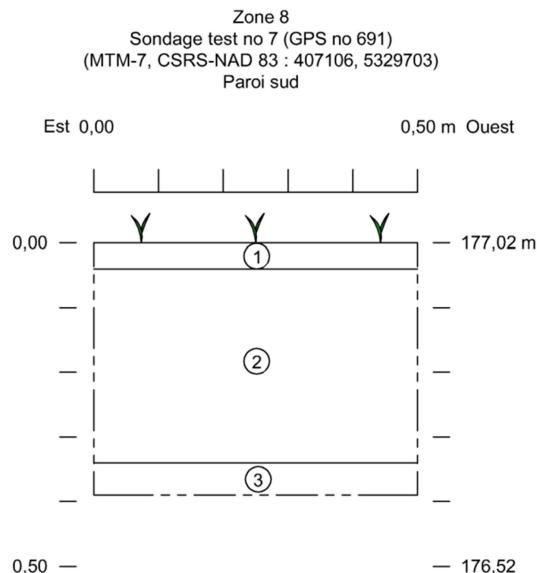
Quant aux six sondages effectués dans le champ nord-est, ils présentaient une stratigraphie différente. Les six sondages dans le champ situé au nord-est de la zone 8 étaient représentés par le sondage test n° 8 (GPS n° 702). Ce sondage a permis d'observer une séquence des sols

composée de cinq niveaux. D'abord, on y observait un limon brun foncé organique et peu compact (0,15 m) (niveau 1) reposant sur un limon sableux brun pâle, compact, contenant des pierres subanguleuses pouvant mesurer jusqu'à 0,15 m de diamètre (0,15 m) (niveau 2), puis une concentration de limon sableux gris-blanc meuble (jusqu'à 0,12 m) (niveau 3). Ce dernier niveau reposait sur un limon sableux orangé, peu compact, contenant des petites pierres subarrondies (0,20 m) (niveau 4) et finalement un limon sableux gris pâle, peu compact, posé sur le roc en place (0,02 m) (niveau 5) (**figure 29; photo 32**). Cette séquence correspondait à une formation podzolique perturbée (niveaux 3, 4 et 5) et probablement recouverte de niveaux représentant d'anciens labours (niveaux 1 et 2). Aucun témoin archéologique n'a été relevé dans ces sondages.

Finalement, le champ sud-ouest a révélé la présence de vestiges archéologiques, ce qui a entraîné une évaluation archéologique à l'aide de sondages manuels afin de délimiter le site ainsi mis au jour. Par la suite, puisque cet inventaire n'a pu permettre de confirmer la valeur archéologique des vestiges ainsi découverts, des travaux d'inventaire au moyen de tranchées mécaniques ont dû être entrepris afin recueillir suffisamment d'informations pour qualifier cette découverte. Outre l'habitation elle-même, un puits devait être présent au nord du bâtiment, mais ni les sondages manuels ni l'inspection visuelle n'ont permis d'en retrouver les traces.



Photo 31. Paroi sud du sondage test n° 7 (GPS n° 691), vers le sud-sud-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-218)



Légende

- 1 Tourbe et humus.
2 Sable limoneux brun, peu compact et organique, contenant quelques pierres arrondies.
3 Schiste brun-beige, friable .
--- Limite du croquis

Interventions archéologiques (Automne 2021)
Projet de réaménagement de la route 293 dans le secteur localisé au sud du 2e rang à Notre-Dame-des-Neiges
(Projet no 154-86-0130)
Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage test no 7 (GPS no 691) (zone 8)

Échelle 1 : 10

Figure 28. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage n° 7 (GPS n° 691) (zone 8)

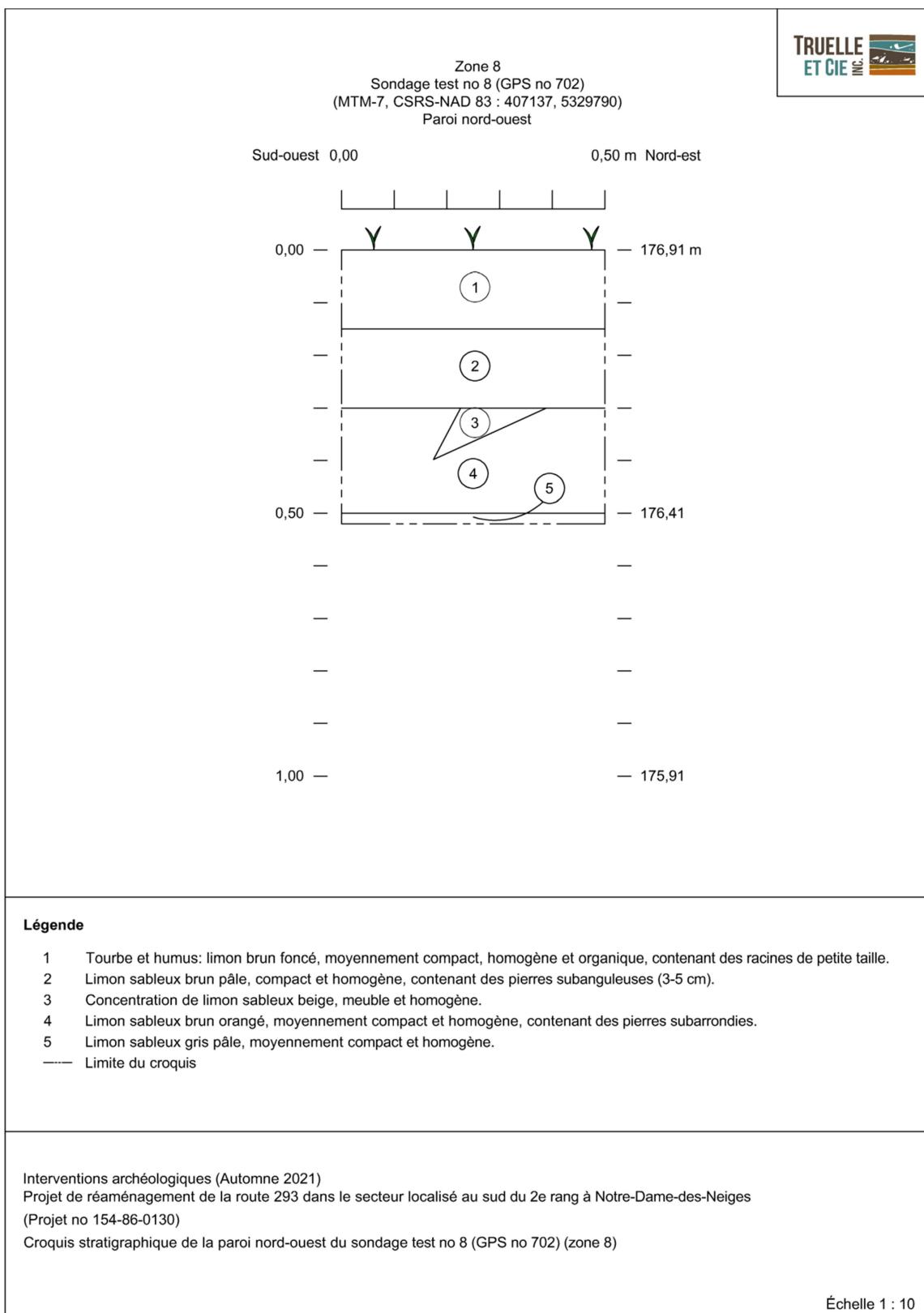


Figure 29. Croquis stratigraphique de la paroi nord-ouest du sondage test n° 8 (GPS n° 702) (zone 8)



Photo 32. Paroi nord-ouest du sondage test n° 8 (GPS n° 702), vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-237)

Inventaire mécanique à la suite de la découverte des vestiges maçonnés dans la zone 8

Au total, onze tranchées mécaniques ont été excavées afin de délimiter l'aire occupée par les vestiges d'une ancienne habitation agricole. Trois d'entre elles se sont révélées positives (sous-opérations 1A à 1C) (**figure 18**). Ces tranchées ont permis de découvrir des témoins d'une occupation moderne incluant un plancher en bois, des vestiges en béton et des artéfacts récents (**annexe 1**). Toutefois, quelques artéfacts datant du XIX^e siècle tels que des tessons de terre cuite fine blanche et de *pearlware* ont été recueillis à l'extérieur de ces mêmes vestiges. De plus, une portion de ces derniers était maçonnée en pierre et non en béton, ce qui tend à indiquer que ces vestiges modernes comportent une composante archéologique plus ancienne.

L'inventaire mécanique effectué les 15 et 16 novembre 2021 visait donc à excaver des tranchées afin de déterminer s'il existait des vestiges archéologiques associés à l'ancienne habitation agricole identifiée dans le champ présent dans les limites de la zone 8. Cette intervention s'est vue attribuer le numéro d'opération 1, selon une numérotation attribuée lors du terrain. Au total, trois tranchées ont été creusées soit la tranchée 1A, orientée selon un axe sud-ouest/nord-est et excavée le long du parement extérieur du mur nord-ouest de l'habitation, la tranchée 1B excavée à l'intérieur des vestiges en pierre et en béton découverts lors de l'inventaire manuel, puis la tranchée 1C excavée au-dessus de ce qui a été interprété comme un

plancher de bois mis au jour lors de l'inventaire manuel (**figure 18**). Au total, six vestiges maçonnés ont été dégagés et décrits lors de cette intervention. Aucune fouille manuelle n'a toutefois eu lieu, les sols ayant été décrits à l'aide de deux stratigraphies, soit une relevée à l'intérieur du bâtiment et l'autre à l'extérieur. Finalement, l'inventaire mécanique a permis de confirmer l'hypothèse avancée lors de la première phase d'inventaire à savoir qu'il existait bien une composante archéologique plus ancienne à cette découverte. Toutefois, celle-ci était ténue et l'inventaire mécanique a été jugé suffisant pour décrire cette occupation. La tranchée 1A a permis de récolter quelques tessons notamment de terre cuite fine blanche, la plupart d'entre eux provenant d'une même couche qui est décrite dans le croquis stratigraphique de la paroi nord-est de la tranchée (**photo 33; figure 30**) (**annexe 1**). Celle-ci était composée de six niveaux stratigraphiques. La séquence débutait avec un niveau de tourbe et d'humus correspondant à un sable limoneux brun, peu compact, contenant quelques pierres (0,35 m) (niveau 1) qui reposait sur une mince couche diffuse de charbons de bois (0,03 m) (niveau 2), puis sur un niveau compact de mortier beige orangé (jusqu'à 0,10 m à proximité du vestige 1B100) (niveau 3). Ensuite, on observait un limon brun foncé peu compact (0,09 m) (niveau 4) et finalement un limon brun rougeâtre, compact, contenant des plaquettes de schiste issues au roc en place friable (0,30 m) (niveau 5). En plus de cette séquence stratigraphique linéaire, on notait la présence d'un niveau très semblable au niveau précédent et correspondant à un remblai ayant servi de comblement à la tranchée de fondation du mur nord-ouest (0,50 m) (niveau 6). Ce remblai, qui s'est avéré moins compact, coupait tous les niveaux décrits précédemment à l'exception du premier.



Photo 33. Paroi nord-est de la tranchée 1A, vers le nord-est (MTQ-NDDN-21-NUM1-500)

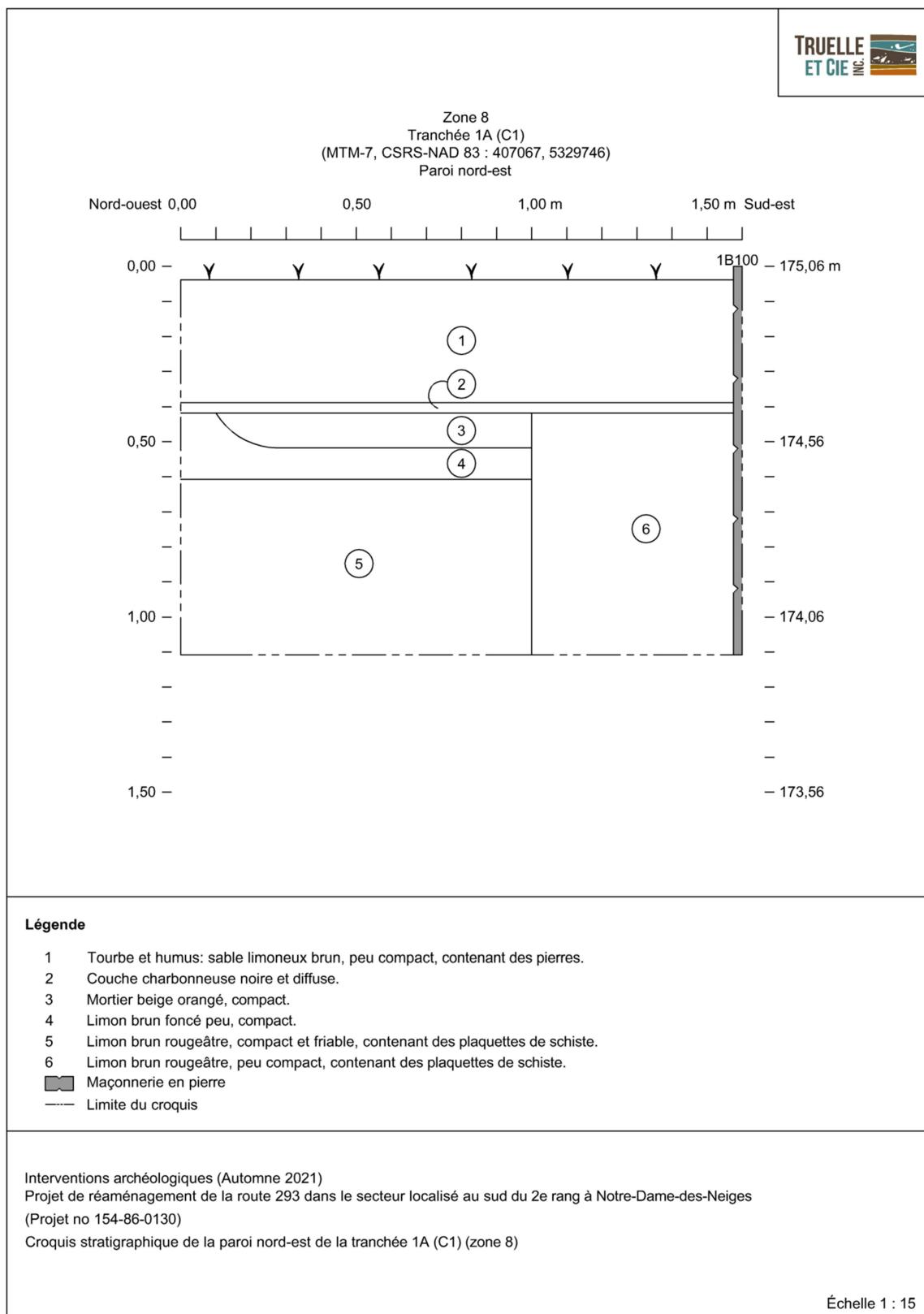


Figure 30. Croquis stratigraphique de la paroi nord-est de la tranchée 1A (C1) (zone 8)

Les niveaux 2, 3 et 4 ont livré des artéfacts qui ont été prélevés, mais l'inventaire mécanique n'a pas permis de déterminer avec certitude de quel niveau exactement les objets plus anciens provenaient. Toutefois, les niveaux 2 et 3 résultent vraisemblablement à l'épandage de résidus de démolition et les artéfacts décrits ci-dessus proviendraient plutôt du niveau 4. Le niveau 4 était probablement un niveau d'occupation ou d'abandon non intensif associé à l'occupation de l'habitation, tandis que les niveaux 2 et 3 pourraient être des témoins de la destruction du bâtiment et de l'épandage subséquent des déblais issus de cette action. Par la suite, un remblai, qui aurait été labouré par la suite, aurait recouvert le reste du terrain.

Une deuxième séquence stratigraphique a été observée à l'intérieur de l'habitation et elle correspondait à la paroi sud-est de la tranchée 1B (**photo 34; figure 31**). Elle était composée d'un niveau de tourbe et d'humus correspondant à un sable limoneux brun pâle, meuble, contenant des pierres et du gravier (0,15 m) (niveau 1) qui reposait successivement sur un limon sableux brun rougeâtre, compact, contenant des plaquettes de schiste (0,22 m) (niveau 2), d'une multitude de minces couches de cendre blanche et de charbons de bois noir, qui a d'ailleurs livré quelques artéfacts dont des fioles en verre incolore (0,08 m) (niveau 3) (**annexe 1**) et finalement d'un limon organique brun marbré beige contenant des plaquettes de schiste (0,20 m) (niveau 4). Un dernier niveau, correspondant au comblement d'une tranchée creusée en vue de la pose d'une conduite en grès, était constitué de sable légèrement limoneux gris contenant jusqu'à 50% de pierres schisteuses (0,20 m) (niveau 5).



Photo 34. Paroi sud-est de la sous-opération 1B, vers le sud-est (MTQ-NDDN-21-NUM1-507)

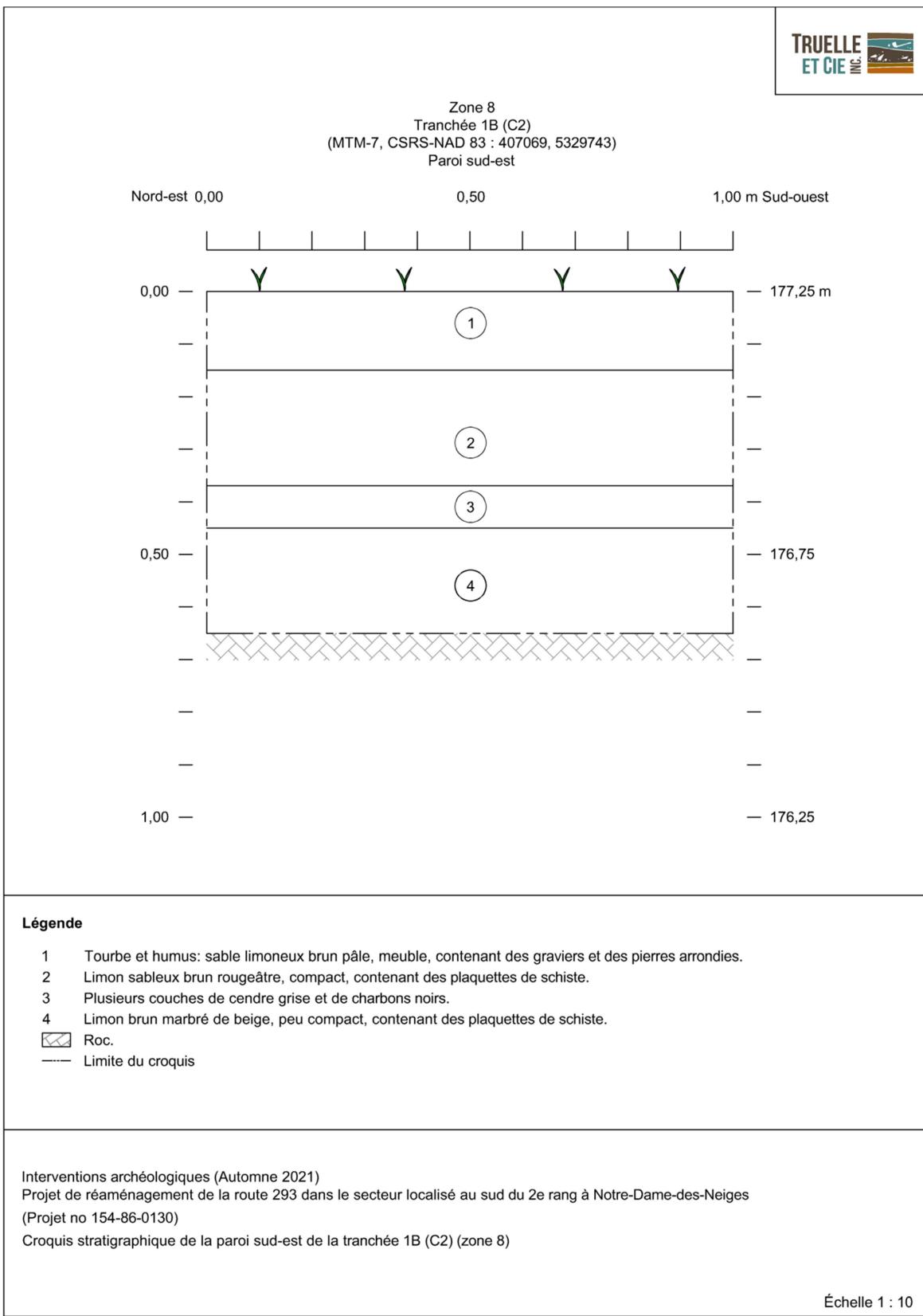


Figure 31. Croquis stratigraphique de la paroi sud-est de la tranchée 1B (C2) (zone 8)

Le niveau 3 pourrait vraisemblablement résulter de la démolition du bâtiment. Puisque ce dernier a été détruit pièce par pièce et non par le feu selon le propriétaire (Communication personnelle Léonard Morais novembre 2021), on peut imaginer que ce niveau de charbon et de cendre est le résultat d'une élimination des déchets par le feu à la suite de la démolition du bâtiment. Puisque le niveau 4 était coupé par la tranchée représentée par le niveau 5, mais pas le niveau 3, on peut déduire que les niveaux 4 et 5 sont antérieurs à la destruction du bâtiment, et donc associés à l'occupation de celui-ci. Quant au niveau 2, l'absence relative de restes modernes dans la couche signifie probablement qu'il s'agissait d'un niveau de remblai, préparant le terrain en vue de son exploitation agricole. Il pourrait avoir été labouré en même temps que le niveau 1.

Vestiges architecturaux associés à un ancien bâtiment agricole

L'excavation mécanique a permis de dégager un ensemble de vestiges correspondant à cinq états différents et dont quatre étaient associés les uns aux autres (**figure 18**). Les vestiges découverts formaient un rectangle dont les coins nord, sud et ouest étaient bien définis, ce qui permet de déterminer qu'il s'agissait, avant sa destruction, d'un bâtiment mesurant approximativement 7,00 m de longueur sur 6,00 m de largeur. Toutefois, le vestige maçonné en pierre 1C100 et le plancher en bois 1C200 suggéraient que le bâtiment était pourvu d'une autre section adjointe à celle dégagée au nord et dont les dimensions globales demeurent inconnues. Cette constatation semble concorder avec le bâtiment représenté sur la photo ancienne (**figure 22**), soit un bâtiment constitué de plusieurs sections ou pièces.

La portion la plus ancienne du bâtiment correspondrait à un corps de logis orienté selon un axe nord-est/sud-ouest et mesurant environ 5,00 m de longueur (résiduelle) sur une largeur minimale de 3,00 m, probablement 6,00 m, bien que la limite sud-est n'ait pas été dégagée (vestiges 1B100a, 1B300, 1B400a) (**photo 35**). Ces vestiges correspondaient possiblement à une maçonnerie en pierre à double parement. Les pierres la constituant étaient possiblement liées entre elles au moyen d'un mortier sableux beige orangé très friable formant des joints en creux, mais il pourrait aussi s'agir du liant associé à l'état posé par-dessus qu'on retrouvait encore à certains endroits. Cet état correspondait à une seule assise d'une largeur variant entre 0,60 m et 0,80 m. Posée sur le roc, cette assise était composée de grosses pierres granitiques brutes pouvant mesurer jusqu'à 0,70 m sur 0,30 m. Les trois sections de murs dégagées étaient imbriquées les unes dans les autres et ont vraisemblablement été construites en même temps. Leur sommet a pu être arasé ou déstructuré. Toutefois, la taille des pierres, leur forme arrondie et la faible quantité de mortier utilisée n'ont pas permis de déterminer s'il s'agissait du sommet aménagé de la dernière assise ou d'un niveau d'arasement. Cet état correspondait aux fondations de la première habitation qui était présente sur le site avant son agrandissement.

Un deuxième état couvrait l'assemblage de pierres granitiques brutes formant les murs nord-ouest et nord-est du corps de logis initial de l'habitation (vestiges 1B100b et 1B400b) (**photo 36**). Il s'agissait d'un assemblage irrégulier composé de pierres granitiques brutes anguleuses à subanguleuses. Les pierres avaient une taille d'au plus 0,60 m sur 0,15 m et mesuraient en moyenne 0,34 m sur 0,25 m. Ces pierres étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier en creux à évidés. De couleur beige orangé, ce mortier au sable contenait des gravillons noirs.



Photo 35. Parement sud-ouest du vestige 1B300, vers le nord-est
(MTQ-NDDN-21-NUM1-528)



Photo 36. Parement sud-est du vestige 1B100, vers le nord-ouest
(MTQ-NDDN-21-NUM1-517)

Ces vestiges se sont révélés fragiles et même parfois déstructurés, comme s'ils avaient été abîmés et fragilisés par la pose de murs en béton par-dessus. Les murs de béton reposant sur les vestiges 1B100b et 1B400b avaient une largeur respective d'environ 0,46 m et de 0,80 m. La jonction entre ces deux vestiges était abîmée par la pose d'une conduite et il fut impossible de confirmer la relation entre les deux, bien que l'assemblage était plutôt identique. Cet état pourrait correspondre à la partie supérieure des fondations de la structure originale, possiblement à la portion hors terre des fondations.

Un troisième état était associé à cet ensemble structural (vestiges 1B100c et 1B200) (**photo 37**). Il s'agissait d'un béton coulé dans des caissons de bois et dont les empreintes étaient encore visibles sur les parements de l'assemblage (**photo 38**). Il couvrait l'entièreté de la longueur de la section nord-ouest décrite ci-dessus (environ 5,00 m) et il dépassait de 2,00 m vers l'ouest, cette fois posé sur le roc et non sur les fondations déjà en place (**photo 39**). Les parements intérieurs étaient bien dressés tandis que les parements extérieurs présentaient un fruit, ce qui signifie que la base des vestiges était plus large. La largeur de leur sommet mesurait 0,30 m pour la section sud-ouest et 0,37 m pour la section nord-ouest.

À l'extrémité sud du mur de béton 1B200 se trouvait un autre état qui n'a pas été décrit jusqu'ici (vestige 1B500). Cet état était possiblement associé à une deuxième pièce située au sud (**figure 22**) et l'assemblage de béton venait clairement s'y appuyer (**photo 38**).



Photo 37. Vue d'ensemble des vestiges de l'ancien bâtiment agricole mis au jour dans les limites de la zone 8, vers le nord (MTQ-NDDN-21-NUM1-549)



Photo 38. Jonction entre les vestiges 1B200 et 1B500, vers le sud-ouest
(MTQ-NDDN-21-NUM1-534)



Photo 39. Parement sud-est du vestige 1B500, vers le nord-ouest
(MTQ-NDDN-21-NUM1-533)

Il s'agissait encore une fois d'une maçonnerie à double parement avec remplissage médian composée de pierres granitiques ébauchées à équarries. Son parement nord-ouest était bien dressé (**photo 38**), mais son parement sud-est s'est révélé plutôt abîmé et irrégulier (**photo 39**). Il comptait trois assises plus ou moins régulières totalisant une hauteur de 0,60 m. Son sommet était déstructuré, ce qui est peut-être attribué au dégagement du vestige à la pelle mécanique. La taille des pierres le constituant était très variable, mais leur taille moyenne était de 0,25 m sur 0,20 m. Le vestige mesurait 0,70 m de largeur et sa section dégagée s'étendait sur une longueur de 1,70 m, mais elle s'étendait probablement davantage vers le sud-ouest et vers le nord-est.

Finalement, un dernier vestige a été observé (vestige 1C100), cette fois dans la tranchée 1C. Il s'agissait d'une maçonnerie à parement double avec remplissage ou à parement simple dont les deux côtés étaient composés de pierres posées de chant. Celle-ci était constituée de pierres calcaires ou granitiques. Ces pierres, d'environ 0,10 m d'épaisseur, étaient posées de chant sur les deux parements formant deux assises visibles. Les pierres étant étroites, il est possible que ces assises de pierres posées de chant avaient une fonction esthétique et non de soutènement, ce qui ferait plutôt de ce mur un ouvrage à parement simple (**photos 40 et 41**). Toutes les pierres le constituant étaient ébauchées ou équarries, mais il n'a été possible d'observer que la surface des pierres formant le parement. Ces pierres étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige orangé généralement en creux, voir presque absents entre les pierres posées de chant. Un plancher de bois était probablement appuyé contre ce vestige, ce qui tendait à indiquer que l'intérieur du bâtiment se trouvait bien au sud-ouest.

Une surface de bois déstructurée et décomposée a également été mise au jour dans les limites de la sous-opération 1C. Seule une section de cette dernière, d'environ 1,00 m sur 2,00 m, a été dégagée finement, mais on peut tout de même observer que cet assemblage de planches était parallèle au mur nord-ouest et qu'il couvrait toute la surface présente entre les deux vestiges 1B500 et 1C100. Quelques planches étaient désaxées, mais le reste semblait encore ordonné (**photo 42**). L'assemblage couvrait un niveau associé au roc désagrégé, et il était recouvert par des déblais issus de la démolition de la structure. L'assemblage de bois atteignait définitivement le vestige 1C100 et probablement le vestige 1B500, bien qu'il fut très déstructuré et décomposé à cet endroit. Il s'agissait probablement d'un plancher, mais il ne fut pas possible de déterminer s'il était posé sur le roc à l'origine ou s'il s'est affaissé avant son enfouissement.

Les vestiges ont permis, avec une certaine assurance, de décrire la séquence événementielle de l'occupation du secteur. Un premier corps de logis de l'habitation formé d'une assise de pierres granitiques (vestiges 1B100a, 1B300, 1B400a) surmontée de pierres subanguleuses (vestiges 1B100b et 1B400b) a d'abord été construit dans le secteur. Un autre ensemble de vestiges comprenant les vestiges 1B500 et 1C100, au sud, pourrait être contemporain ou postérieur au premier. On estime que l'assemblage au nord pourrait être plus ancien en raison de la présence d'artéfacts datant du XIX^e siècle recueillis dans la sous-opération 1A dont des clous découpés, des tessons de terre cuite fine blanche vitrifiée et de terre cuite fine jaune ainsi que des fragments de bouteille carrée de gin (**annexe 1**). De plus, les vestiges situés au nord étaient composés de pierres brutes tandis que les vestiges au sud étaient faits de pierres ébauchées à équarries, donc mieux travaillées, en plus de présenter des parements de pierres posées de chant

dans le cas du vestige 1C100, dénotant une construction possiblement moins pratique et plus esthétique. Ceci fait peut-être état de meilleurs moyens d'approvisionnement et de meilleures pratiques de construction pour la portion sud que pour la portion nord du bâtiment. Si la séquence événementielle n'est pas clairement définie pour ces deux ensembles, l'ajout de béton posé sur la structure au nord est définitivement plus récent que tout le reste, notamment parce qu'il était posé sur le corps de logis initial et parce qu'il s'adossait définitivement au vestige 1B500. Finalement, la pose de la conduite localisée dans le coin nord du bâtiment et orientée selon un axe nord-sud était postérieure à la construction du corps de logis initial puisque ce dernier a été partiellement détruit lors de cet événement, mais antérieure à l agrandissement en béton qui la recouvrait.

Le propriétaire actuel du terrain, M. Léonard Morais, a grandi sur le 3^e rang en fréquentant la famille Rousseau, qui habitait alors la maison en question, et son témoignage fut d'une grande aide afin de compléter et d'orienter les interprétations archéologiques. Avant d'aborder son témoignage qui ne permet toutefois pas de remonter à la date initiale de la construction du bâtiment, on se tourne vers l'étude de potentiel de Patrimoine Experts S.E.N.C. (Roche-Dessau 2013). En effet, celle-ci indique que le 3^e rang, initialement situé plus au nord du secteur inventorié mécaniquement, est déplacé vers le sud pour rejoindre son tracé actuel après la seconde moitié du XIX^e siècle, probablement au début du XX^e siècle (Roche-Dessau 2013 : 27). La portion la plus ancienne des vestiges pourrait donc avoir été construite probablement au plus tôt au milieu du XIX^e siècle, puisqu'on imagine que l'aménagement du rang était nécessaire à un tel établissement domestique. Par la suite, le bâtiment est agrandi en même temps qu'on y ajoute un puits au nord durant le XX^e siècle, ce que M. Morais a confirmé en quelque sorte.



Photo 40. Parement sud-ouest du vestige 1C100, vers le nord-est (MTQ-NDDN-21-NUM1-543)



Photo 41. Sommet du vestige 1C100, vers le nord-ouest (MTQ-NDDN-21-NUM1-541)



Photo 42. Vue d'ensemble du vestige 1C200, vers le sud-est (MTQ-NDDN-21-NUM1-537)

En vérité, il semblerait qu'il ne s'agissait pas d'un épisode d'agrandissement, mais de rehaussement du bâtiment : les travaux de réaménagement du 3^e rang entraînèrent un rehaussement de la chaussée, ce qui signifie que la maison s'est retrouvée en contrebas de la nouvelle route. On aurait donc procédé en 1952, selon M. Morais, à un rehaussement de la maison. Avant ces travaux, la cave avait plutôt la hauteur d'un vide sanitaire, soit environ 5 pieds. La fonction des fondations de béton était donc d'abord de rehausser la maison suffisamment pour éviter des dégâts d'eau, et on en aurait profité pour l'agrandir vers le sud. Toutefois, des travaux de voirie liés au 3^e rang au cours des décennies suivantes auraient mené à des inondations dans l'habitation, et à la suite de procédures légales, le MTQ aurait creusé une rigole au nord de l'habitation pour faciliter le drainage du terrain. On peut encore observer ce fossé aujourd'hui, bien qu'il soit envahi par la végétation (**photo 43**). Finalement, le bâtiment aurait été détruit au début des années 1970 pièce par pièce et le terrain aurait alors été remblayé et cultivé par la suite (Communication personnelle Léonard Morais novembre 2021).



Photo 43. Coin nord de l'ancienne habitation agricole formé par les vestiges 1B100 et 1B400 avant l'excavation du fossé de drainage situé au nord-est du terrain, vers le nord-est (MTQ-NDDN-21-NUM1-256)

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des travaux d'inventaire archéologique ont été effectués entre le 7 septembre et le 16 novembre 2021 au moyen d'inspections visuelles, de onze tranchées mécaniques et de 283 sondages manuels dans le cadre du projet de réaménagement de la route 293 dans le secteur situé au sud du 2^e rang à Notre-Dame-des-Neiges, à proximité de Trois-Pistoles, dans les limites de la Direction générale du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Ces interventions font suite aux recommandations formulées dans une étude de potentiel concernant l'emprise du projet et réalisée en 2013 par la firme Patrimoine Experts S.E.N.C. (Roche-Dessau 2013) et à l'évaluation complémentaire réalisée par les archéologues du Ministère en 2021. En somme, ces interventions archéologiques s'inscrivent davantage dans une démarche préventive devant permettre de documenter l'emprise du projet, de valider les projections concernant le potentiel anticipé et de définir la valeur patrimoniale du secteur touché par les travaux. Sous la responsabilité du chargé de projet de la Direction générale territoriale du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, le mandat accordé à la firme Truelle et Cie Inc. avait pour but d'identifier toutes les informations nécessaires à l'analyse des risques en lien avec le patrimoine archéologique et à la mise en place des mesures d'atténuation d'impacts appropriées.

En somme, cette expertise archéologique a permis de faire deux principales découvertes. D'abord, deux éclats en chert ont été mis au jour dans la portion centrale de l'emprise, plus précisément dans un secteur boisé situé au pied d'une colline. Les sondages supplémentaires réalisés autour du sondage ayant livré ces indices témoignant d'une possible occupation des lieux au cours de la préhistoire se sont tous révélés négatifs. Il semble que le sol duquel ils provenaient aurait été redéposé dans ce secteur, et ne se trouvait donc pas à son emplacement initial. En d'autres mots, la présence de ces éclats témoignerait de la présence d'un site préhistorique situé possiblement à proximité, mais à l'extérieur de l'emprise du projet. D'autre part, les vestiges d'un ancien bâtiment agricole ont été dégagés à l'extrémité nord-est de l'emprise. Possiblement construit au milieu du XIX^e siècle, celui-ci aurait été successivement agrandi et rehaussé avant d'être démolí au cours des années 1970. L'ensemble des vestiges de ce bâtiment ont été dégagés et relevés. Dans les circonstances, aucune intervention supplémentaire n'est requise. Par ailleurs, la découverte de ces vestiges archéologiques a été déclarée au MCC tel que l'exige la Loi sur le patrimoine culturel. Cette démarche n'a cependant pas conduit à l'attribution d'un code Borden, qui désigne un site archéologique connu. Les données recueillies seront toutefois consignées dans une zone d'information archéologique (ZIA) qui sera disponible dans le SIG ministériel et la bibliographie de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du MCC.

À la lumière des résultats des travaux d'inventaire archéologique effectués dans l'emprise du projet de réaménagement de la route 293 dans le secteur situé au sud du 2^e rang à Notre-Dame-des-Neiges, les travaux prévus dans le cadre de ce projet peuvent être réalisés sans qu'il n'y ait de contraintes sur les ressources archéologiques du territoire à l'étude.

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées

- Beaulieu, J.-F., 1997. *Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles : Histoire et architecture.* Trois-Pistoles, Centre d'édition des Basques, 35 p.
- Benmouyal, J., 1988. *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire.* Dossier 63, ministère des Affaires culturelles du Québec, 593 p.
- Bergeron Gagnon Inc., 1995. *Trois-Pistoles. Étude d'ensemble et inventaire des bâtiments d'intérêt patrimonial.* Trois-Pistoles, Municipalité de Trois-Pistoles, 92 p.
- Brassard, M et M. Leclerc, 2001. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec.* Cahiers d'archéologie du CELAT, No12, Université Laval, Québec, 207 pages.
- Burke, A. L. et C. Chapdelaine (dirs.). 2017. *L'Archaïque au Québec : Six millénaire d'histoire amérindienne.* Paléo-Québec no. 36, *Recherches amérindiennes au Québec.*
- Chalifoux, É., 1999. « Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment: A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec ». *Northeast Anthropology*, volume 57, pp. 69-79.
- Chalifoux, É., A. L. Burke et C. Chapdelaine, 1998. *La préhistoire du Témiscouata : Occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk.* Paléo-Québec no. 26, *Recherches amérindiennes au Québec*, 146 p.
- Chapdelaine, C. 2004. « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : Découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 34, no. 1, pp. 3-20.
- Chapdelaine, C. et J. Dumont (éd.).1994. *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano.* Montréal, ministère des Transports du Québec, *Recherches amérindiennes au Québec*, collection Paléo-Québec No. 22, 314 p.
- D'Amours, B., 1997. « L'agriculture à Trois-Pistoles », dans Emmanuel Rioux, dir., *Histoire de Trois-Pistoles (1697-1997)*, Trois-Pistoles, Centre d'édition des Basques, p. 290-303.
- Desjardins, M., 1997. *Faits et gestes à la grève du quai de Trois-Pistoles 1696-1997.* Centre d'édition des Basques, Trois-Pistoles.
- Dionne, J.-C. 1977. « La mer de Goldthwait au Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, Volume 31, no. 1-2, pp. 61-80.
- Dionne, J.-C. 2002. « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) ». *Géographie physique et Quaternaire*, Volume 56, no. 1, pp. 33-44.

Dumais, P., 1976. *Rapport d'une reconnaissance archéologique sur la rive sud du Saint-Laurent entre la rivière Ouelle et Notre-Dame-du-Portage, comté de Kamouraska, été 1975*. Ministère des Affaires Culturelles, rapport inédit, 132 p.

Dumais, P., 1988. *Le Bic Images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Ministère des Affaires culturelles, Direction de L'Est-du-Québec, Dossier 64, 112 p.

Dumais, P. et G. Rousseau, 2002. « De limon et de sable. Une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (ClEe9), au Témiscouata ». *Recherches amérindiennes au Québec*, volume 32, no. 3, pp. 55-75.

Dyke, A. S. 2004. « An outline of North American deglaciation with emphasis on central and northern Canada ». dans J. Ehlers et P. L. Gibbard (éds.), *Quaternary Glaciations-Extent and Chronology, Part II: North America*, pp. 373-424.

Ethnoscop, 2006. *Inventaires archéologiques (Été 2005). Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. Direction générale de Québec et de l'Est, MTQ.

Fortier, N., 2010. *La gestion des matières premières : Techniques et méthodes de débitage de la pierre sur un site associé à un occupation de l'Archaique moyen sur la Haute Côte-Nord*. Mémoire déposé à l'Université du Québec à Chicoutimi, 202 p.

Fortin, J.-C., et Y. Morin, 1993. La structuration d'une société, pp. 305-344 dans Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, dir., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, (Coll. « Les Régions du Québec », no 5) 864 p.

Gauvin, R., 1995. *Guide des céramiques*. Patrimoine canadien, Parcs Canada.

Gauvreau, C. A. 1890. Trois-Pistoles. Lévis (Mercier).
<https://www.canadiana.ca/view/oocihm.06677>

Hétu, B. 1998. « La déglaciation de la région de Rimouski, Bas-Saint-Laurent (Québec) : indices d'une récurrence glaciaire dans la Mer de Goldthwait entre 12 400 et 12 00 BP ». *Géographie physique et Quaternaire*, Volume 52, no. 3, pp. 1-23

Hétu, B. et J. T. Gray. 2000. « Les étapes de la déglaciation dans le nord de la Gaspésie (Québec) : les marges glaciaires des dryas ancien et récent ». *Géographie physique et Quaternaire*, Volume 54, no. 1, pp. 5-40

Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA). 2009. *Carte pédologique, feuillet 22C03102*. Échelle 1 :20000.

Johnson, L. et C. A. Martijn. 1994. « Les Malécites et la traite des fourrures ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, volume 24, no 3, pp. 25-44.

Jones, O. R. 2001. « Un guide pour la datation de la verrerie de table des années 1800 à 1940 » dans *Études en culture matérielle*, Sous la direction de Karlis Karklins, Parcs Canada.

Lalande, D. 1987. *Inspection visuelle de la baie de Gaspé, de la région de Trois-Pistoles et celle de Tadoussac, été 1987*. Université Laval, Québec, CELAT

Larocque, P. 1994. *Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent*. Rimouski, UQAR, 429 p.

Lechasseur, A. 1993. « La mise en valeur séculaire des ressources : Amérindiens et premiers Européens » dans Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, dir., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 59-98. (Coll. Les Régions du Québec, no 5).

Locat, J. 1977. « L'émersion des terres dans la région de Baie-des-Sables/Trois-Pistoles, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, Volume 31, no. 3-4, pp. 297-306

Marier, C., 1981. *Les menus objets de Place-Royale*. Les publications du Québec, Collection Patrimoines, Dossiers, Patri-Arche Inc.

Michaud, G. 2003. *Les gardiens des portages : L'histoire des Malécites du Québec*. GID (Coll. Les Premiers Peuples, no 1), 303 p.

Morin, Y. 1993. « Une nouvelle région de colonisation au Québec, 1790-1830 » p. 133-172, dans Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, dir., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (Coll. « Les Régions du Québec », no 5), 864 p.

Nicolas, V. 2011. *La seigneurie de Trois-Pistoles à l'époque de la Nouvelle-France et au début du Régime Anglais (1687-1784)*. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Chicoutimi.

Nouvel, H. 1665. « Des Églises Algonquines vers Tadoussac » dans Hierosme Lalemant, Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des pères de la compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, ès années 1663 et 1664, Paris, p. 6-8. [En ligne], [bibnum2.banq.qc.ca/bna/numtxt/195694-3-\(282-426\).pdf](http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/numtxt/195694-3-(282-426).pdf)

Patrimoine Experts S.E.N.C., 2003. *Inventaires archéologiques (été 2002)*, Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Direction générale de Québec et de l'Est., MTQ.

Pintal, J.-Y. 1995. *Inventaires et fouilles archéologiques à Baie-Comeau : Les interventions de 1994. Rapport préliminaire*. Rapport soumis à la Société des parcs de Baie-Comeau.

Pintal, J.-Y. 2006. « Le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis », *Archéologiques*, no. 19, pp. 1-20.

Pintal, J.-Y. 2010. *Réévaluation de l'état et de l'intérêt des sites archéologiques classés ou répertoriés de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord*. MCCCQ, Direction régionale de la Côte-Nord, 117 p.

Plourde, M. 2010. *Étude archéologique- Réévaluation des sites de la Haute-Côte-Nord (Tadoussac à Pointe-aux-Anglais)*. Pour la Direction de la Côte-Nord du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 50 p.

Richard, P. J. H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvirons du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP : L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, volume 15, no. 1-2, pp. 39-56

Richard, J.H. et A. C. Larouche. 1994. *Chapitre II : Histoire postglaciaire de la végétation et du climat dans la région de Rimouski, Québec*. Dans Claude Chapdelaine et J. Dumont (dir.), *Il y a 8000 ans à Rimouski : Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*, Paléo-Québec no. 22, *Recherches amérindiennes au Québec*, pp. 49-89

Rioux, E. (dir.), 1979. *35 maisons et bâtiments centenaires de Trois-Pistoles et des environs*. Société historique et généalogique de Trois-Pistoles, Trois-Pistoles.

Rioux, E., 1996. « Trois-Pistoles, 300 ans de détermination». *Continuité*, (68) 56–62.

Robitaille, A. et J-P. Saucier. 1998. *Paysages régionaux du Québec méridional*. Les Publications du Québec, Gouvernement du Québec, 213 p.

Roche-Dessau, 2013. *Reconstruction de la route régionale 293 dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, MRC Les Basques, CEP de Rivière-du-Loup-Témiscouata. Étude sectorielle – Potentiel archéologique*. Transport Québec.

Rousseau, G., 1972. *Rapport de reconnaissances archéologiques du tronçon de la route transgaspésienne entre l'Isle-Verte et le Bic*. Société d'archéologie de Rivière-du-Loup.

Système d'information géominière du Québec (SIGEOM). 2022. Carte interactive.
https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr, page consultée le 14 septembre 2022

Thérioux, N., 2020. La famille seigneuriale Rioux à Trois-Pistoles : un enracinement porteur d'une mémoire persistante. *Le Régime seigneurial au Québec : fragments d'histoire et de mémoire*, pp. 24-53. <https://doi.org/10.17118/11143/16418>

Tremblay, R. et J.-B. Vaillancourt. 1994. *Rapport des activités archéologiques menées sur les îles du Bas-Saint-Laurent, été 1993*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, rapport inédit, 89 p.

Sites Internet

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3138466?docsearchtext=Trois%20Pistoles%201927>

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2027097?docsearchtext=Trois%20Pistoles%20carte%20postale%201903-1920>

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142320?docsearchtext=Trois-Pistoles%20plan%20seigneurie%201856>

<https://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/16418> Théroux 2020

ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS

No zone	No secteur	No sondage (GPS)/tranchée	No couche	NoMatériau	Matériau	Objet	Intégrité	NbArtéfacts	NbObjets	NoFonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
1	2	540		4.1.13	Pierre	Carreau?	F	1	1	4.7.1.4			Un petit fragment d'un possible carreau polygonal en pierre grisâtre avec beaucoup de mica. Pourrait être du calcaire ou du grès. Épaisseur: 1,3cm.	26-10-2021
1	2	540		5.1.1	Os	Ossement	F	1	1	6.1.1			Un petit fragment d'un os blanchi d'animal.	26-10-2021
1	2	540		5.1.6	Charbon	Anthracite	F	1	1	6.3			Un petit fragment d'anthracite noir et luisant.	26-10-2021
1	2	540		5.1.6	Charbon	Charbon de bois	F	3	1	7.4			Trois petits fragments de charbon de bois calciné et noir.	26-10-2021
1	2	560		2.3.1.10	V Coul transp brun	Contenant?	F	1	1	4			Un minuscule fragment de corps d'un possible contenant en verre transparent de couleur brunâtre. Aucun décor ou marque visible.	26-10-2021
1	2	560		3.1.1.1	Fer ind	Clou	C	1	1	4.7.2.3			Un petit clou en fer forgé ou découpé complet avec un corps court relativement carré qui s'amincit vers la pointe. Grosse tête carrée. Corrosion présente. Longueur: 2,8cm; dimensions tête: 1,25cm x 1,3cm. Datation: Production avant 1790 environ.	26-10-2021
1	2	560		3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	I	1	1	4.7.2.3			Un fragment d'un clou découpé au corps relativement rectangulaire. Une partie de la tige et la tête sont manquantes. Un peu de corrosion présente. Datation: Production entre 1790 et 1890 environ.	26-10-2021
1	2	560		5.1.1	Os	Ossement	F	6	3	6.1.1			Six minuscules fragments d'os d'animaux dont 2 fragments blanchis.	26-10-2021
1	2	560		5.1.6	Charbon	Charbon de bois	F	11	1	7.4			Onze minuscules fragments de charbon de bois calciné et noir.	26-10-2021
1	2	561		2.1	Verre incolore	Contenant	F	1	1	4			Un petit fragment de corps d'un contenant en verre incolore. Aucun décor ou marque visible.	26-10-2021
1	2	561		5.1.1	Os	Ossement	F	19	1	6.1.1			19 minuscules fragments d'un os effrité d'un animal, possiblement un oiseau.	26-10-2021
1	2	562		1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant	F	1	1	4			Un petit fragment de corps d'un contenant en TCFJ à la pâte chamois avec petites inclusions. Une glaçure jaunâtre était appliquée sur les deux parois mais on ne voit qu'une partie d'un décor d'une bande d'engobe blanc sur la paroi extérieure avec un décor diffus de mousse végétale de type "Mocha" exécuté en bleu. Datation: Pourrait provenir de la manufacture de Cap-Rouge entre 1860 et 1890; ou de production anglaise, avant 1836 jusque vers 1920; ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.	26-10-2021
2	3	593		1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	F	3	2	4.7.1.4			Trois fragments de briques en TCG dont 2 à la pâte rose orangé et un à la pâte rougeâtre avec des inclusions variées et sans glaçure.	27-10-2021
2	3	593		1.1.2.61	TCF blanche	Bol?	F	4	1	4.1			Quatre fragments de rebord et corps d'un possible bol en TCFB avec un décor à l'éponge, géométrique et végétal de couleur mauve sur la paroi extérieure. Datation: Production TCFB à partir de 1820c.+.	27-10-2021
2	3	593		1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	22	3	4			22 fragments d'au moins 3 contenants en TCFB plutôt effrité. Aucun décor visible sauf sur un fragment de rebord avec un décor géométrique imprimé en noir. Datation: Production TCFB à partir de 1820c.+.	27-10-2021
2	3	593		1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette	F	5	1	4.1.3.3			Cinq fragments de marli d'une assiette en TCFBV avec un décor végétal sur la paroi intérieure. Teinte légèrement bleutée dans la glaçure. Datation: Production TCFBV à partir 1840c.+	27-10-2021
2	3	593		1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Bol?	F	10	3	4.1			Neuf fragments de possible bols en TCFJ à la pâte chamois avec petites inclusions. Une glaçure jaunâtre est appliquée sur les deux parois. Décor à l'engobe blanc, brun et brun orangé visibles sur la paroi extérieure de 4 fragments. Datation: Pourrait provenir de production anglaise avant 1836 jusque vers 1920; ou de la manufacture de Cap-Rouge entre 1860 et 1890; ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.	27-10-2021
2	3	593		1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	Contenant	F	2	1	4			Deux fragments de corps d'un contenant en TCF à la pâte rougeâtre recouvert d'une glaçure brune foncée un peu lustrée et inégale de type "Rockingham" sur les deux parois. Un décor moulé est visible sur la paroi extérieure. Datation: C'est seulement au Canada que la glaçure de type Rockingham a été utilisée sur la terre cuite rouge, dans la 2e moitié du 19e siècle (Brassard & Leclerc. Identifier la céramique et le verre anciens au Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT, No12, Université Laval, Québec, 2001, p. 86).	27-10-2021
2	3	593		1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Contenant	F	2	1	4			Deux fragments de corps d'un contenant en TCF à la pâte chamois avec une glaçure brune foncée inégale et lustrée sur les deux parois de type Rockingham. Un décor moulé de vannerie est présent sur la paroi extérieure. Datation: Usage courant à partir de la seconde moitié 19e siècle jusque dans les années 1930, apogée vers 1890. Pourrait provenir de production anglaise, début 19e siècle jusqu'aux années 1930; ou de production américaine début vers 1830; ou de production ontarienne début à la fin 1850; ou de la manufacture de Cap-Rouge à partir de 1860.	27-10-2021
2	3	593		2.1	Verre incolore	Contenant	F	6	1	F5			Six petits fragments de corps d'un contenant en verre incolore sans décor ou marque visible.	27-10-2021
2	3	593		2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	F	12	6	4.7.1.1			Douze fragments de verre à vitres dont 1 pratiquement incolore, 9 teintés légèrement verdâtres et 2 teintés vert bleuté.	27-10-2021
2	3	593		2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	F	5	3	4.2.1.2			Cinq fragments de corps de bouteilles en verre vert foncé avec petites bulles d'air. Aucun décor ou marque visible.	27-10-2021
2	3	593		3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	I	1	1	4.7.2.3			Un fragment d'un clou découpé au corps et tête relativement rectangulaires. Une partie de la tige et la pointe sont manquantes. Corrosion présente. Datation: Production de 1790 à 1890 environ.	27-10-2021
2	3	593		4.1.7.1	Ardoise	Ardoise	F	3	1	6.3			Trois fragments d'ardoise lamellée de couleur rougeâtre. Traces noircies à certains endroits, est-ce une altération par la chaleur qui aurait fait rougir la pierre ou est-ce de l'ardoise rouge? Aucune trace de travail sur la pierre.	27-10-2021

No zone	No secteur	No sondage (GPS)/tranchée	No couche	NoMatériau	Matériau	Objet	Intégrité	NbArtéfacts	NbObjets	NoFonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
2	3	598		1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Bol ou terrine	F	3	1	4.1			Trois fragments d'un possible bol ou terrine en TCG à la pâte rosâtre avec inclusions variées. Une glaçure d'aspect brunâtre est présente la paroi intérieure et sur le rebord. Les lignes de tournage sont visibles. <u>Datation:</u> Production locale, principale fabrication de 1760 à 1830.	01-11-2021
2	3	598		1.1.1.106	TCG N-E Angleterre 2	Contenant	F	1	1	4			Un minuscule fragment de corps d'un contenant en TCG du N-E de l'Angleterre à la pâte rougeâtre avec inclusions blanchâtres et variés. La paroi intérieure est recouverte d'un engobe blanc épais et d'une glaçure incolore donnant un aspect jaunâtre à l'engobe. La paroi extérieure a une glaçure incolore laissant entrevoir les inclusions blanchâtres. Aucun décor visible. Datation: Production de la fin 18e et une bonne partie du 19e siècle.	01-11-2021
2	3	598		1.1.2.61	TCF blanche	Assiette?	F	4	1	4.1.3.3			Quatre fragments de marli d'une possible assiette en TCFB avec un décor moulé de type "Shell edge" sur le rebord et rehaussé de bleu. <u>Datation:</u> Production TCFB à partir de 1820c.+.	01-11-2021
2	3	598		1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	7	3	4			Sept fragments de contenants en TCFB dont 2 de rebords avec décor moulé et 1 fragment de corps avec un décor peint en bleu. <u>Datation:</u> Production TCFB à partir 1820c.+.	01-11-2021
2	3	598		1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Bol ou plat	F	1	1	4.1			Un fragment de rebord arrondi et corps d'un bol ou plat en TCFJ à la pâte chamois avec glaçure incolore d'aspect jaunâtre sur la paroi extérieure et sur le rebord. Une glaçure blanche sur la paroi intérieure. Un décor de côtes verticales moulées est visible sur la paroi extérieure. <u>Datation:</u> Pourrait provenir de la manufacture de Cap-Rouge entre 1860 et 1890; ou de production anglaise avant 1836 jusque vers 1920; ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.	01-11-2021
2	3	598		1.2.1.72	GG Derbyshire 1	Contenant	F	1	1	4			Un minuscule fragment de corps d'un contenant en GG à la pâte chamois grisâtre. Les deux parois ont une glaçure transparente d'aspect grisâtre, un peu brunâtre. Aucune marque visible. Datation: Production anglaise datant du 19e siècle.	01-11-2021
2	3	598		2.1	Verre incolore	Contenant	F	2	1	4	Oui		Deux petits fragments de corps d'un contenant en verre incolore dont un avec une inscription partielle en relief: "[...]E".	01-11-2021
2	3	598		2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	F	1	1	4.7.1.1			Un fragment de verre à vitre légèrement teinté verdâtre.	01-11-2021
2	3	598		3.1.1.1	Fer ind	Fil	F	1	1	4			Un fragment d'un petit fil de section ronde en fer replié en forme d'œil.	01-11-2021
2	3	598		3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	I	1	1	4.7.2.3			Un clou découpé incomplet au corps et tête relativement rectangulaires. Une partie de la tige et la pointe sont manquantes. Un peu de corrosion présente. <u>Datation:</u> Production de 1790 à 1890 environ.	01-11-2021
2	3	598		5.1.1	Os	Ossement	F	3	2	6.1.1			Trois fragments d'os d'animaux.	01-11-2021
2	3	598		5.1.2	Ivoire	Dent	F	2	1	6.1.1.1			Deux fragments d'une dent de cochon.	01-11-2021
3	4	652		4.1.16	Chert	Pierre	F	2	1	6.3			Deux fragments d'un possible chert qui a subi une altération par la chaleur. La pierre est devenue chamois et elle a éclaté. Une petite partie est brunâtre. Possiblement deux éclats.	01-11-2021
8	13	733		1.1.2.4	Faïence à fond bleu-turquoise	Contenant	F	1	1	4			Un fragment de base d'un contenant en faïence à la pâte chamois et à fond (émail) bleu pâle-turquoise inégale avec un décor de lignes d'émail ou d'engobe blanc. <u>Datation:</u> Faïence qui pourrait être d'origine française. À la Place-Royale à Québec, de la faïence à fond a été retrouvée dans des contextes datant du 18e siècle. (Gauvin, Robert. Guide des céramiques, Patrimoine canadien, Parcs Canada, 1995, p.77).	01-11-2021
8	13	733		1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	1	1	4			Un fragment de rebord d'un contenant en TCFB avec un décor moulé sur le pourtour intérieur du rebord et une ligne de dorure sur le rebord. <u>Datation:</u> Production TCFB à partir de 1820c.+.	01-11-2021
8	13	733		1.1.2.61	TCF blanche	Bol?	F	1	1	4.1.3.3			Un fragment de rebord évasé et corps d'un possible bol en TCFB avec un décor géométrique et végétal imprimé en bleu sur la paroi intérieure. <u>Datation:</u> Production TCFB à partir de 1820c.+.	01-11-2021
8	13	733		1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	1	1	4			Un fragment de rebord d'un contenant en TCFB avec un décor imprimé en bleu et diffus dans la glaçure de type "Flow blue" sur la paroi intérieure. Teinte bleuté dans la glaçure. <u>Datation:</u> Production TCFB à partir de 1820c.+.	01-11-2021
8	13	733		1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette	F	1	1	4.1.3.3			Un fragment de marli d'une assiette en TCFBV avec un décor végétal moulé sur la paroi intérieure. <u>Datation:</u> Production TCFBV à partir de 1840c.+	01-11-2021
8	13	733		1.2.1.102	GG gl feld et Albany	Jarre ou pot	F	1	1	4.1.5			Un fragment de corps d'une jarre ou pot en GG nord-américain à la pâte chamois avec inclusions variées. Une glaçure feldspathique d'aspect beige est présente sur le bas de la paroi extérieure de l'objet et un décor d'une bande brun jaunâtre et brunâtre vers le haut est aussi visible sur la paroi extérieure. La paroi intérieure possède un enduit d'aspect brunâtre de type Albany. Les lignes de tournage sont visibles. <u>Datation:</u> Début du 19 ^e siècle jusqu'au 1 ^{er} quart du 20 ^e siècle.	01-11-2021

No zone	No secteur	No sondage (GPS)/tranchée	No couche	NoMatériaux	Matériaux	Objet	Intégrité	NbArtéfacts	NbObjets	NoFonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
8	13	733	2.1	Verre incolore	Bouteille à boisson gazeuse	C	1	1	4.1.4	Oui	1933 à 1961		Une bouteille à boisson gazeuse complète de la marque Kist en verre incolore. Moulée à la machine avec traces de moule en deux parties, marque horizontale entre col et extrémité et marques fantômes laissées par le moule-ébauche. Extrémité de type Crown en partie cassée. Un décor de lignes verticales moulées en relief sur le corps. Sur l'épaule, des imprimés: " ovales blancs avec " KIST " en rouge au centre ". Sur le corps avant, imprimés: " ovales blancs et bleus avec " KIST " en rouge au centre / ® et en dessous, " KIST " en rouge ". Sur le corps arrière, imprimés: " ovales blancs avec " KIST " en rouge au centre / en dessous, " EMBOUTEILLÉ D'APRÈS LICENCE ÉMISE PAR / KIST CANADA LIMITED / [STR]ATFORD — ONTARIO / CONTENU 10 OZS. FL.; au bas en relief: CONT.10 OZ. FL ". La base ajoutée a des inscriptions en relief: " 1 ; un triangle inversé avec un C dedans; 2 / 5003 / 1 ". Diamètre base: 5,9cm; diamètre lèvre résiduel: 2,8cm; diamètre goulot: 1,8cm; hauteur résiduelle: 23,2cm. Datation: Les boissons Kist ont été fabriquées à plusieurs endroits aux États-Unis et au Canada, entre autres. Mais la Kist Canada Limited de Stratford, Ontario devient incorporée le 18-01-1933. Fabrication à la machine avec marque col/extrémité, 1869 - début 20e siècle probablement. Capsule Crown brevetée aux États-Unis en 1892. Il s'agit d'une marque associée à la Consumers Glass Company, Ville St-Pierre, Montréal (1917-2002), mais le C dans un triangle inversé date de la période de 1917 à 1961.	02-11-2021
8	13	733	2.1	Verre incolore	Bouteille à boisson gazeuse?	F	5	3	4	Oui			Cinq fragments de possiblement 3 bouteilles à boisson gazeuse en verre incolore avec traces de moule en deux parties et marques fantômes laissées par le moule-ébauche. Sur le corps de 4 fragments, inscriptions imprimées en blanc: " [C']EST / SI BON "; en dessous, " CONTEN[...] OZ. FLUIDE / LES BREU[VAGES...JNE IN[...] ". Sur le corps de 1 fragment, inscriptions imprimées en rouge et blanc: " [...] / [O]N[...] ", en dessous, " BEVERA[GE] ".	02-11-2021
8	13	733	2.1	Verre incolore	Bouteille à médicament	E	1	1	4.3	Oui			Une bouteille à médicament entière, circulaire dont une moitié avec 6 pans verticaux, en verre incolore. Moulée à la machine avec traces de moule en deux parties, marque horizontale entre col et extrémité et marques fantômes laissées par le moule-ébauche. Inscriptions verticales en relief sur deux pans de la paroi: " MINARD'S LINIMENT ". Lèvre filetée avec une bague arrondie et un col court cylindrique. Inscriptions en relief sous la base ajoutée: " 4 "; en dessous, " carré divisé en 4 / diamant avec un D / 1 ". Diamètre base: 3,7cm; diamètre lèvre filetée: 2,3cm; diamètre goulot: 1,6cm; diamètre bague: 2,5cm; hauteur: 12,4cm. Datation: Produits pharmaceutiques de la Nouvelle-Écosse créés par Dr Levi Minard et commercialisés vers 1860 pour soigner les douleurs et raideurs musculaires des hommes et animaux. Décès en 1884, les droits sont achetés par son beau-frère; en 1886 devient C.C. Richards & Co et en 1905 devient Minard's Liniment & Co Ltd. En 1998 elle est achetée par Stella Pharmaceutical. Produit encore disponible aujourd'hui et a été homologué par Santé Canada en 2010. Le D dans un diamant est la marque de la Dominusculeon Glass Company située à Pointe St-Charles (Mtl), en activité d'environ 1928 à 1976. Fabrication à la machine avec marque col/extrémité 1869 au début 20e siècle probablement. Donc, début 20e siècle.	03-11-2021
8	13	733	2.1	Verre incolore	Bouteille à condiment	E	1	1	4.1.4	Oui			Une bouteille à condiment entière en verre incolore. Moulée à la machine avec traces de moule en deux parties, marque horizontale entre col et extrémité et marques fantômes laissées par le moule-ébauche. Décor de losanges au niveau de l'épaule. Lèvre à 3 crans avec une grosse bague arrondie. Col cylindrique qui se rétrécit vers le haut. Base ajoutée avec la marque décentrée laissée par un procédé de la machine Owens. Inscriptions en relief sous la base: " C.C. LTD / Carré; un triangle arrondi avec un C; 3 / 7 ". Diamètre base: 3,7cm; diamètre lèvre filetée: 2,3cm; diamètre goulot: 1,6cm; diamètre bague: 2,5cm; hauteur: 12,4cm. Datation: Il s'agit d'une marque associée à la Consumers Glass Company, Ville St-Pierre, Montréal (1917-2002), mais le C dans un triangle arrondi date de la période de 1962 à 2002 environ. Les lettres C.C. LTD sont possiblement associées à la compagnie Canadian Canners Limited et seraient associées à la période entre 1923 et 1986. Fabrication à la machine avec marque col/extrémité, 1869 - début 20e siècle probablement. Fabrication machine Owens à partir de 1904 jusqu'en 1940-50 environ. Donc, de 1962 à 1986 environ.	03-11-2021
8	13	733	2.1	Verre incolore	Bouteille rectangulaire	F	1	1	4	Oui			Un fragment de la base d'une bouteille rectangulaire aux coins chanfreinés en verre incolore. Moulée à la machine avec traces de moule en deux parties. Base ajoutée avec la marque décentrée laissée par un procédé de la machine Owens. Inscriptions en relief sous la base: " [...]941 / un triangle arrondi avec un C / Carré 7 / 2 ". Longueur base résiduelle: 5,6cm; largeur base résiduelle: 3,1cm. Datation: Il s'agit d'une marque associée à la Consumers Glass Company, Ville St-Pierre, Montréal (1917-2002), mais le C dans un triangle arrondi date de la période de 1962 à 2002 environ. Fabrication à la machine avec marque col/extrémité, 1869 - début 20e siècle probablement. Fabrication machine Owens à partir de 1904 jusqu'en 1940-50. Donc, de 1962 à 1950 environ.	03-11-2021

No zone	No secteur	No sondage (GPS)/tranchée	No couche	NoMatériaux	Matériaux	Objet	Intégrité	NbArtéfacts	NbObjets	NoFonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
8	13	733		2.1	Verre incolore	Bouteille à boisson alcoolisée	F	1	1	4.2.1.2	Oui		Un fragment de la base d'une bouteille à boisson alcoolisée circulaire en verre incolore. Moulée à la machine avec traces de moule en deux parties. Inscriptions en relief sur le bas du corps de la bouteille: " 25 OZS. ". Base ajoutée avec la marque décentrée laissée par un procédé de la machine Owens. Inscriptions en relief sous la base: " MELCHERS DISTILLERIES LIMITED / 4 / carré; diamant avec un D; 6 / V1401 ". Diamètre base: 7,7cm Datation: La distillerie Melchers limitée était basée à Berthierville et Montréal. Des pubs et des articles nous apportent à des dates entre 1895 et 1960 mais je n'ai pas trouvé les dates complètes. Le D dans un diamant est la marque de la Dominusculeon Glass Company située à Pointe St-Charles (Mtl), en activité d'environ 1928 à 1976. Fabrication à la machine avec marque col/extrémité 1869 au début 20e siècle probablement. Fabrication machine Owens à partir de 1904 jusqu'en 1940-50. Donc, de 1928 à 1950 environ.	03-11-2021
8	13	733		2.1	Verre incolore	Bouteille à médicament?	E	1	1	4.3	Oui		Une possible bouteille à médicament en verre incolore à la base rectangulaire aux coins à chanfreins concaves. Moulée à la machine avec traces de moule en deux parties, marque horizontale entre col et extrémité et marques fantômes laissées par le moule-ébauche. Les deux faces ont des pans droits et au bas d'un pan, une inscription en relief: " 2 OZ. NET ". Les deux côtés ont une saillie centrale prononcée. La longueur de la bouteille se rétrécit vers le haut. Lèvre filetée avec une grosse bague droite, le bouchon en métal est toujours en place avec un peu de corrosion. Col cylindrique très court. Base ajoutée avec trace de l'utilisation d'une plaque ovale avec inscriptions en relief " 1 / un triangle arrondi avec un C / 1 / 3 ". Un petit résidu brunâtre est présent dans la bouteille. Longueur base max: 4,8cm; largeur base max: 2,35cm; diamètre bouchon entre 2cm et 2,3cm; hauteur bouchon: 1,05cm; diamètre bague: 2,2cm; diamètre col: 1,7cm; hauteur max: 11,2cm. <u>Datation:</u> Il s'agit d'une marque associée à la Consumers Glass Company, Ville St-Pierre, Montréal (1917-2002), mais le C dans un triangle arrondi date de la période de 1962 à 2002 environ. Fabrication à la machine avec marque col/extrémité, de 1869 - début 20e siècle probablement. Donc, de 1962 à 1950 environ.	09-11-2021
8	13	733		2.1	Verre incolore	Bouteille à parfum	C	1	1	4.5.3	Oui		Une petite bouteille à parfum en verre incolore au corps ovale mais avec le centre plus arrondi. Moulée à la machine avec traces de moule en deux parties, marque horizontale entre col et extrémité et marques fantômes laissées par le moule-ébauche. Lèvre filetée avec une grosse bague arrondie, l'extrémité est en partie cassée. Col cylindrique très court. Base ajoutée avec trace de l'utilisation d'une plaque ovale avec inscriptions en relief: au centre, " S dans un cercle "; d'un côté, " 13 ". Longueur base max: 3,2cm; largeur base max: 1,5cm; diamètre lèvre fileté: 1cm; diamètre goulot: 1,6cm; diamètre bague: 1,2cm; diamètre col: 1cm; hauteur résiduelle: 5,4cm. <u>Datation:</u> La marque du S dans un cercle pourrait être associée à la Swindell Bros, Baltimore, Maryland (1869-1959) qui utilisait cette marque sur les bouteilles fabriquées à la machine après 1920c. Ou la Sterling Glass Company, Lapel, Indiana (1914-1940-50). Ou encore la Sneath Glass Company, Hartford City, Indiana (1894-1952). https://glassbottlemarks.com/bottlemarks-5/ Fabrication à la machine avec marque col/extrémité, de 1869 au début 20e siècle probablement. Donc, possiblement de 1900c. à 1950 environ.	09-11-2021
8	13	733		2.1	Verre incolore	Bouteille ou chope?	F	5	3	4	Oui		Cinq fragments de possiblement 3 bouteilles ou chopes cylindriques en verre incolore. Moulées à la machine avec traces de moule en deux parties. Un décor et des inscriptions sont imprimés en blanc et noir. Sur une face, décor représentant une partie de la ville de Montréal, au-dessus, " LOOK[...]NE Inc. "; en dessous, " MONTREAL ". Sur l'autre face, on distingue juste une partie d'une ligne en biais. Sous une base, une inscription en relief illisible. Sous l'autre base un peu altérée, une inscription en relief: " un triangle arrondi avec un C / 9 ". Diamètre base: 5,6cm. <u>Datation:</u> Il s'agit d'une marque associée à la Consumers Glass Company, Ville St-Pierre, Montréal (1917-2002), mais le C dans un triangle arrondi date de la période de 1962 à 2002 environ. Semblent être des objets-souvenirs touristiques.	09-11-2021
8	13	733		2.1	Verre incolore	Bouteille à jus?	F	2	1	4.1.4	Oui		Deux fragments qui recollent du haut d'une possible bouteille à jus cylindrique en verre incolore au corps un peu renflé et une côte horizontale au niveau de l'épaule. Moulée à la machine avec traces de moule en deux parties, marque horizontale entre col et extrémité et marques fantômes laissées par le moule-ébauche. Lèvre filetée avec une bague arrondie. Col qui se rétrécit vers le haut avec une étiquette métallique de couleur dorée, blanche et rouge, inscriptions illisibles. Un couvercle en fer est toujours en place, il est superposé d'une couche blanche avec des inscriptions en rouge et mauve. Sur le pourtour, 3 fois: " NEW TWIST-OFF CAP → ". Sur le dessus, " OPEN / CLOSE / → / C [. 2]3€ ". Diamètre bouchon: 5,6cm; hauteur bouchon max: 1,1cm; diamètre bague: 5,1cm. <u>Datation:</u> Fabrication à la machine avec marque col/extrémité, de 1869 - début 20e siècle probablement.	09-11-2021
8	13	733		2.1	Verre incolore	Soucoupe	I	1	1	4.1.3.3			Un fragment d'une soucoupe en verre incolore moulée à la presse sans décor et sans marque visible. Diamètre rebord: 15,5cm; diamètre base: 8,5cm; hauteur: 1,5cm. <u>Datation:</u> La technique de la verrerie pressée date majoritairement du 19e siècle et du début 20e siècle. (Jones, Olive R. "Un guide pour la datation de la verrerie de table des années 1800 à 1940" dans Études en culture matérielle, Sous la direction de Karlis Karklins, Parcs Canada, 2001, p.192-208).	09-11-2021

No zone	No secteur	No sondage (GPS)/tranchée	No couche	NoMatériaux	Matériaux	Objet	Intégrité	NbArtéfacts	NbObjects	NoFonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
8	13	733		2.1	Verre incolore	Bouteille	F	2	2	4			Deux fragments de bouteilles en verre incolore qui ont subi une altération par la chaleur. Un fragment d'extrémité avec lèvre filetée, bague droite et col à anneau. Un fragment de la base circulaire avec une inscription partielle en relief sous la base: " U aux angles droits ". Les fragments ont fondu et ont été tordus par la chaleur.	09-11-2021
8	13	733		2.3.1.10	V Coul transp brun	Bouteille à médicament?	C	1	1	4.3	Oui		Une possible bouteille à médicament cylindrique en verre brun. Moulée à la machine avec traces de moule en deux parties, marque horizontale entre col et extrémité et marques fantômes laissées par le moule-ébauche. Deux petites lignes en relief sont visibles au niveau de l'épaule. Lèvre filetée avec une bague arrondie. Col cylindrique court. Base ajoutée avec inscriptions en relief sous la base: " / L •; diamant avec un D; 5 / 3203 ". La bouteille est altérée, elle est fondu et tordue par la chaleur. Diamètre base: 4,4cm; diamètre lèvre filetée: 2,25cm; diamètre goulot: 1,5cm; diamètre bague: 2,5cm; diamètre col: 2,4cm; hauteur max: 12,8cm. Datation: Le D dans un diamant est la marque de la Dominusculeon Glass Company située à Pointe St-Charles (Mtl), en activité d'environ 1928 à 1976. Fabrication à la machine avec marque col/extrémité de 1869 au début 20e siècle probablement. Donc, de 1928 à 1950 environ.	09-11-2021
8	13	733		2.3.1.13	V Coul transp autre	Bouteille	F	2	1	4			Deux fragments de base d'une bouteille en verre vert 7-Up. Fabriquée à la machine avec trace de moule en deux parties sur le corps. Base ajoutée avec inscriptions partielles en relief sous la base: " [...] / 4 / 5 ". <u>Datation:</u> Fabrication à la machine probablement avec marque col/extrémité de 1869 au début 20e siècle probablement.	09-11-2021
8	13	733		3.1.1.1	Fer ind	Fil torsadé	F	3	1	4			Trois petits fragments d'un fil torsadé en fer avec un peu de concréétion.	09-11-2021
8	13	733		3.1.1.1	Fer ind	Capuchon?	I	1	1	4.7.2.6			Un possible capuchon circulaire en tôle de fer en forme de cloche tronquée au sommet et une vis de fixation est présente au centre. Possible pièce de protection d'un mécanisme ou d'un système électrique. La section de bas est cassée. Un peu de corrosion. Diamètre base: 7,4cm; diamètre sommet: 3,3cm; diamètre tête vis: 1cm; hauteur max résiduelle: 3,7cm.	09-11-2021
8	13	733		3.1.1.1	Fer ind	Tige à œil	C	1	1	1.9			Une tige en fer composée d'un petit disque au centre duquel passe un boulon fileté qui se poursuit en une tige qui se sépare en deux pour former un œil circulaire à son extrémité. Un peu de corrosion et concrétions. Longueur max: 15cm; diamètre tête vis max: 1,8cm; diamètre disque: 3,3cm; diamètre œil ext: 4,2cm. Possiblement une pièce de système électrique.	09-11-2021
8	13	733		3.1.1.1	Fer ind	Pièce électrique?	C	1	1	1.9			Une possible pièce électrique en fer composée d'une plaque repliée à 90 degrés, une partie verticale avec 3 trous de fixation et une partie horizontale avec des ouvertures variées et deux gros ressorts en-dessous. Un peu de corrosion. Hauteur max: 6,7cm; longueur max: 13,2cm; largeur plaque max: 3,8cm; largeur totale max: 5,8cm; diamètres ressorts max: 5cm. Possiblement une pièce de système électrique.	10-11-2021
8	13	733		3.1.1.3	Fonte	Fer à repasser	I	1	1	4.4	Oui		Un fragment d'un fer à repasser composé de la plaque du dessus moulée en fonte de forme ovale aux extrémités en pointe dont une est cassée et l'autre a un trou de fixation à la base du fer. La face a une bordure arrondie et deux saillies au centre prenant une forme ovale avec deux ouvertures triangulaires en son centre pour la poignée. Au bout d'une ouverture triangulaire, il y a une inscription en relief " 2 ", l'autre bout a aussi cette inscription mais il est couvert de corrosion (signifie le poids du fer: 2 livres). Entre la bordure et les saillies, il y a des inscriptions en relief avec un peu de corrosion: " TAYLOR [FOR]BES / GUELPH CANADA ". Le dos est plat avec une petit ressaut sur le pourtour pour s'insérer dans la base du fer. Longueur résiduelle max: 14,2cm; largeur max: 7,7cm; épaisseur max: 1,3cm. <u>Datation:</u> La compagnie de fonte Taylor-Forbes a été fondée en 1902 à Guelph, Ontario, Canada par Adam Taylor et George Forbes. Entre 1910-1914, elle se nommait Taylor-Forbes Co LTD et vers 1934, Taylor-Forbes LTD. Vendue en 1950. Selon la marque sans LTD, ce fer à repasser aurait pu être fabriqué entre 1902 et 1914 environ mais a pu servir durant plusieurs années par la suite (https://guelph.pastperfectonline.com/webobject/862D6CC0-0C83-4CFE-AF61-491746053857 et https://castroncanada.com/?page_id=167)	10-11-2021
8	13	733		3.2.1	Métal plaqué	Capuchon de crayon à mine	I	1	1	5.3	Oui		Un capuchon de crayon à mine en métal plaqué de couleur chrome avec un design de stries verticales incisées. Le capuchon est long, mince et se termine en pointe arrondie. Une clip verticale en métal cuivreux est présente sur un côté. Une inscription est présente au bas du capuchon: " SHEAFFER'S - MADE IN CANADA ". Des résidus sont présents dans le capuchon. Longueur: 5,9cm; diamètre max: 0,8cm. <u>Datation:</u> Selon la minceur du capuchon, il s'agit probablement d'un crayon à mine, on tournait le capuchon pour faire sortir la mine. Des ensembles plume-fontaine et crayon étaient offerts. Selon le décor du capuchon, il pourrait s'agir du type sovereign introduit vers 1952-1953 et fabriqué jusqu'en 1959 environ. La marque Sheaffer's est utilisée avant 1966 alors qu'après on utilise Sheaffèr. (https://www.sheaffertarga.com/Sheaffer%201958%20to%202003/Sheaffer%20Pen%201958%20to%202003.html) (http://fountainpenboard.com/forum/index.php?topic=2320-exotic-undocumented-sheaffer-thin-model-touchdown-photos/page-2)	09-11-2021

No zone	No secteur	No sondage (GPS)/tranchée	No couche	NoMatériaux	Matériaux	Objet	Intégrité	NbArtéfacts	NbObjets	NoFonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
8	13	733		3.2.2	Métal étamé	Plaque d'immatriculation	F	1	1	2.1	Oui		Un fragment de coin découpé d'une plaque d'immatriculation en métal ferreux étamé, un fond de couleur jaune avec inscriptions embossées noires. Deux chiffres partiels embossés visibles sur la plaque: " [...]1[...] / [...] ". Deux trous de fixation visibles au-dessus des chiffres. Longueur résiduelle max: 9,2cm; largeur résiduelle max: 3,4cm. Datation: Il s'agit d'une plaque d'immatriculation du Québec. Apparition plaque en aluminusculeum à partir de 1951 et 1956, pour l'adoption du format actuel. Selon les plaques consultées sur des sites Internet, elle ressemble beaucoup au format des plaques de 1959.	09-11-2021
8	13	733		7.3	Fer et métal cuivreux	Pièce électrique	I	1	1	1.9			Une pièce électrique composée d'un coffrage de forme ovale cintré fait de plusieurs petites lamelles de fer superposées horizontalement. À l'intérieur du coffrage, deux bandes arrondies en fer et un amas de plusieurs fils en métal cuivreux enroulés. Un peu de corrosion. Hauteur coffrage max: 3,5cm; hauteur totale max: 6cm; longueur max: 7,8cm; largeur max: 6,1cm.	10-11-2021
8	13	733		5.1.1	Os	Ossement	F	2	2	6.1.1.1			Deux fragments d'os de mammifères avec traces de scie sur les deux côtés.	01-11-2021
8	13	733		5.1.1	Os	Ossement	F	1	1	6.1.1			Un petit fragment d'un os blanchi d'animal.	01-11-2021
8	13	733		5.3.1	Plastique	Bouton	E	1	1	4.4.2			Un bouton circulaire en plastique blanc-beige à deux trous. Face avec une petite dépression centrale en forme de losange qui comprend les 2 perforations. Le dos est plat avec un cercle surélevé vers le centre. Diamètre: 1,4cm; épaisseur max: 0,25cm. <u>Datation:</u> 20e siècle. (Marier, Christiane. Les menus objets de Place-Royale, Les publications du Québec, Collection Patrimoines, Dossiers, Patri-Arche Inc., 1981, Figure 63 b), p.181-184).	01-11-2021
8	13	733		5.3.1	Plastique	Bouchon	C	1	1	4			Un bouchon cylindrique en plastique de couleur bronze orangé. Couvercle d'un produit aérosol comme une cannette de peinture ou autre. Aucune marque ou inscription visible. Le couvercle a fondu sur un côté dû à la chaleur. Diamètre sommet: 6,3cm; diamètre base: 7,3cm; hauteur max: 4,7cm. Jeté 01-11-2021, JT.	01-11-2021
8	13	733	4	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Bol ou plat	F	1	1	4.1			Un fragment de rebord et corps d'un bol ou plat en TCFJ à la pâte chamois avec glaçure incolore d'aspect jaunâtre sur les deux parois. Un décor de lignes brunes et d'une bande d'engobe blanc avec un décor diffus de mousse fait à l'engobe bleu. <u>Datation:</u> Pourrait provenir de production anglaise avant 1836 jusque vers 1920; ou de la manufacture de Cap-Rouge entre 1860 et 1890; ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.	01-11-2021
8	13	733	4	2.1	Verre incolore	Bouteille à boisson gazeuse?	F	2	1	4.1.4	Oui		Deux fragments de corps d'une possible bouteille à boisson gazeuse en verre incolore avec un décor et une inscription imprimées en blanc et possible rouge et noir?: " BEVE[RAGE] ". Un fragment a subi une altération par la chaleur.	01-11-2021
8	13	733	4	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	F	1	1	4.7.1.1			Un fragment de verre à vitre très légèrement teinté verdâtre.	01-11-2021
8	13	733	4	2.5	V miroir	Miroir	F	1	1	4.8.4			Un fragment de verre plat légèrement teinté verdâtre avec une couche miroir appliquée au dos.	01-11-2021
8	13	733	4	5.1.1	Os	Ossement	F	2	2	6.1.1.1			Deux fragments d'os de mammifères avec traces de scie visibles.	01-11-2021
8	13	733	4	5.1.5	Nacre	Bouton	C	1	1	4.4.2			Un petit bouton circulaire en nacre à deux trous. Face avec une petite dépression centrale qui comprend les 2 perforations et le dos est très légèrement convexe. Le bouton est un peu altéré. Diamètre: 0,95cm; épaisseur: 0,2cm. <u>Datation:</u> 19e siècle ou début 20e siècle. (Marier, Christiane. Les menus objets de Place-Royale, Les publications du Québec, Collection Patrimoines, Dossiers, Patri-Arche Inc., 1981, Figure 59, p.162-166).	01-11-2021
8	13	733	4	5.3.1	Plastique	Bouchon	I	1	1	4			Un fragment d'un bouchon cylindrique en plastique de couleur brunâtre moucheté recouvert d'une couche argentée sur la paroi extérieure. Il est fileté sur la paroi intérieure. Diamètre sommet: 2,7cm; hauteur max: 3,2cm. Jeté 01-11-2021, JT.	01-11-2021
8	13	733	5 et 6	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	C	6	6	4.7.2.3			Six clous découpés complets au corps et têtes relativement rectangulaires. De la corrosion est présente. Longueur entre 4,5cm et 6,6cm. <u>Datation:</u> Production, 1790-1890 environ.	01-11-2021
8	13	733	5 et 6	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	C	2	2	4.7.2.3			Deux clous tréfilés complets avec tige et tête circulaires. De la corrosion est présente. Longueurs: 7,7cm et 7,9cm. <u>Datation:</u> Production après 1890 environ.	01-11-2021
8	13	733	5 et 6	3.2	Matériaux superposés	Bouton	I	1	1	4.4.2			Un fragment d'un bouton circulaire en fer avec un décor géométrique (triangulaire) moulé sur la couronne convexe qui a été peinte en rougeâtre. Le bouton est creux et le dos est manquant. Le bouton est un peu altéré. Diamètre: 1,7cm; épaisseur max résiduelle: 0,5cm.	01-11-2021
8	13	733	5 et 6	5.1.1	Os	Ossement	F	5	2	6.1.1.2			Cinq fragments d'os d'oiseaux.	01-11-2021
8	13	734		1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	3	3	4			Trois fragments de bases de contenants en TCFB dont un avec un décor imprimé en bleu et diffus dans la glaçure de type "Flow blue" sur la paroi intérieure et teinte bleutée dans la glaçure. Un fragment est altéré par la chaleur. <u>Datation:</u> Production TCFB, à partir de 1820c.+. Production "Flow blue" entre 1828c. et 1930 environ et arrivée au Canada à partir de 1844.	10-11-2021
8	13	734		1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	F	1	1	4			Un fragment de corps d'un contenant en TCFBV avec un décor végétal moulé sur la paroi extérieure. <u>Datation:</u> Production TCFBV à partir de 1840c.+	10-11-2021
8	13	734		1.3.2.21	PF dure européenne	Tasse?	F	1	1	4.1.3.3			Un fragment de rebord d'une possible tasse en porcelaine fine européenne avec un décor d'une ligne dorée sur le pourtour du rebord de la paroi extérieure.	10-11-2021

No zone	No secteur	No sondage (GPS)/tranchée	No couche	NoMatériaux	Matériaux	Objet	Intégrité	NbArtéfacts	NbObjets	NoFonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
8	13	734		2.1	Verre incolore	Pot à nourriture pour bébé	C	23	7	4.1.4	Oui		23 fragments de 7 petits pots à nourriture pour bébé en verre incolore et présence de 5 couvercles en fer avec revêtement et inscriptions en bleu et blanc. Pots moulés à la machine avec traces de moule en deux parties, marque horizontale entre col et extrémité et marques fantômes laissées par le moule-ébauche. Lèvre filetée avec petite bague arrondie. Col très court. Trois pots ont des restes d'impression sur le corps en bleu, blanc et noir. Sur un de ces pot, il y a le visage d'un bébé et les inscriptions: " [H]EINZ / 57 / PUREE / DINDE AU NOUILLES / ET AUX LÉGUMES ". Deux pots ont des inscriptions en relief dont un diamant avec un D au centre et trois pots ont des inscriptions en relief dont un triangle avec un C au centre. Base ajoutée avec la marque décentrée laissée par un procédé de la machine Owens. Diamètre base: 4cm; diamètre lèvre filetée: 5,1cm; diamètre couvercle max: 5,7cm; hauteur: 7,4cm. Datation: Le D dans un diamant est la marque de la Dominusculeon Glass Company située à Pointe St-Charles (Mtl), en activité d'environ 1928 à 1976. Le C dans un triangle est une marque associée à la Consumers Glass Company, Ville St-Pierre, Montréal (1917-2002), mais le C dans un triangle arrondi date de la période de 1962 à 2002 environ. Fabrication à la machine avec marque col/extrémité, 1869 - début 20e siècle probablement. Fabrication machine Owens à partir de 1904 jusqu'en 1940-50. Donc, de 1928 à 1950 environ.	10-11-2021
8	13	734		2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	F	11	1	4.7.1.1			Onze fragments de verre à vitre très épais et teinté verdâtre appartenant possiblement au même carreau.	10-11-2021
8	13	734		2.2.1.3	V Teinté régulier jaune	Bouteille rectangulaire	F	1	1	4			Un fragment de corps et base d'une bouteille rectangulaire aux coins arrondis en verre teinté jaunâtre. Moulée à la machine avec traces de moule en deux parties et marques fantômes laissées par le moule-ébauche. Base ajoutée avec trace d'une plaque ovale. Inscription en relief sous la base: " un K dans un trou de serrure ". <u>Datation:</u> La marque d'un K dans un trou de serrure est associée à la Knox Glass Bottle Co (1917-1968). La fabrique principale à Knox, Pennsylvanie a utilisé cette marque entre 1932 et 1968. Les autres fabriques l'auraient utilisée entre 1952 et 1968 environ. Fabrication à la machine avec marque col/extrémité, 1869 - début 20e siècle probablement, donc de 1932 à 1950 environ. (https://sha.org/bottle/pdffiles/KnoxGlass.pdf et https://sha.org/bottle/pdffiles/Knox2_BRG.pdf et https://glassbottlemarks.com/bottlemarks-3/)	10-11-2021
8	13	734		2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	F	1	1	4.2.1.2			Un fragment de corps d'une bouteille à gin aux coins chanfreinés en verre vert foncé.	10-11-2021
8	13	734		2.3.1.10	V Coul transp brun	Bouteille cylindrique	F	1	1	4	Oui		Un fragment de la base d'une bouteille cylindrique en verre brun. Base ajoutée avec inscriptions en relief sous la base: " 3203 / L ; diamant avec un D; 3 / [7] ". Diamètre base résiduel: 4,2cm. Datation: Le D dans un diamant est la marque de la Dominusculeon Glass Company située à Pointe St-Charles (Mtl), en activité d'environ 1928 à 1976.	10-11-2021
8	13	734		2.3.1.13	V Coul transp autre	Bouteille cylindrique	F	3	1	4	Oui		Trois fragments de corps et base d'une bouteille cylindrique en verre vert 7-Up. Moulée à la machine avec traces de moule en deux parties et marques fantômes laissées par le moule-ébauche. Base ajoutée avec inscriptions en relief sous la base: " 4 / carré ; diamant avec un D; 4 / MADE IN CANADA ". Diamètre base: 6cm. Datation: Le D dans un diamant est la marque de la Dominusculeon Glass Company située à Pointe St-Charles (Mtl), en activité d'environ 1928 à 1976.	10-11-2021
8	13	734		3.1.1.1	Fer ind	Tuyau	I	1	1	4			Un fragment tuyau en fer de forme plutôt ovale. Il est écrasé, replié et découpé aux deux extrémités. Beaucoup de corrosion. Pourrait être un tuyau d'échappement? Longueur max: 25,5cm environ; largeur max: 5,1cm environ; épaisseur: 3,7cm environ.	11-11-2021
8	13	734		3.1.1.1	Fer ind	Support	C	1	1	4.7.2.5			Un support en fer composée d'une bande verticale repliée à 90 degrés à une extrémité et fixée à une autre bande horizontale qui est arrondie pour former un genre d'oeil. Les deux bandes ont des trous de fixation. Un amas de clous tréfilés est amalgamé au support. Corrosion présente. Semble être un support pour un tuyau. Hauteur max: 11,7cm environ; largeur max: 5,1cm environ; profondeur max: 12,8cm environ.	11-11-2021
8	13	734		3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	C	1	1	4.7.2.3			Un clou découpé complet au corps et tête relativement rectangulaire. De la corrosion est présente. Longueur: 8,1cm. <u>Datation:</u> Production entre 1790 et 1890 environ.	11-11-2021
8	13	734		3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	C	62	62	4.7.2.3			62 clous tréfilés complets avec tige et tête circulaires. Beaucoup de la corrosion et certains clous pris ensemble. Longueurs entre 3,9cm et 10,9cm. <u>Datation:</u> Production après 1890 environ.	11-11-2021
8	13	734		3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Bandé	C	1	1	4			Une bande en métal cuivreux, mince et repliée sur elle-même. Bande rectangulaire aux extrémités arrondies avec un trou de fixation. Aucune marque ou inscription visible. Un peu de corrosion verdâtre. Longueur repliée max: 3,9cm; largeur bande: 2,2cm; épaisseur max: 0,7cm.	11-11-2021
8	13	734		3.2	Matériaux superposés	Anneau	C	1	1	4			Un anneau qui semble en métal blanc plaqué de chrome sur la face extérieure. L'anneau est plat sur la face extérieure et plutôt arrondi sur la face interne. Aucune marque ou inscription visible. Diamètre ext: 5cm; diamètre int: 4,1cm; hauteur: 1,3cm; épaisseur max: 0,4cm.	11-11-2021
8	13	734		3.2	Matériaux superposés	Boulon?	C	1	1	4.7.2.4			Un possible boulon qui semble en métal blanc plaqué de chrome. La tige est filetée sur 2 pans extérieurs et lisse sur les deux autres. La tige est creuse à l'intérieur avec une petite tige centrale, comme une pièce pour la pression. La tête est plate et circulaire avec un petit trou central. Aucune marque ou inscription visible. Longueur max: 3,8cm; diamètre tige entre 0,6cm et 0,7cm; diamètre tête: 1,3cm.	11-11-2021

No zone	No secteur	No sondage (GPS)/tranchée	No couche	NoMatériau	Matériau	Objet	Intégrité	NbArtéfacts	NbObjets	NoFonction	Inscription	Datation	Commentaires	Date saisie
8	13	734		3.2	Matériaux superposés	Pièce de protection	I	1	1	4.7.2.6			Un fragment d'une pièce de protection en métal blanc peint en rougeâtre. La pièce est faite d'une plaque repliée à 90 degrés sur trois faces avec des trous de fixation visibles. Un peu de corrosion blanchâtre. Aucune marque ou inscription visible. Hauteur résiduelle: 11,2cm environ; longueur résiduelle: 15,1cm environ; profondeur résiduelle: 10,4cm.	11-11-2021
8	13	734		5.1.1	Os	Ossement	C	1	1	6.1.1.2			Un os d'oiseau effrité aux extrémités.	11-11-2021
8	13	734		5.1.4	Coquille	Coquille d'escargot	C	1	1	6.1.2			Une coquille d'escargot blanc brunâtre.	11-11-2021
8	13	1A	1A99	1.1.2.61	TCF blanche	Indéterminé	F	5	5	4.1.3.3			Tessons sans décor.	
8	13	1A	1A99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	2	1	4.1.3.3			Deux tessons de corps d'un contenant de nature indéterminée dont la paroi extérieure est recouverte d'un décor floral imprimé en vert.	
8	13	1A	1A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette creuse?	F	2	1	4.1.3.3			Deux tessons en TCF blanche vitrifiée d'une possible assiette creuse dont un de rebord et un de fond. Le rebord semble orné d'un décor floral moulé tandis qu'une inscription est présente sur la paroi extérieure du tesson de fond: «... MS & SON... NGLAND...»	
8	13	1A	1A99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant	F	4	4	4.1.3.3			Tessons sans décor.	
8	13	1A	1A99	1.3.1.21	Porcelaine commune utilitaire	Bouton de quincaillerie de porte	F	1	1	4			Fragment d'un bouton de quincaillerie de porte ronde en porcelaine commune utilitaire.	
8	13	1A	1A99	2.1	Verre incolore	Bouteille	F	1	1	4.2.1.2			Fragment de corps d'une bouteille de boisson gazeuse.	
8	13	1A	1A99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille carrée	F	2	1	4.2.1.2			Fragments de corps d'une bouteille en verre coloré transparent de couleur verte soufflée dans un moule avec bulles et stries sur la paroi extérieure d'une possible bouteille carrée de gin.	
8	13	1A	1A99	3.1.1.12	Fer découpé	Clou découpé	C	2	2	4.7.2.3			Deux clous découpés dont il manque la pointe. De la corrosion est présente. Longueur: entre 6,3 cm et 6,8 cm. Datation: Production entre 1790 et 1890 environ.	11-11-2021
8	13	1A	1A99	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	C	2	2	4.7.2.3			Deux clous tréfilés complets avec tige et tête circulaires. Beaucoup de la corrosion. Longueurs entre 6,6 cm et 9,9 cm. Datation: Production après 1890 environ.	11-11-2021
8	13	1A	1A99	5.3.1	Plastique	Peigne	F	1	1	4.4.4			Fragment de peigne en plastique vert mousse.	
8	13	1A	1A99	5.1.1	Os	Ossement	C	3	3	6.1.1.2			Ossements de mammifères dont un avec une trace de boucherie.	11-11-2021
8	13	1B	1B99	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette creuse	F	2	1	4.1.3.3			Deux tessons de TCF blanche dont un de rebord d'une assiette creuse et ornés d'un décor par impression bleue de type Willow blue.	
8	13	1B	1B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette creuse	F	3	2	4.1.3.3			Trois tessons en TCF blanche vitrifiée dont trois de rebord ornés d'un décor moulé fait de motifs végétaux (fleurs et gerbes de blé).	
8	13	1B	1B99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Isolateur électrique	C	1	1	1.9			Isolateur en verre teinté vert d'une hauteur de 8,5 cm et d'un diamètre de 5,8 cm; extrémité arrondie et côté avec inscription : « HAWLEY PAUSA »	
8	13	1B	1B99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Fiole	C	2	2	4.3			Deux petites fioles presque complètes de forme cylindrique dont la hauteur varie de 9,4 cm à 12,5 cm et dont le diamètre varie de 2,6 cm à 3,2 cm. L'une de ces fioles porte une inscription sur son corps: « Sirop d'Anis Cauvin ».	
8	13	1B	1B99	2.3.1	V Coul transp	Bouteille	F	1	1	4.2.1.2			Fond d'une bouteille en verre coloré transparent de couleur vert Sprite de forme carrée aux coins chanfreinés.	
8	13	1B	1B99	2.3.1.10	V Coul transp brun	Bouteille de bière	C	1	1	4.2.1.2			Bouteille de bière complète en verre coloré transparent de couleur brune. D'une hauteur de 16,7 cm (incluant le goulot) et d'un diamètre de 6,5 cm. Aucune inscription.	
8	13	1B	1B99	3.1.1.1	Fer ind	Cuillère	C	1	1	4.1			Cuillère complète mais légèrement tordue d'une longueur de 19,5 cm (manche de 13 cm et loupe de 6,5 cm)	
8	13	1B	1B99	3.1.1.1	Fer ind	Fourchette	F	1	1	4.1			Tête d'une fourchette à 4 branches d'une longueur de 5,3 cm.	
8	13	1C	1C99	1.1.2.61	TCF blanche	Bol?	F	2	1	4.1.3.3			Tessons en TCF blanche dont un de rebord dont la paroi extérieure est ornée d'un décor végétal rouge (feuilles d'érable).	
8	13	1C	1C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Indéterminé	F	1	1	4.1.3.3			Tesson de rebord d'un contenant en TCF blanche vitrifiée sans décor.	
8	13	1C	1C99	2.1	Verre incolore	Fiole	C	1	1	4.3			Petite fiole de forme rectangulaire dont le fond, qui mesure 7 cm sur 2,5 cm a les quatre coins chanfreinées avec une inscription : « J.B. W. CO. CANADA » avec un triangle. Fiole d'une hauteur de 8 cm sans le goulot qui est d'une hauteur de 1,5 cm.	
8	13	1C	1C99	2.1	Verre incolore	Fiole	C	1	1	4.3			Deux fragments de goulot d'une bouteille de boisson gazeuse.	
8	13	1C	1C99	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	C	4	4	4.7.2.3			Quatre clous tréfilés complets avec tige et tête circulaires. Beaucoup de la corrosion. Longueur de 15,5 cm. Datation: Production après 1890 environ.	11-11-2021
8	13	1C	1C200	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Indéterminé	F	1	1	4.1			Un fragment de corps d'un contenant indéterminé en TCFJ à la pâte chamois avec glaçure incolore d'aspect jaunâtre sur les deux parois. Un décor de lignes brunes et d'une bande d'engobe blanc avec un décor diffus de mousse fait à l'engobe bleu. Datation: Pourrait provenir de production anglaise avant 1836 jusque vers 1920; ou de la manufacture de Cap-Rouge entre 1860 et 1890; ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.	01-11-2021
8	13	1C	1C200	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	C	1	1	4.7.2.3			Un clou forgé dont il manque la pointe. De la corrosion est présente. Longueur: 7,8cm.	11-11-2021
8	13	1C	1C200	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	C	3	3	4.7.2.3			Trois clous tréfilés complets avec tige et tête circulaires. Beaucoup de la corrosion et certains clous pris ensemble. Longueurs entre 6,5 cm et 10 cm. Datation: Production après 1890 environ.	11-11-2021

ANNEXE 2 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

No photo	Date	No zone	No secteur	Description	Orientation
MTQ-NDDN-21-NUM1-001	07-09-2021	1	2	Terrain de Jean-Guy Rioux localisé au 7, 2e rang Centre	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-002	07-09-2021	1	2	Terrain de Jean-Guy Rioux localisé au 7, 2e rang Centre	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-003	07-09-2021	1	2	Atteinte de geotextile avant 50 cm dans le sondage test no 477	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-004	07-09-2021	1	2	Paroi nord-est du sondage test 477	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-005	07-09-2021	1	2	Paroi sud-ouest du sondage test 477	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-006	07-09-2021	1	2	Paroi sud-ouest du sondage test 477	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-007	07-09-2021	1	1	Vue d'ensemble du secteur S1	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-008	07-09-2021	1	1	Vue d'ensemble du secteur S1	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-009	07-09-2021	1	2	Vue générale de la limite est du secteur S2	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-010	07-09-2021	1	2	Vue générale de la limite est du secteur S2	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-011	07-09-2021	1	2	Vue générale du terrain situé au 10, 2e rang Centre	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-012	07-09-2021	1	2	Vue générale du terrain situé au 10, 2e rang Centre	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-013	07-09-2021	1	2	Vue générale du terrain situé au 10, 2e rang Centre	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-014	07-09-2021	1	2	Atteinte du béton avant 50 cm dans le sondage no 495	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-015	07-09-2021	1	2	Paroi sud-est du sondage no 495	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-016	07-09-2021	1	2	Portion hors limites non inventoriée du secteur S2	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-017	07-09-2021	1	2	Extrémité ouest du terrain situé au 12, 2e rang Centre	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-018	07-09-2021	1	2	Escalier en bois, point GPS 505	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-019	07-09-2021	1	2	Escalier en bois, point GPS 505	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-020	07-09-2021	1	2	Escalier en bois, point GPS 505	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-021	07-09-2021	1	2	Escalier en bois, point GPS 505	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-022	07-09-2021	1	2	Fond (roc) du sondage no 507	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-023	07-09-2021	1	2	Paroi sud-est du sondage no 507	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-024	07-09-2021	1	2	Paroi sud-est du sondage no 507	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-025	07-09-2021	1	2	Fond du sondage test no 506	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-026	07-09-2021	1	2	Fond du sondage test no 506	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-027	07-09-2021	1	2	Paroi nord-ouest du sondage test no 506	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-028	07-09-2021	1	2	Paroi nord-ouest du sondage test no 506	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-029	07-09-2021	1	2	Vue générale du terrain situé au 12, 2e rang Centre	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-030	07-09-2021	1	2	Bande hors zone d'inventaire dans le secteur 2	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-031	07-09-2021	1	2	Vue générale du terrain situé au 12, 2e rang Centre	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-032	07-09-2021	1	2	Fond (roc) du sondage no 520	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-033	07-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 520	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-034	07-09-2021	1	2	Paroi est du sondage no 520	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-035	07-09-2021	1	2	Fond (roc) du sondage no 518	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-036	07-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 518	S

No photo	Date	No zone	No secteur	Description	Orientation
MTQ-NDDN-21-NUM1-037	07-09-2021	1	2	Paroi nord-ouest du sondage no 518	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-038	07-09-2021	1	2	Paroi sud du sondage no 521	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-039	07-09-2021	1	2	Paroi sud-ouest du sondage no 521	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-040	07-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 521	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-041	07-09-2021	1	2	Paroi ouest du sondage no 521	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-042	07-09-2021	1	2	Paroi ouest du sondage no 521	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-043	07-09-2021	1	2	Fond du sondage no 504 montrant des traces podzoliques mélangées	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-044	07-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 504	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-045	07-09-2021	1	2	Paroi ouest sondage no 504 montrant des traces podzoliques mélangées	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-046	07-09-2021	1	2	Paroi ouest sondage no 504 montrant des traces podzoliques mélangées	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-047	07-09-2021	1	2	Fond (roc) du sondage no 529	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-048	07-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 529	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-049	07-09-2021	1	2	Paroi est du sondage no 529	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-050	07-09-2021	1	2	Paroi est du sondage no 529	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-051	07-09-2021	1	2	Fond (roc) du sondage no 527	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-052	07-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 527	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-053	07-09-2021	1	2	Paroi ouest du sondage no 527	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-054	07-09-2021	1	2	Paroi ouest du sondage no 527	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-055	07-09-2021	1	2	Fond (roc) du sondage no 531	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-056	07-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 531	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-057	07-09-2021	1	2	Paroi sud-est du sondage no 531	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-058	07-09-2021	1	2	Paroi sud-est du sondage no 531	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-059	07-09-2021	1	2	Fond (roc) du sondage no 538	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-060	07-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 538	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-061	07-09-2021	1	2	Paroi nord-ouest du sondage no 538	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-062	07-09-2021	1	2	Fond du sondage no 540 montrant des traces podzoliques	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-063	07-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 540 montrant des traces podzoliques	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-064	07-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 540 montrant des traces podzoliques	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-065	07-09-2021	1	2	Paroi sud du sondage no 540 montrant des traces podzoliques	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-066	07-09-2021	1	2	Paroi sud du sondage no 540 montrant des traces podzoliques	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-067	07-09-2021	1	2	Ambiance chantier	-
MTQ-NDDN-21-NUM1-068	07-09-2021	1	2	Fond (roc) du sondage no 548	OSO
MTQ-NDDN-21-NUM1-069	07-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 548	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-070	07-09-2021	1	2	Paroi ouest du sondage no 548	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-071	07-09-2021	1	2	Paroi ouest du sondage no 548	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-072	07-09-2021	1	2	Fond (roc) du sondage no 550	NNO
MTQ-NDDN-21-NUM1-073	07-09-2021	1	2	Paroi nord-est du sondage no 550	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-074	07-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 550	NE

No photo	Date	No zone	No secteur	Description	Orientation
MTQ-NDDN-21-NUM1-075	07-09-2021	1	2	Fond (roc) du sondage no 540 agrandi	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-076	07-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 540 agrandi	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-077	07-09-2021	1	2	Paroi est du sondage no 540 agrandi	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-078	07-09-2021	1	2	Paroi est du sondage no 540 agrandi	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-079	07-09-2021	1	2	Paroi sud du sondage no 540 agrandi	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-080	07-09-2021	1	2	Paroi sud du sondage no 540 agrandi	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-081	07-09-2021	1	2	Paroi ouest du sondage no 540 agrandi	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-082	07-09-2021	1	2	Paroi ouest du sondage no 540 agrandi	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-083	08-09-2021	1	2	Portion du secteur 2 localisé au nord-est du 2e rang Centre	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-084	08-09-2021	1	2	Portion du secteur 2 localisé au nord-est du 2e rang Centre	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-085	08-09-2021	1	2	Sondages supplémentaires effectués autour du sondage no 540	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-086	08-09-2021	1	2	Sondages supplémentaires effectués autour du sondage no 540	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-087	08-09-2021	1	2	Extrémité ouest du secteur 2	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-088	08-09-2021	1	2	Extrémité ouest du secteur 2	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-089	08-09-2021	1	2	Alignement de sondages dans le secteur 2	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-090	08-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 567	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-091	08-09-2021	1	2	Extrémité ouest du secteur 2, zone insondable	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-092	08-09-2021	1	2	Îlot hors zone d'inventaire du secteur 2	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-093	08-09-2021	1	2	Îlot hors zone d'inventaire du secteur 2	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-094	08-09-2021	1	2	Portion du secteur 2 situé au sud de l'îlot hors zone d'inventaire	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-095	08-09-2021	1	2	Portion du secteur 2 situé au sud de l'îlot hors zone d'inventaire	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-096	08-09-2021	1	2	Framboisiers présents dans le secteur 2 pris du sondage no 571	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-097	08-09-2021	1	2	Fond (roc) du sondage no 572	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-098	08-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 572	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-099	08-09-2021	1	2	Paroi sud du sondage no 572	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-100	08-09-2021	1	2	Fond (roc) du sondage no 573	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-101	08-09-2021	1	2	Paroi est du sondage no 573	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-102	08-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 573	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-103	08-09-2021	1	2	Fond (roc) du sondage no 571	SSE
MTQ-NDDN-21-NUM1-104	08-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 571	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-105	08-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 571	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-106	08-09-2021	1	2	Paroi sud-sud-est du sondage no 571	SSE
MTQ-NDDN-21-NUM1-107	08-09-2021	1	2	Bande boisée et perturbée insondée du S2	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-108	08-09-2021	1	2	Bande boisée et perturbée insondée du S2	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-109	08-09-2021	1	2	Fond (roc) du sondage no 577	SSE
MTQ-NDDN-21-NUM1-110	08-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 577	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-111	08-09-2021	1	2	Paroi nord-est du sondage no 577	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-112	08-09-2021	1	2	Fond du sondage no 584	SSO
MTQ-NDDN-21-NUM1-113	08-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 584	S

No photo	Date	No zone	No secteur	Description	Orientation
MTQ-NDDN-21-NUM1-114	08-09-2021	1	2	Paroi sud-ouest du sondage no 584	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-115	08-09-2021	1	2	Paroi sud-ouest du sondage no 584	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-116	08-09-2021	1	2	Ambiance équipe S2	-
MTQ-NDDN-21-NUM1-117	08-09-2021	1	2	Fond du sondage no 587 et présence d'une pierre plate	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-118	08-09-2021	1	2	Vue générale du sondage no 587	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-119	08-09-2021	1	2	Paroi ouest du sondage no 587	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-120	08-09-2021	1	2	Paroi ouest du sondage no 587	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-121	08-09-2021	1	2	Paroi nord du sondage no 587	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-122	09-09-2021	1	2	Fond du sondage no 613 montrant des labours surdrainés en zone humide	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-123	09-09-2021	1	2	Vue générale sondage no 613 montrant des labours surdrainés en zone humide	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-124	09-09-2021	1	2	Paroi est no 613 montrant des labours surdrainés en zone humide	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-125	09-09-2021	1	2	Ruisseau bordant le sud du secteur 2	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-126	09-09-2021	1	2	Ruisseau bordant le sud du secteur 2	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-127	09-09-2021	1	2	Ruisseau bordant le sud du secteur 2	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-128	09-09-2021	2	3	Extrémité nord du secteur 3	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-129	09-09-2021	2	3	Extrémité nord du secteur 3	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-130	09-09-2021	2	3	Extrémité nord du secteur 3	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-131	09-09-2021	2	3	Extrémité nord du secteur 3	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-132	09-09-2021	2	3	Extrémité nord du secteur 3	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-133	09-09-2021	2	3	Clôture, coordonnées GPS 618 et 619	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-134	09-09-2021	2	3	Clôture, coordonnées GPS 618 et 619	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-135	09-09-2021	3	4	Fin secteur 3 et début secteur 4	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-136	09-09-2021	3	4	Fin secteur 3 et début secteur 4	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-137	09-09-2021	3	4	Fin secteur 3 et début secteur 4	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-138	09-09-2021	3	4	Fond du sondage no 622	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-139	09-09-2021	3	4	Vue générale du sondage no 622	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-140	09-09-2021	3	4	Paroi sud-est du sondage no 622	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-141	09-09-2021	3	4	Fond du sondage no 621, fin sur une pierre	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-142	09-09-2021	3	4	Vue générale du sondage no 621, fin sur une pierre	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-143	09-09-2021	3	4	Paroi est du sondage no 621, fin sur une pierre	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-144	09-09-2021	3	4	Fond du sondage no 623	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-145	09-09-2021	3	4	Vue générale du sondage no 623	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-146	09-09-2021	3	4	Paroi est du sondage no 623	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-147	09-09-2021	3	4	Vue générale du sondage no 623	-
MTQ-NDDN-21-NUM1-148	09-09-2021	3	4	Fond du sondage no 628, fin sur une pierre	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-149	09-09-2021	3	4	Vue générale du sondage no 628, fin sur une pierre	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-150	09-09-2021	3	4	Vue générale du sondage no 628, fin sur une pierre	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-151	09-09-2021	3	4	Paroi ouest du sondage no 628, fin sur une pierre	O

No photo	Date	No zone	No secteur	Description	Orientation
MTQ-NDDN-21-NUM1-152	09-09-2021	3	4	Paroi ouest du sondage no 628, fin sur une pierre	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-153	09-09-2021	3	4	Fin du secteur 4 pris du sondage no 636	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-154	09-09-2021	3	4	Fin du secteur 4 pris du sondage no 636	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-155	09-09-2021	3	4	Fond du sondage test no 630	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-156	09-09-2021	3	4	Vue générale du sondage no 630	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-157	09-09-2021	3	4	Paroi nord-ouest du sondage no 630	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-158	09-09-2021	3	4	Paroi nord-ouest du sondage no 630	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-159	09-09-2021	3	4	Crête rocheuse pris du sondage no 644	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-160	09-09-2021	3	4	Crête rocheuse pris du sondage no 644	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-161	09-09-2021	3	4	Crête rocheuse pris du sondage no 644	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-162	09-09-2021	3	4	Crête rocheuse pris du sondage no 647	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-163	09-09-2021	3	4	Crête rocheuse pris du sondage no 647	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-164	09-09-2021	3	4	Fond du sondage no 670 effectué sur la crête	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-165	09-09-2021	3	4	Vue générale sondage no 670 effectué sur la crête	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-166	09-09-2021	3	4	Paroi nord-est sondage no 670 effectué sur la crête	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-167	09-09-2021	3	4	Vue générale du sondage no 652 positif préhistorique	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-168	09-09-2021	3	4	Vue générale du sondage no 652 positif préhistorique	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-169	09-09-2021	3	4	Secteur 4 pris du sondage no 668	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-170	09-09-2021	3	4	Secteur 4, mise à terre d'Hydro-Québec, point GPS no 662	-
MTQ-NDDN-21-NUM1-171	09-09-2021	3	4	Fond du sondage no 652 positif préhistorique	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-172	09-09-2021	3	4	Vue générale du sondage no 652 positif préhistorique	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-173	09-09-2021	3	4	Vue générale du sondage no 652 positif préhistorique	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-174	09-09-2021	3	4	Vue générale du sondage no 652 positif préhistorique	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-175	09-09-2021	3	4	Paroi sud-est du sondage no 652 positif préhistorique	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-176	09-09-2021	3	4	Limite entre secteurs 4 et 5	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-177	09-09-2021	3	4	Limite entre secteurs 4 et 5	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-178	09-09-2021	3	4	Limite entre secteurs 4 et 5	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-179	09-09-2021	3	4	Limite entre secteurs 4 et 5	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-180	09-09-2021	4	5	Vue générale du secteur 5, pris du point GPS no 672	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-181	09-09-2021	4	5	Vue générale du secteur 5, pris du point GPS no 672	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-182	09-09-2021	4	5	Vue générale du secteur 5, pris du point GPS no 672	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-183	09-09-2021	4	5	Vue générale du secteur 5, pris du point GPS no 672	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-184	09-09-2021	4	5	Vue générale du secteur 5, pris du point GPS no 672	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-185	09-09-2021	4	5	Vue générale du secteur 5, pris du point GPS	N

No photo	Date	No zone	No secteur	Description	Orientation
				no 672	
MTQ-NDDN-21-NUM1-186	09-09-2021	4	5	Vue générale du secteur 5, pris du point GPS no 672	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-187	09-09-2021	4	5	Secteur 5, ambiance équipe	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-188	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 673	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-189	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 673	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-190	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 673	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-191	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 674	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-192	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 674	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-193	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 675	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-194	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 675	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-195	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 675	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-196	09-09-2021	8	13	Fond du sondage no 679, fin sur une tige de métal	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-197	09-09-2021	8	13	Vue générale du sondage no 679, fin sur une tige de métal	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-198	09-09-2021	8	13	Paroi sud-est du sondage no 679, fin sur une tige de métal	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-199	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 684	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-200	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 684	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-201	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 684	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-202	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 684	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-203	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 684	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-204	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 684	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-205	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 684	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-206	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 685	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-207	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 685	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-208	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 685	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-209	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 685	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-210	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 687	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-211	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 687	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-212	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 688	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-213	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 688	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-214	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 688	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-215	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 688	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-216	09-09-2021	8	13	Fond du sondage test no 691	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-217	09-09-2021	8	13	Vue générale du sondage test no 691	SSO
MTQ-NDDN-21-NUM1-218	09-09-2021	8	13	Paroi sud-sud-ouest du sondage test no 691	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-219	09-09-2021	8	13	Fond (roc) du sondage no 694	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-220	09-09-2021	8	13	Vue générale du sondage no 694	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-221	09-09-2021	8	13	Paroi est du sondage no 694	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-222	09-09-2021	8	13	Paroi est du sondage no 694	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-223	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 675	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-224	09-09-2021	8	13	Secteur 13 vu du point GPS no 675	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-225	09-09-2021	8	13	Fond du sondage no 699	E

No photo	Date	No zone	No secteur	Description	Orientation
MTQ-NDDN-21-NUM1-226	09-09-2021	8	13	Vue générale du sondage no 699	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-227	09-09-2021	8	13	Paroi nord du sondage no 699	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-228	09-09-2021	8	13	Vue générale à partir d'un bosquet insondable, pris du point GPS no 704	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-229	09-09-2021	8	13	Vue générale à partir d'un bosquet insondable, pris du point GPS no 704	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-230	09-09-2021	8	13	Vue générale à partir d'un bosquet insondable, pris du point GPS no 704	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-231	09-09-2021	8	13	Vue générale à partir d'un bosquet insondable, pris du point GPS no 704	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-232	09-09-2021	8	13	Fond du sondage test no 702	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-233	09-09-2021	8	13	Vue générale du sondage test no 702	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-234	09-09-2021	8	13	Paroi ouest du sondage test no 702 (flèche mal placée)	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-235	09-09-2021	8	13	Paroi ouest du sondage test no 702 (flèche mal placée)	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-236	09-09-2021	8	13	Paroi nord-ouest du sondage test no 702	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-237	09-09-2021	8	13	Paroi nord-ouest du sondage test no 702	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-238	10-09-2021	8	13	Fond du sondage no 708 montrant des sols différents du reste du secteur	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-239	10-09-2021	8	13	Vue générale du sondage no 708 montrant des sols différents du reste du secteur	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-240	10-09-2021	8	13	Paroi nord-ouest du sondage no 708 montrant des sols différents du reste du secteur	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-241	10-09-2021	8	13	Fond (roc) du sondage no 715	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-242	10-09-2021	8	13	Paroi ouest du sondage no 715	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-243	10-09-2021	8	13	Fond (roc) du sondage no 716	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-244	10-09-2021	8	13	Vue générale du sondage no 716	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-245	10-09-2021	8	13	Paroi nord du sondage no 716	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-246	10-09-2021	8	13	Artéfacts mis au jour dans le sondage no 721	-
MTQ-NDDN-21-NUM1-247	10-09-2021	8	13	Fond du sondage no 734	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-248	10-09-2021	8	13	Vue détaillée du fond du sondage no 734 montrant des traces de bois	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-249	10-09-2021	8	13	Vue générale du sondage no 734	NNO
MTQ-NDDN-21-NUM1-250	10-09-2021	8	13	Vue générale du sondage no 734	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-251	10-09-2021	8	13	Paroi nord-ouest du sondage no 734	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-252	10-09-2021	8	13	Paroi nord-ouest du sondage no 734	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-253	10-09-2021	8	13	Mur de béton / point GPS 736	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-254	10-09-2021	8	13	Mur de béton / point GPS 736	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-255	10-09-2021	8	13	Mur de béton / point GPS 736	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-256	10-09-2021	8	13	Mur de béton / point GPS 736	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-257	10-09-2021	8	13	Fond du sondage no 733 avant agrandissement	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-258	10-09-2021	8	13	Vue générale du sondage no 733 avant agrandissement	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-259	10-09-2021	8	13	Vue générale du sondage no 733 avant agrandissement	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-260	10-09-2021	8	13	Paroi nord-est du sondage no 733 avant agrandissement	NE

No photo	Date	No zone	No secteur	Description	Orientation
MTQ-NDDN-21-NUM1-261	10-09-2021	8	13	Paroi nord-est du sondage no 733 avant agrandissement	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-262	10-09-2021	8	13	Paroi nord-ouest du sondage no 733 avant agrandissement	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-263	10-09-2021	8	13	Paroi nord-ouest du sondage no 733 avant agrandissement	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-264	13-09-2021	8	12	Secteur 12, vu du sondage no 732	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-265	13-09-2021	8	12	Secteur 12, vu du sondage no 732	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-266	13-09-2021	8	12	Secteur 12, vu du point GPS no 737	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-267	13-09-2021	8	12	Secteur 12, vu du point GPS no 737	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-268	13-09-2021	8	12	Secteur 12, vu du point GPS no 737	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-269	13-09-2021	8	12	Secteur 12, vu du point GPS no 737	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-270	13-09-2021	8	12	Secteur 12, vu du point GPS no 738	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-271	13-09-2021	8	12	Secteur 12, vu du point GPS no 738	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-272	13-09-2021	8	12	Secteur 12, vu du point GPS no 738	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-273	13-09-2021	7	11	Fond du sondage no 740, fin sur limon extrêmement compact	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-274	13-09-2021	7	11	Vue générale du sondage no 740, fin sur limon extrêmement compact	NNE
MTQ-NDDN-21-NUM1-275	13-09-2021	7	11	Paroi sud du sondage no 740, fin sur limon extrêmement compact	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-276	13-09-2021	7	11	Fond du sondage no 744 avec sable orangé au fond	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-277	13-09-2021	7	11	Vue générale du sondage no 744 avec sable orangé au fond	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-278	13-09-2021	7	11	Paroi sud du sondage no 744 avec sable orangé au fond	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-279	13-09-2021	7	11	Fond (roc) du sondage no 746	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-280	13-09-2021	7	11	Vue générale du sondage no 746	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-281	13-09-2021	7	11	Paroi nord-ouest du sondage no 746	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-282	13-09-2021	7	11	Fond du sondage no 752, fin sur une pierre	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-283	13-09-2021	7	11	Vue générale du sondage no 752, fin sur une pierre	NNO
MTQ-NDDN-21-NUM1-284	13-09-2021	7	11	Paroi nord du sondage no 752, fin sur une pierre	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-285	13-09-2021	7	11	Fond du sondage test no 750	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-286	13-09-2021	7	11	Vue générale du sondage test no 750	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-287	13-09-2021	7	11	Vue générale du sondage test no 750	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-288	13-09-2021	7	11	Paroi est du sondage test no 750	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-289	13-09-2021	7	11	Paroi est du sondage test no 750	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-290	13-09-2021	7	11	Paroi est du sondage test no 750	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-291	13-09-2021	7	11	Fond du sondage no 758 effectué dans une ancienne zone humide	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-292	13-09-2021	7	11	Vue générale du sondage no 758 effectué dans une ancienne zone humide	NNO
MTQ-NDDN-21-NUM1-293	13-09-2021	7	11	Paroi nord-ouest du sondage no 758 effectué dans une ancienne zone humide	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-294	13-09-2021	7	11	Fond du sondage no 759 effectué dans une ancienne zone humide	NNE

No photo	Date	No zone	No secteur	Description	Orientation
MTQ-NDDN-21-NUM1-295	13-09-2021	7	11	Vue générale du sondage no 759 effectué dans une ancienne zone humide	NNE
MTQ-NDDN-21-NUM1-296	13-09-2021	7	11	Paroi nord-est du sondage no 758 effectué dans une ancienne zone humide	NNE
MTQ-NDDN-21-NUM1-297	13-09-2021	7	11	Paroi nord-est du sondage no 758 effectué dans une ancienne zone humide	NNE
MTQ-NDDN-21-NUM1-298	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du sondage no 761	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-299	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du sondage no 761	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-300	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du sondage no 761	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-301	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du sondage no 761	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-302	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du sondage no 761	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-303	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du point GPS no 762	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-304	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du point GPS no 762	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-305	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du point GPS no 762	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-306	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du sondage no 763	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-307	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du sondage no 763	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-308	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du sondage no 763	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-309	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du sondage no 763	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-310	13-09-2021	7	11	Fond du sondage no 763 effectué dans une ancienne zone humide	ESE
MTQ-NDDN-21-NUM1-311	13-09-2021	7	11	Vue générale du sondage no 763 effectué dans une ancienne zone humide	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-312	13-09-2021	7	11	Paroi sud-est du sondage no 763 effectué dans une ancienne zone humide	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-313	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du point GPS no 767	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-314	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du point GPS no 767	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-315	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du point GPS no 767	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-316	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du point GPS no 767	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-317	13-09-2021	7	11	Fond du sondage no 768 effectué dans une ancienne zone humide	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-318	13-09-2021	7	11	Vue générale du sondage no 768 effectué dans une ancienne zone humide	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-319	13-09-2021	7	11	Paroi sud-est du sondage no 768 effectué dans une ancienne zone humide	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-320	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du point GPS no 769	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-321	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du point GPS no 769	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-322	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du point GPS no 769	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-323	13-09-2021	7	11	Secteur 11 vu du point GPS no 769	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-324	13-09-2021	7	11	Fond (roc) du sondage no 769	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-325	13-09-2021	7	11	Vue générale du sondage no 769	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-326	13-09-2021	7	11	Paroi nord-est du sondage no 769	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-327	13-09-2021	7	11	Paroi nord-est du sondage no 769	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-328	13-09-2021	7	11	Fond du sondage test no 761	NNO
MTQ-NDDN-21-NUM1-329	13-09-2021	7	11	Vue générale du sondage test no 761	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-330	13-09-2021	7	11	Paroi nord-est du sondage test no 761	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-331	13-09-2021	7	11	Paroi nord-est du sondage test no 761	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-332	13-09-2021	7	11	Fond (roc) du sondage no 770	NO

No photo	Date	No zone	No secteur	Description	Orientation
MTQ-NDDN-21-NUM1-333	13-09-2021	7	11	Vue générale du sondage no 770	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-334	13-09-2021	7	11	Paroi sud-ouest du sondage no 770	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-335	13-09-2021	7	11	Amas de pierres pris du point GPS no 775	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-336	13-09-2021	7	11	Amas de pierres pris du point GPS no 775	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-337	13-09-2021	7	11	Amas de pierres pris du point GPS no 780	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-338	13-09-2021	7	11	Amas de pierres pris du point GPS no 780	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-339	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 781	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-340	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 781	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-341	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 781	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-342	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 781	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-343	13-09-2021	7	10	Hibou	-
MTQ-NDDN-21-NUM1-344	13-09-2021	7	10	Hibou	-
MTQ-NDDN-21-NUM1-345	13-09-2021	7	10	Fond (roc) du sondage no 782	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-346	13-09-2021	7	10	Vue générale du sondage no 782	NNO
MTQ-NDDN-21-NUM1-347	13-09-2021	7	10	Paroi nord-ouest du sondage no 782	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-348	13-09-2021	7	10	Fond (roc) du sondage no 784	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-349	13-09-2021	7	10	Vue générale du sondage no 784	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-350	13-09-2021	7	10	Paroi sud-sud-ouest du sondage no 784	SSO
MTQ-NDDN-21-NUM1-351	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du sondage no 784	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-352	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du sondage no 784	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-353	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du sondage no 784	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-354	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du sondage no 784	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-355	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 785	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-356	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 785	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-357	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 785	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-358	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 785	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-359	13-09-2021	7	10	Section de feuille de béton présente pris du point GPS no 786	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-360	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 787	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-361	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 787	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-362	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 787	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-363	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 787	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-364	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 788	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-365	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 788	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-366	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 788	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-367	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 788	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-368	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 789	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-369	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 789	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-370	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 789	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-371	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 789	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-372	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 790	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-373	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 790	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-374	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 790	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-375	13-09-2021	7	10	Secteur 10 pris du point GPS no 790	O

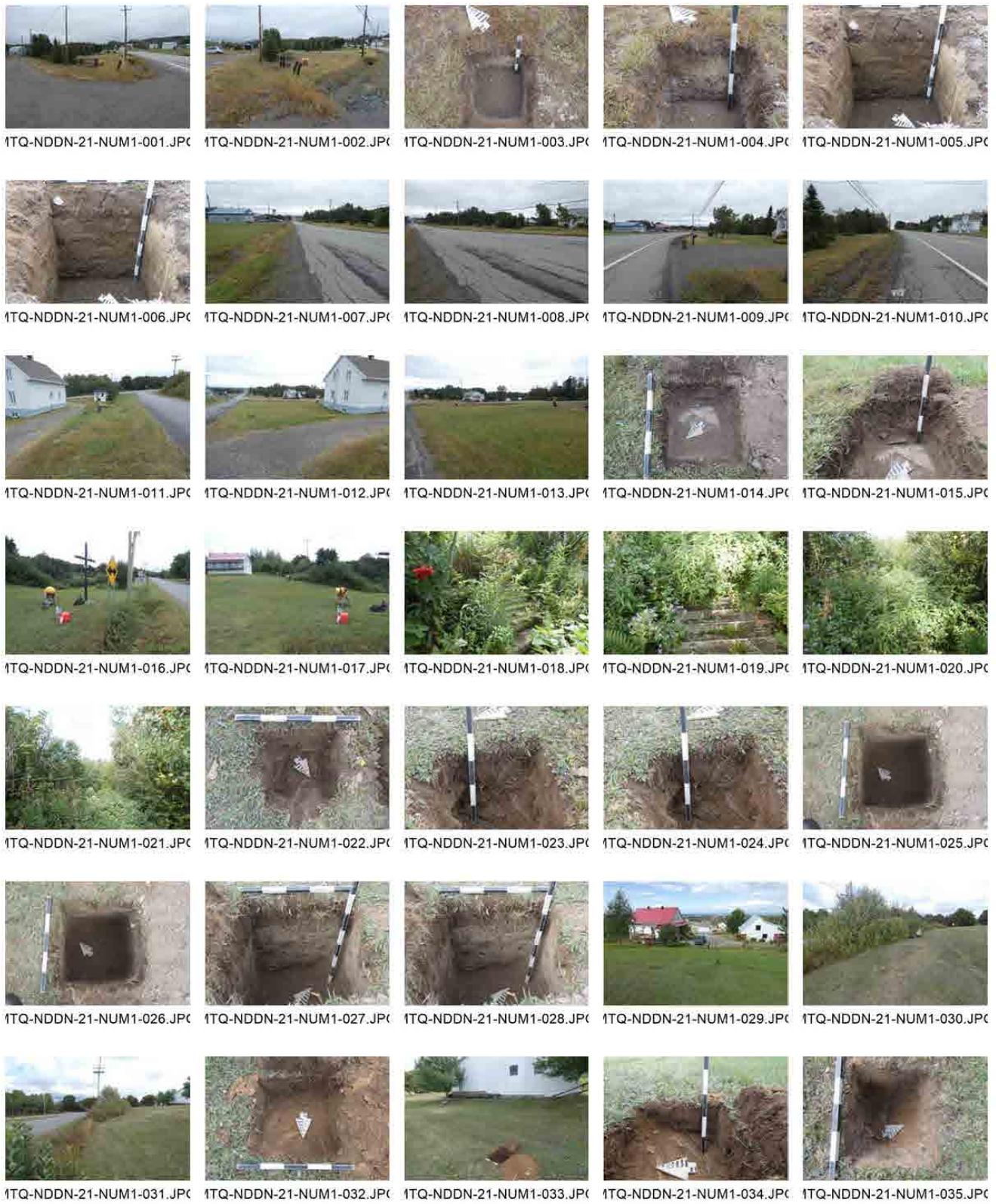
No photo	Date	No zone	No secteur	Description	Orientation
MTQ-NDDN-21-NUM1-376	13-09-2021	5	6	Fond du sondage no 791 avec beaucoup de racines	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-377	13-09-2021	5	6	Vue générale du sondage no 791 avec beaucoup de racines	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-378	13-09-2021	5	6	Secteur 6 vu du point GPS no 793	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-379	13-09-2021	5	6	Secteur 6 vu du point GPS no 793	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-380	13-09-2021	5	6	Secteur 6 vu du point GPS no 793	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-381	13-09-2021	5	6	Secteur 6 vu du point GPS no 793	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-382	13-09-2021	5	6	Secteur 6 vu du point GPS no 793	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-383	13-09-2021	5	6	Secteur 6 vu du point GPS no 794	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-384	13-09-2021	5	6	Secteur 6 vu du point GPS no 794	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-385	13-09-2021	5	6	Secteur 6 vu du point GPS no 794	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-386	13-09-2021	5	6	Secteur 6 vu du point GPS no 794	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-387	13-09-2021	5	6	Secteur 6 vu du point GPS no 795	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-388	13-09-2021	5	6	Secteur 6 vu du point GPS no 795	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-389	13-09-2021	5	6	Secteur 6 vu du point GPS no 796	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-390	13-09-2021	5	6	Secteur 6 vu du point GPS no 796	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-391	13-09-2021	5	6	Fond (roc) du sondage no 792	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-392	13-09-2021	5	6	Vue générale du sondage no 792	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-393	13-09-2021	5	6	Paroi nord-ouest du sondage no 792	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-394	13-09-2021	5	8	Secteur 8 vu du point GPS no 792	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-395	13-09-2021	5	8	Secteur 8 vu du point GPS no 792	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-396	13-09-2021	5	8	Secteur 8 vu du point GPS no 792	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-397	13-09-2021	5	8	Secteur 8 vu du point GPS no 793	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-398	13-09-2021	5	8	Secteur 8 vu du point GPS no 793	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-399	14-09-2021	8	13	Fond du sondage no 801 avec des déchets récents	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-400	14-09-2021	8	13	Vue générale du sondage no 801 avec des déchets récents	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-401	14-09-2021	8	13	Vue détaillée des déchets métalliques présents dans le fond du sondage no 801	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-402	14-09-2021	8	13	Fond du sondage no 801 avec des déchets récents	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-403	14-09-2021	8	13	Vue générale du sondage no 801 avec des déchets récents	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-404	14-09-2021	8	13	Paroi sud-ouest du sondage no 801 avec des déchets récents	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-405	14-09-2021	8	13	Paroi sud-ouest du sondage no 801 avec des déchets récents	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-406	14-09-2021	8	13	Fond du sondage no 802 montrant des déblais de démolition	ESE
MTQ-NDDN-21-NUM1-407	14-09-2021	8	13	Vue générale du sondage no 802 montrant des déblais de démolition	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-408	14-09-2021	8	13	Paroi sud-sud-ouest du sondage no 802 montrant des déblais de démolition	SSO
MTQ-NDDN-21-NUM1-409	14-09-2021	8	13	Vue générale du sondage no 733 et vestige maçonné en pierre	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-410	14-09-2021	8	13	Vue générale du sondage no 733 et vestige maçonné en pierre	SE

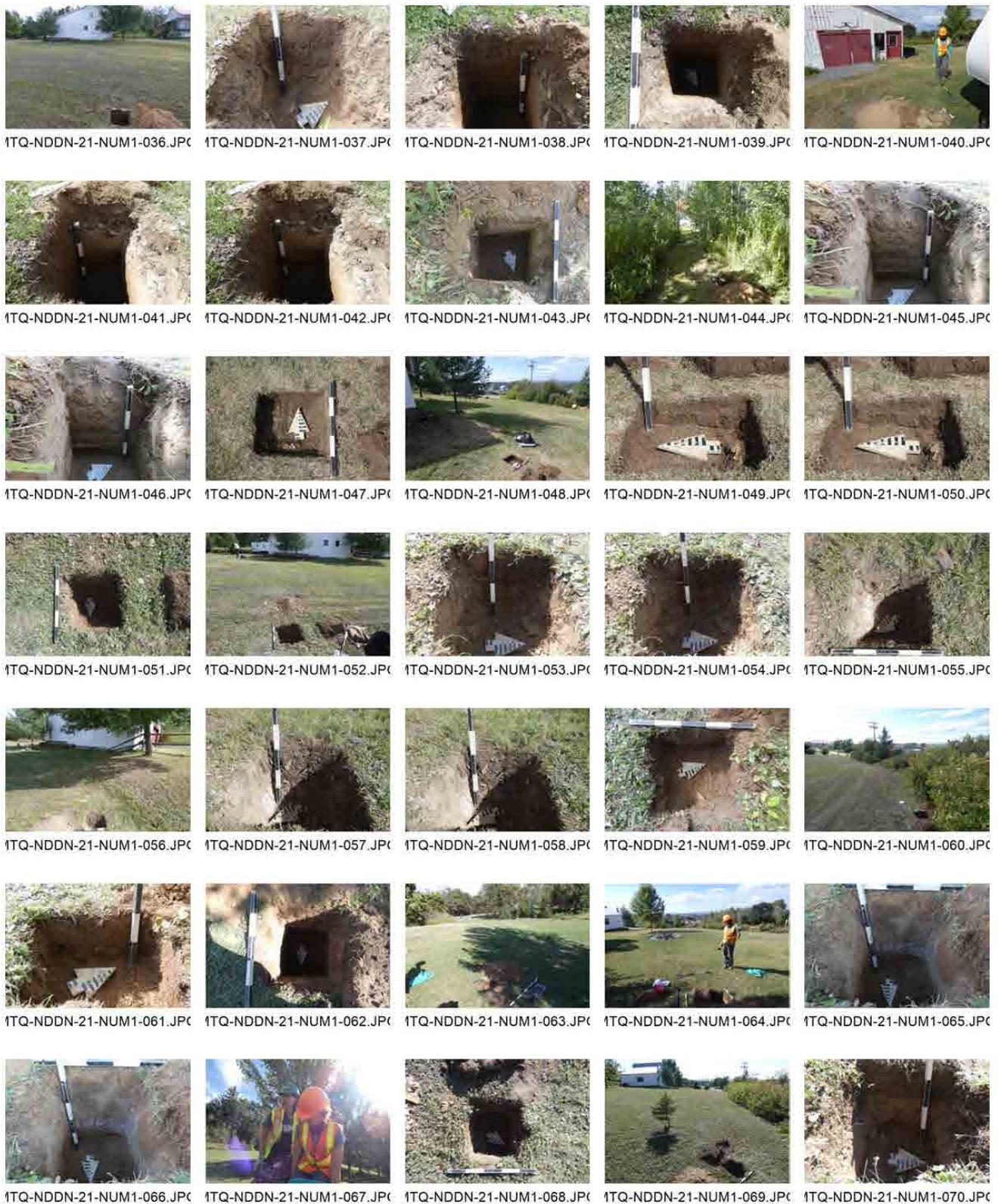
No photo	Date	No zone	No secteur	Description	Orientation
MTQ-NDDN-21-NUM1-411	14-09-2021	8	13	Vue générale du sondage no 733 et vestige maçonné en pierre	SSE
MTQ-NDDN-21-NUM1-412	14-09-2021	8	13	Paroi sud-ouest du sondage no 733 et vestige maçonné en pierre	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-413	14-09-2021	8	13	Paroi sud-ouest du sondage no 733 et vestige maçonné en pierre	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-414	14-09-2021	8	13	Paroi sud-ouest du sondage no 733 et vestige maçonné en pierre	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-415	14-09-2021	8	13	Paroi sud-ouest du sondage no 733 et vestige maçonné en pierre	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-416	14-09-2021	8	13	Paroi sud-ouest du sondage no 733 et vestige maçonné en pierre	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-417	14-09-2021	8	13	Paroi sud-ouest du sondage no 733 et vestige maçonné en pierre	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-418	14-09-2021	8	13	Paroi sud-ouest du sondage no 733 et vestige maçonné en pierre	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-419	14-09-2021	8	13	Parement sud-est du vestige maçonné en pierre identifié dans le sondage no 733	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-420	14-09-2021	8	13	Parement sud-est du vestige maçonné en pierre identifié dans le sondage no 733	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-421	14-09-2021	8	13	Vue en plan du vestige maçonné en pierre identifié dans le sondage no 733	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-422	14-09-2021	8	13	Vue en plan du vestige maçonné en pierre identifié dans le sondage no 733	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-423	14-09-2021	8	13	Parement nord-ouest du vestige maçonné en pierre identifié dans le sondage no 733	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-424	14-09-2021	6	9	Secteur 9 vu du point GPS no 807	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-425	14-09-2021	6	9	Secteur 9 vu du point GPS no 807	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-426	14-09-2021	6	9	Secteur 9 vu du point GPS no 807	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-427	14-09-2021	6	9	Secteur 9 vu du point GPS no 807	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-428	14-09-2021	6	9	Secteur 9 vu du point GPS no 808	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-429	14-09-2021	6	9	Secteur 9 vu du point GPS no 808	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-430	14-09-2021	6	9	Secteur 9 vu du point GPS no 809	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-431	14-09-2021	6	9	Secteur 9 vu du point GPS no 809	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-432	14-09-2021	6	9	Secteur 9 vu du point GPS no 809	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-433	14-09-2021	6	9	Fond du sondage no 808	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-434	14-09-2021	6	9	Vue générale du sondage no 808	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-435	14-09-2021	6	9	Paroi sud-ouest du sondage no 808	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-436	14-09-2021	6	9	Fond du sondage no 810, fin sur des pierres	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-437	14-09-2021	6	9	Vue générale du sondage no 810, fin sur des pierres	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-438	14-09-2021	6	9	Paroi sud-ouest du sondage no 810, fin sur des pierres	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-439	14-09-2021	6	9	Paroi nord-est du sondage no 810, fin sur des pierres	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-440	14-09-2021	6	9	Secteur 9 vu du sondage no 813	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-441	14-09-2021	6	9	Secteur 9 vu du sondage no 813	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-442	14-09-2021	6	9	Secteur 9 vu du sondage no 813	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-443	14-09-2021	5	7	Secteur 7 pris du point GPS no 814	NO

No photo	Date	No zone	No secteur	Description	Orientation
MTQ-NDDN-21-NUM1-444	14-09-2021	5	7	Secteur 7 pris du point GPS no 814	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-445	14-09-2021	5	7	Secteur 7 pris du point GPS no 814	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-446	14-09-2021	5	7	Secteur 7 pris du point GPS no 815	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-447	14-09-2021	5	7	Secteur 7 pris du point GPS no 815	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-448	14-09-2021	5	7	Secteur 7 pris du point GPS no 816	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-449	14-09-2021	5	7	Secteur 7 pris du point GPS no 816	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-450	14-09-2021	5	7	Secteur 7 pris du point GPS no 817	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-451	14-09-2021	5	7	Secteur 7 pris du point GPS no 818	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-452	14-09-2021	5	7	Secteur 7 pris du point GPS no 818	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-453	14-09-2021	5	7	Secteur 7 pris du point GPS no 818	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-454	14-09-2021	5	7	Secteur 7 pris du point GPS no 818	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-455	14-09-2021	5	8	Secteur 7 pris du point GPS no 819	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-456	14-09-2021	5	8	Secteur 7 pris du point GPS no 819	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-457	14-09-2021	5	8	Secteur 7 pris du point GPS no 819	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-458	14-09-2021	5	8	Secteur 7 pris du point GPS no 819	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-459	14-09-2021	5	8	Secteur 8 pris du point GPS no 820	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-460	14-09-2021	5	8	Secteur 8 pris du point GPS no 820	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-461	14-09-2021	5	8	Secteur 8 pris du point GPS no 820	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-462	14-09-2021	5	8	Secteur 8 pris du point GPS no 820	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-463	14-09-2021	5	8	Secteur 8 pris du point GPS no 821	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-464	14-09-2021	5	8	Secteur 8 pris du point GPS no 821	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-465	14-09-2021	5	8	Secteur 8 pris du point GPS no 821	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-466	14-09-2021	5	8	Secteur 8 pris du point GPS no 822	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-467	14-09-2021	5	8	Secteur 8 pris du point GPS no 822	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-468	14-09-2021	5	8	Secteur 8 pris du point GPS no 822	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-469	14-09-2021	5	8	Secteur 8 pris du point GPS no 823	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-470	14-09-2021	5	8	Secteur 8 pris du point GPS no 823	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-471	14-09-2021	5	8	Secteur 8 pris du point GPS no 823	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-472	14-09-2021	5	6	Clotûre au point GPS no 826	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-473	14-09-2021	5	6	Clotûre au point GPS no 826	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-474	14-09-2021	5	6	Secteur 8 pris du point GPS no 824	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-475	14-09-2021	3	4	Fond du sondage no 833	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-476	14-09-2021	3	4	Vue générale du sondage no 833	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-477	14-09-2021	3	4	Paroi ouest du sondage no 833	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-478	14-09-2021	3	4	Fond du sondage no 832	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-479	14-09-2021	3	4	Vue générale du sondage no 832	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-480	14-09-2021	3	4	Paroi sud-est du sondage no 832	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-481	14-09-2021	3	4	Paroi sud-est du sondage no 832	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-482	14-09-2021	3	4	Sondages 832 et 833, sondage 652 remblayé	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-483	14-09-2021	3	4	Sondages 832 et 833, sondage 652 remblayé	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-484	14-09-2021	5	6	Secteur 6 pris du point GPS no 834	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-485	14-09-2021	5	6	Secteur 6 pris du point GPS no 834	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-486	14-09-2021	5	6	Secteur 6 pris du point GPS no 835	NE

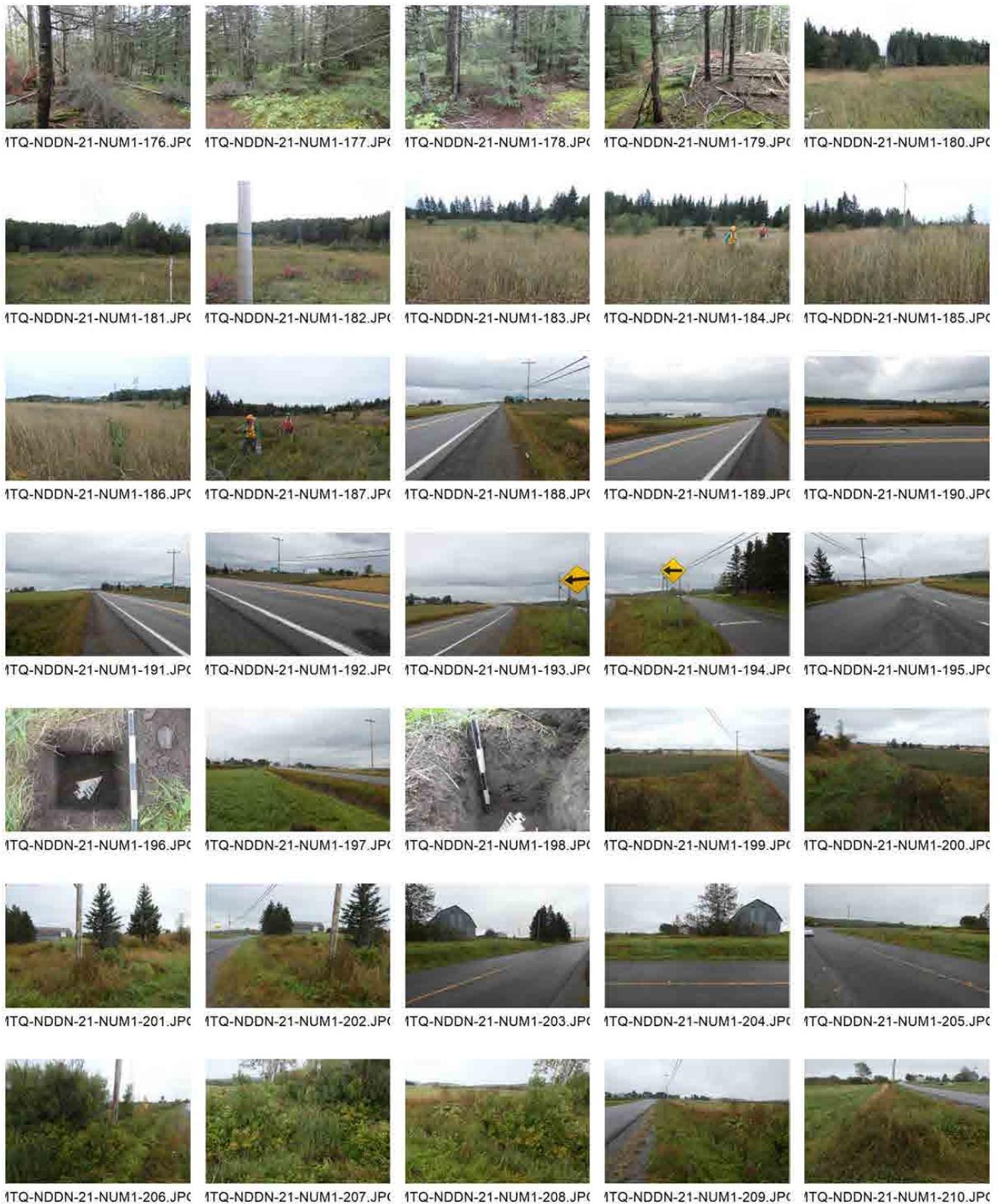
No photo	Date	No zone	No secteur	Description	Orientation
MTQ-NDDN-21-NUM1-487	14-09-2021	5	6	Secteur 6 pris du point GPS no 835	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-488	15-11-2021	8	13	Excavation mécanique de la tranchée 1B	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-489	15-11-2021	8	13	Excavation mécanique de la tranchée 1B	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-490	15-11-2021	8	13	Nettoyage de la tranchée 1B	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-491	15-11-2021	8	13	Nettoyage de la tranchée 1B	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-492	15-11-2021	8	13	Nettoyage de la tranchée 1B	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-493	15-11-2021	8	13	Nettoyage de la tranchée 1B	NNO
MTQ-NDDN-21-NUM1-494	15-11-2021	8	13	Vue d'ensemble de la tranchée 1C avant le nettoyage	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-495	15-11-2021	8	13	Artéfacts mis au jour dans la tranchée 1C	E
MTQ-NDDN-21-NUM1-496	15-11-2021	8	13	Artéfacts mis au jour dans la tranchée 1C	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-497	15-11-2021	8	13	Pyramide issue de la tranchée 1B	-
MTQ-NDDN-21-NUM1-498	15-11-2021	8	13	Vue d'ensemble de la tranchée 1A à la fin des travaux d'excavation	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-499	15-11-2021	8	13	Vue d'ensemble de la tranchée 1A à la fin des travaux d'excavation	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-500	15-11-2021	8	13	Paroi nord-est de la tranchée 1A	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-501	15-11-2021	8	13	Paroi nord-ouest de la section nord nettoyée de la tranchée 1A	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-502	15-11-2021	8	13	Paroi nord-ouest complète de la tranchée 1A	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-503	15-11-2021	8	13	Vue d'ensemble de la portion nord de la tranchée 1B à la fin des travaux d'excavation	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-504	15-11-2021	8	13	Vue d'ensemble de la portion nord de la tranchée 1B à la fin des travaux d'excavation	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-505	15-11-2021	8	13	Vue d'ensemble de la portion sud de la tranchée 1B à la fin des travaux d'excavation	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-506	15-11-2021	8	13	Vue d'ensemble de la portion sud de la tranchée 1B à la fin des travaux d'excavation	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-507	15-11-2021	8	13	Paroi sud-sud-est de la tranchée 1B	SSE
MTQ-NDDN-21-NUM1-508	15-11-2021	8	13	Paroi sud-sud-est de la tranchée 1B	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-509	15-11-2021	8	13	Paroi sud-sud-est de la tranchée 1B	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-510	15-11-2021	8	13	Parement nord-ouest du vestige maçonné 1B100	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-511	15-11-2021	8	13	Parement nord-ouest de la portion nord du vestige maçonné 1B100	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-512	15-11-2021	8	13	Parement nord-ouest de la portion nord du vestige maçonné 1B100	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-513	15-11-2021	8	13	Parement nord-ouest de la portion sud du vestige maçonné 1B100	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-514	15-11-2021	8	13	Parement nord-ouest de l'extrémité sud du vestige maçonné 1B100	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-515	15-11-2021	8	13	Sommet du vestige maçonné 1B100	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-516	15-11-2021	8	13	Sommet de la portion nord du vestige maçonné 1B100	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-517	15-11-2021	8	13	Parement sud-est du vestige maçonné 1B100	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-518	15-11-2021	8	13	Parement sud-est de la portion nord du vestige maçonné 1B100	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-519	15-11-2021	8	13	Parement sud-est de la portion sud du vestige maçonné 1B100	NO

No photo	Date	No zone	No secteur	Description	Orientation
MTQ-NDDN-21-NUM1-520	15-11-2021	8	13	Jonction entre les vestiges maçonnés 1B100 et 1B300	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-521	15-11-2021	8	13	Empreinte de pierre dans le béton observé dans le parement sud-est du vestige maçonné 1B100	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-522	15-11-2021	8	13	Sommet du vestige maçonné 1B400	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-523	15-11-2021	8	13	Sommet du vestige maçonné 1B400	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-524	15-11-2021	8	13	Parement sud-ouest du vestige maçonné 1B400	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-525	15-11-2021	8	13	Jonction entre les vestiges maçonnés 1B100 et 1B400	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-526	15-11-2021	8	13	Sommet du vestige maçonné 1B300	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-527	15-11-2021	8	13	Sommet du vestige maçonné 1B300	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-528	15-11-2021	8	13	Parement sud-ouest du vestige maçonné 1B300	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-529	15-11-2021	8	13	Parement nord-est du vestige maçonné 1B300	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-530	15-11-2021	8	13	Sommet du vestige maçonné 1B500	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-531	15-11-2021	8	13	Sommet du vestige maçonné 1B500	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-532	15-11-2021	8	13	Parement nord-ouest du vestige maçonné 1B500	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-533	15-11-2021	8	13	Parement sud-est du vestige maçonné 1B500	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-534	15-11-2021	8	13	Jonction entre les vestiges maçonnés 1B200 et 1B500	S
MTQ-NDDN-21-NUM1-535	15-11-2021	8	13	Jonction entre les vestiges maçonnés 1B200 et 1B500	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-536	15-11-2021	8	13	Vue d'ensemble de la portion ouest de la tranchée 1C à la fin des travaux d'excavation	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-537	15-11-2021	8	13	Vue d'ensemble du plancher de bois 1C200	SE
MTQ-NDDN-21-NUM1-538	15-11-2021	8	13	Sommet du vestige maçonné 1B200	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-539	15-11-2021	8	13	Sommet du vestige maçonné 1B200	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-540	15-11-2021	8	13	Parement nord-est du vestige maçonné 1B200	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-541	15-11-2021	8	13	Sommet du vestige maçonné 1C100	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-542	15-11-2021	8	13	Parement nord-est du vestige maçonné 1C100	SO
MTQ-NDDN-21-NUM1-543	15-11-2021	8	13	Parement sud-ouest du vestige maçonné 1C100	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-544	15-11-2021	8	13	Vue d'ensemble de la portion est de la tranchée 1C à la fin des travaux d'excavation	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-545	15-11-2021	8	13	Vue d'ensemble des tranchées 1A, 1B et 1C à la fin des travaux d'excavation	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-546	15-11-2021	8	13	Déblais	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-547	15-11-2021	8	13	Vue d'ensemble des tranchées 1A, 1B et 1C à la fin des travaux d'excavation	O
MTQ-NDDN-21-NUM1-548	15-11-2021	8	13	Vue d'ensemble des tranchées 1A, 1B et 1C à la fin des travaux d'excavation	NE
MTQ-NDDN-21-NUM1-549	15-11-2021	8	13	Vue d'ensemble des tranchées 1A, 1B et 1C à la fin des travaux d'excavation	N
MTQ-NDDN-21-NUM1-550	15-11-2021	8	13	Emplacement du BM1	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-551	15-11-2021	8	13	Emplacement du BM1	NO
MTQ-NDDN-21-NUM1-552	15-11-2021	8	13	Artéfacts issus du lot 1B99 élagués	-

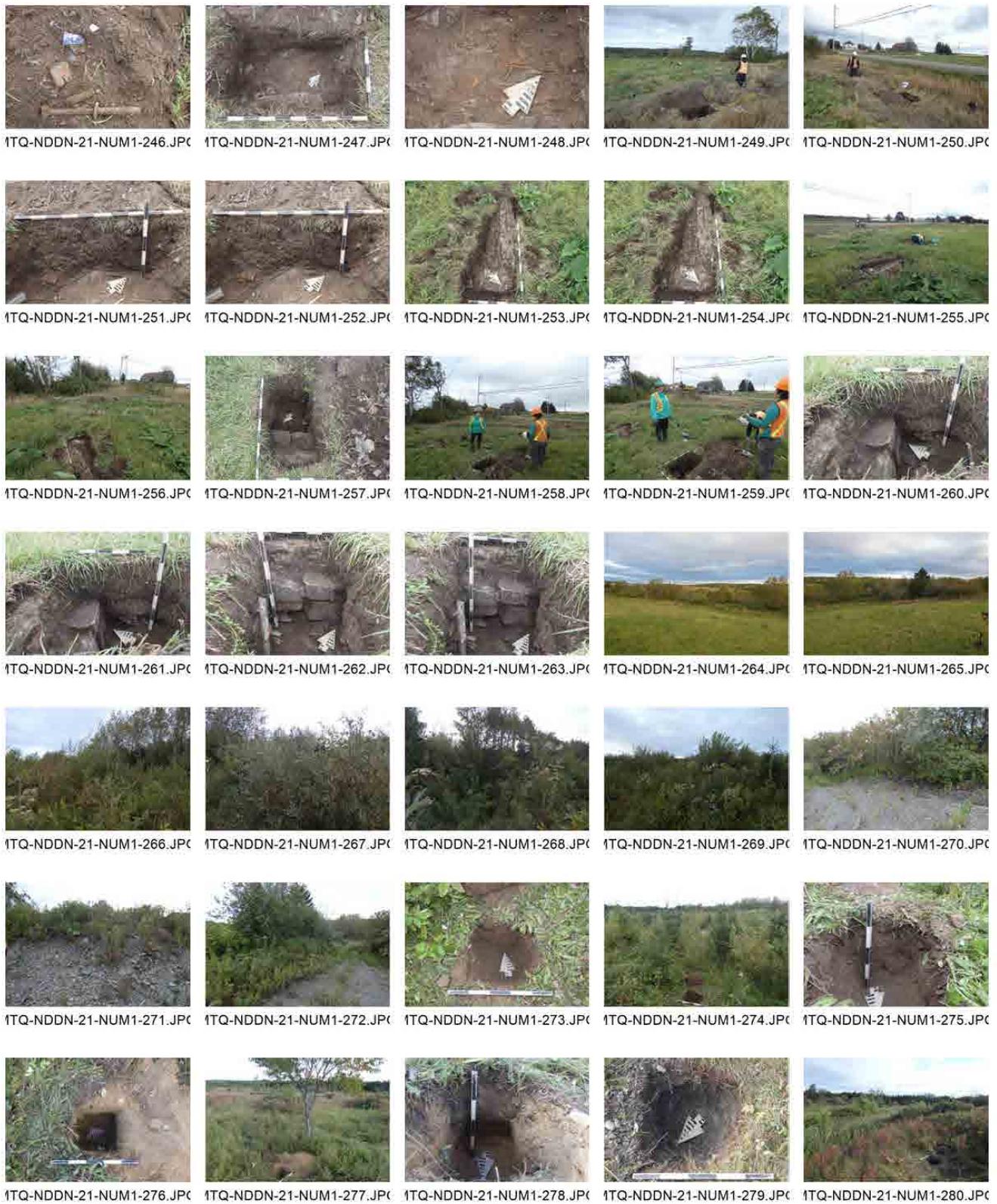














1TQ-NDDN-21-NUM1-316.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-317.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-318.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-319.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-320.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-321.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-322.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-323.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-324.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-325.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-326.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-327.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-328.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-329.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-330.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-331.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-332.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-333.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-334.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-335.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-336.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-337.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-338.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-339.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-340.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-341.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-342.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-343.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-344.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-345.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-346.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-347.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-348.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-349.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-350.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-351.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-352.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-353.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-354.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-355.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-356.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-357.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-358.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-359.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-360.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-361.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-362.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-363.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-364.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-365.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-366.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-367.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-368.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-369.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-370.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-371.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-372.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-373.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-374.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-375.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-376.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-377.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-378.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-379.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-380.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-381.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-382.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-383.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-384.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-385.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-386.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-387.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-388.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-389.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-390.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-391.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-392.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-393.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-394.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-395.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-396.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-397.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-398.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-399.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-400.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-401.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-402.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-403.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-404.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-405.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-406.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-407.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-408.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-409.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-410.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-411.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-412.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-413.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-414.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-415.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-416.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-417.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-418.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-419.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-420.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-421.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-422.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-423.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-424.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-425.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-426.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-427.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-428.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-429.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-430.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-431.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-432.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-433.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-434.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-435.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-436.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-437.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-438.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-439.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-440.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-441.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-442.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-443.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-444.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-445.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-446.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-447.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-448.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-449.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-450.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-451.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-452.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-453.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-454.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-455.JPG





1TQ-NDDN-21-NUM1-491.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-492.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-493.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-494.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-495.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-496.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-497.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-498.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-499.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-500.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-501.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-502.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-503.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-504.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-505.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-506.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-507.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-508.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-509.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-510.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-511.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-512.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-513.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-514.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-515.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-516.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-517.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-518.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-519.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-520.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-521.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-522.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-523.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-524.JPG



1TQ-NDDN-21-NUM1-525.JPG

